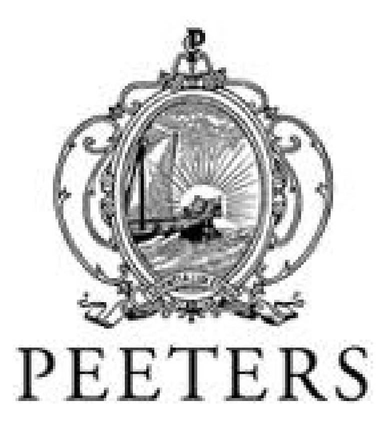


LE PEUPLE DE CONSTANTINOPLE

Author(s): G. Manojlović and Henri Grégoire

Source: *Byzantion*, 1936, Vol. 11, No. 2 (1936), pp. 617-716

Published by: Peeters Publishers

Stable URL: https://www.jstor.org/stable/44168306

CHRONIQUE

BULLETINS SPÉCIAUX

I. — LE PEUPLE DE CONSTANTINOPLE (1)

Introduction

La réforme de Dioclétien et de Constantin n'a pas aboli les éléments traditionnels de la constitution impériale ; à côté du prince, du basileus, il y a toujours le sénat et l'armée. Et l'armée manifeste toujours la volonté des citoyens romains, si pénétrée qu'elle soit d'éléments barbares (2). Mais désormais, à côté de l'empereur il y a l'Église chrétienne, solidement organisée, puissante, universelle, animée d'un grand idéal ; elle se charge souvent de traduire, et d'une manière décisive, la volonté populaire ; l'empereur Marcien (450-457) achèvera de faire de l'Église un facteur constitutionnel, et cela dans toutes les formes, puisqu'il déférera le couronnement des empereurs au patriarche de Constantinople ; et il

(1) *Le peuple (dèmos) de Constantinople, de* 400 *à* 800 *après J.-C. Etude spéciale de ses forces armées, des éléments qui le composaient et de son rôle constitutionnel pendant cette période*, par G. Manojlović (tirage à part du *Nastavni Vjesnik*, Zagreb, 1904, fasc. XII, p. 1-91). Le mémoire de M. Manojlović sur « Le Peuple de Constantinople » a paru en 1904, il y a trente-trois ans, dans une revue de Zagreb ; le fascicule et le tirage à part sont épuisés depuis longtemps. La plupart des byzantinistes ignorent cette étude : ni M. Diehl ni M. Vasiliev ne la citent dans leurs bibliographies, pourtant copieuses. Ce qui n'empêche que M. Manojlović n'ait écrit le meilleur travail, définitif à beaucoup d'égards, sur la question des Bleus et des Verts. Nous croyons rendre service à presque tous nos lecteurs, en publiant, dans cette Chronique, une traduction résumée de *Carigradski Narod*, traduction faite par nous-même, revue et approuvée par M. Manojlović. On s'est servi du tirage à part, aujourd'hui presque unique, de la bibliothèque de l'auteur. — Sur quelques points de fait mais non de doctrine, des sources nouvelles permettent de préciser ou de rectifier les vues de l'auteur.

(2) Il est curieux qu'en Espagne l'expression *milites* désigne les Romains, c'est-à-dire les sujets de l'Empire, tandis qu'en Orient le mot *Ῥωμαῖοι* signifie « militaires » au VIe siècle. Gelzer, *Georgius Cyprius*, Praef. XXXIII.

aura raison, car c'est l'Église qui a consolidé et réellement régénéré l'empire romain.

Mais à côté d'elle, il y a un autre facteur encore, le peuple lui-même. Par la généralisation du droit de cité, puis par le triomphe de l'Église universelle, la conscience nationale romaine s'installa fortement, non seulement dans l'Occident latin, mais plus encore peut-être dans l'Orient hellénique. Et sous le nom de Romains, le peuple hellénique, pour la première fois dans l'histoire, se sentit membre d'un grand corps d'état. Il rejeta le nom d'« Hellènes », qui ne fut plus employé que pour les derniers païens. Le nom de l'État prit ainsi la place du nom national, et fut d'ailleurs senti comme national. Et dès lors, ce peuple conscient d'être romain, mais conservant, cela va sans dire, bien des traits de ses ancêtres hellènes, très souvent, en des occasions très variées, exprime directement ses désirs ou sa volonté à l'égard des affaires publiques, et devient un facteur que l'on n'ose plus négliger. Mais jamais sa voix ne retentit plus haut, plus impérieusement, d'une manière plus décisive, que dans les grandes cérémonies, dans les grandes assemblées du cirque, dans l'hippodrome de toutes les grandes villes et particulièrement de Constantinople.

Déjà à propos du cirque de la Rome impériale aux deux premiers siècles, Friedländer dit (1) que les fêtes du cirque remplaçaient à beaucoup d'égards les assemblées populaires de jadis. Et pour l'hippodrome de Constantinople, Rambaud (2) reconnaît qu'il était le véritable foyer de la vie publique. Mais l'idée que Rambaud se faisait du rôle de l'hippodrome était encore confuse, d'où d'étranges contradictions. Tantôt il affirme et prouve par les textes que « pour le peuple byzantin, l'hippodrome était tout ; qu'on y faisait et qu'on y défaisait les empereurs ; qu'on y rendait la justice ; qu'on y triomphait des ennemis du dehors ; qu'on y châtiait les coupables et les malfaiteurs du dedans (3), etc. ». Tantôt, et cette fois contrairement aux faits, Rambaud considère que l'hippodrome n'était pour les Byzantins qu'une sorte

(1) *Darstellungen aus der Sittengeschichte Roms.*

(2) *De byzantino hippodromo et circensibus factionibus*, Paris, 1870 ; cf. aussi *Le monde byzantin*, dans *la Revue des Deux Mondes* du 15 août 1871. Pour tous les détails concernant l'hippodrome, les jeux, les « partis », nous renvoyons le lecteur à ces deux travaux, surtout à la thèse latine. Nous ne raconterons point d'ailleurs les événements historiques, mais nous les supposerons connus.

(3) *De byzantino hippodromo*, p. 17,

de « Longchamps », soit un champ de courses, un lieu de réjouissances ou d'amusements publics. Ce qui ne l'empêche pas d'affirmer ailleurs encore que « dans l'hippodrome de Constantinople se sont jouées les plus grandes scènes de l'histoire byzantine (1) ».

I.

L'hippodrome, les dèmes, les démotes.

Les partis du cirque ou les partis de l'hippodrome sont surtout connus du grand public par la fameuse sédition Nika du temps de Justinien Ier. Le premier, Wilken (2) a accordé l'attention qu'ils méritaient à ces remarquables phénomènes de la société et de la vie publique dans l'empire romain et spécialement dans l'empire « byzantin ». Mais comme Rambaud, il n'y a guère vu que des partis de cochers et des courses de chars. Il est vrai qu'il a noté aussi des faits qui portent un autre caractère, je veux dire un caractère non sportif ; mais il ne les a pas bien distingués les uns des autres. Quant à Rambaud, (surtout dans sa thèse latine), il distingue d'abord des autres les associations et les faits proprement sportifs ; mais il finit par tout mêler et par tout confondre, et ne retenant, au bout du compte, que l'élément sportif et spectaculaire, il s'écrie : *non populus, sed imago populi et palatina plebecula* ! Et c'est ainsi qu'on a pris l'habitude, quand on parle de l'hippodrome de Constantinople et du peuple byzantin, de ne penser qu'aux courses et aux jeux, dont il semble que tous, à commencer par l'empereur, ne cessent de s'occuper, pendant tout le cours des siècles byzantins, avec une passion vraiment sportive. Aussi tous les autres événements, souvent très importants, qui se produisent à l'hippodrome, restent partiellement énigmatiques, parce qu'on n'en voit pas le rapport avec les jeux proprement dits, et que néanmoins, on s'efforce d'imaginer un tel rapport. Et par contre, on a négligé les autres événements, où les masses populaires ont joué le premier rôle, je veux dire ceux qui n'ont pas eu l'hippodrome pour théâtre, et qui pourtant doivent servir à l'intelligence des faits qui, tout en se passant à l'hippodrome, n'ont rien à faire avec les jeux ni avec les courses.

Que sont en réalité ces « associations sportives » de l'empire ro-

(1) Cf. *Le monde byzantin, l. c.*, p. 779 en bas.

(2) *Die Partheien der Rennbahn, vornehmlich im byzantinischen Kaiserthum* (*Abhdl.* de l'Académie de Berlin, 1827, p. 217-43).

main d'Orient que l'on appelle *δῆμοι*, spécialement du ve au viiie siècle? Ne sont-elles que cela? Sont-elles toujours ce qu'elles ont été jadis à Rome, et ce qu'elles étaient, si vraiment il y en avait, dans le Paris ou le Soissons du roi Chilpéric? Sont-elles seulement des « universitates » qui, *communis impensis*, entretiennent le personnel des courses et ainsi de suite, et vu que « *omnibus privilegiis factio* (c'est à dire l'association sportive) *quaeque gloriabatur, omnibus autem obligationibus obstricta tenebatur, quibus collegia licite coeuntia*(1), »... *καὶ (δήμων) ἐχόντων προσόδους χάριν τῶν ἱπποδρομιῶν, καὶ τοῦ βασιλέως προσκαλουμένου καὶ εἰς τοῦτο μὴ ἐξουσιάζοντος* (2)?

Mais, déjà pour Wilken (3), ces associations sportives sont remarquables par le fait « qu'elles ne comprenaient pas seulement les participants effectifs aux jeux, mais une grande partie de la population tout entière » et « pas seulement les habitants qui, par leur contribution financière, rendaient possible l'organisation des jeux ». Il me semble à moi, que ces *δῆμοι* sont beaucoup plus anciens que l'introduction des cirques romains dans l'Orient hellénistique, et beaucoup plus répandus que ces cirques eux-mêmes.

Dès le début, la fonction et les intérêts des dèmes sont doubles : ce sont ceux de véritables sociétés de courses ou d'agrément, et, en outre, ceux de toute la population urbaine.

C'est ce qu'indique déjà un texte de Dioclétien, repris dans le code de Justinien, parce qu'il fixe une norme générale et permanente : *cum praesidem provinciae impensas, quae in certaminis editione erogabantur, ad refectionem murorum transtulisse dicas, quod salubriter*, etc. (4) ; il y est question d'employer à la réparation des murs de la cité l'argent destiné aux jeux, en d'autres termes, d'employer au profit du *δῆμος* citadin tout entier des contributions levées soit sur le *δῆμος* lui-même, soit sur une partie de celui-ci, c'est à dire sur les *δῆμοι*, au pluriel. Codinus (5) dit d'ailleurs en propres termes que sous Théodose II les murs de Constantinople furent réparés par les « partis du cirque ». Wilken doute de la réalité du fait, sous prétexte qu'il n'y aurait pas de mention

(1) Rambaud, De *byzantino hippodromo*, p. 29.

(2) Theodore Balsamon sur le XXIVe canon du concile in Trullo (cf. Wilken, *op. cit.*, p. 237).

(3) *Op. cit.*, p. 226.

(4) *Cod, Just.* éd. Krüger XI, 42 (p. 977).

(5) *De Aedificiis*, Bonn, p. 47.

postérieure d'une telle activité des dèmes ; mais le Dr. Mordtmann (1), se fondant sur deux passages de Théophane (2), affirme, en utilisant encore une inscription de la porte appelée Yeni-Mevlevihan-Kapusi (3), que cette porte s'appelait jadis *Πύλη τοῦ Ῥουσίου*, autrement dit « Porte du parti rouge », et il prétend que ce nom viendrait de ce que les Rouges auraient bâti cette porte sous Théodose II, et qu'ils l'auraient réparée plus tard sous un certain Constantin ; d'ailleurs, ajoute-t-il, les inscriptions des tours et des murs gardent des témoignages vivants de leur collaboration (la collaboration des factions de l'hippodrome) à l'établissement des ouvrages de défense de la cité (4). Au dixième siècle encore, la faction Verte (*τὸ μέρος τῶν Πρασίνων*) a un fonctionnaire nommé le *τειχεώτης* (5).

C'est pourquoi les habitants de Constantinople, après avoir travaillé avec ardeur à la construction et à la restauration de la muraille théodosienne sous les préfets de la ville [Anthémius et] Cyrus, crièrent une fois avec fierté dans l'hippodrome, toute la journée, dit Malalas : *Κωνσταντῖνος ἔκτισε, Κῦρος ἀνενέωσεν · αὐτὸν ἐπὶ τόπον, Αὔγουστε* (6). Dans l'hippodrome, qui servait principalement aux courses de chars, ces courses étaient organisées par les quatre corporations des *Βένετοι, Λευκοί, Πράσινοι, Ῥούσιοι* (Bleus, Blancs Verts, Rouges). On les appelle tantôt *τὰ μέρη* (les parties), tantôt *δῆμοι* (les masses), exactement comme le bas-peuple tout entier s'appelle *δῆμος* ; ces corporations avaient entre autres devoirs (nous venons de l'entendre, du moins), de bâtir ou de restaurer les murs de la ville. Mais le membre de ce *δῆμος* peut aussi porter les armes ; le nom de ceux qui s'acquittent de ce service, c'est *δημόται*, na-

(1) *Esquisse topographique de Constantinople*, Lille, 1892, p. 15.

(2) Bonn, I, p. 355 : *ὥστε πεσεῖν τὸν σταυρὸν τὸν ἔσωθεν ἱστάμενον τῆς πόρτης τοῦ Ῥουσίου* ; I, p. 357 : *κατέπεσον δὲ πολλὰ θυσιαστήρια ἐκκλησιῶν καὶ κιβώρια ὑπὸ τῆς Χρυσῆς πόρτης ἕως τοῦ Ῥουσίου.* Par contre, De Boor, dans ces deux passages, écrit *Ῥησίου* d'après les meilleurs mss. La porte s'appelle plus tard *Ῥησίου* ou *Ῥηγίου*. [Il s'agit d'un *ἡρῷον* de *Ῥῆσος* !]

(3) *Νικᾷ ἡ τύχη Κωνσταντίνου τοῦ θεοφυλάκτου ἡμῶν δεσπότου (καὶ τῶν Ῥουσίων)*.

(4) Mordtmann, *op. cit.*, p. 15 à droite.

(5) Wilken d'après Const. Porphyr., *De Caer.*, Bonn, I, p. 295, l. 9.

(6) Malalas, Bonn p. 361 ; cf. *Chron. Pasc.* (Dindorf, *Hist. Gr. Min.* I p. 282).

turellement au sens étroit de ce mot, bien que ce soit encore de ces hommes armés qu'il est question dans les expressions par lesquelles on désigne, soit un *δῆμος* en particulier, par exemple le Bleu ; ou tout le peuple, ou toute sa masse armée (1). Les dèmotes armés (*δημόται*) sont une milice permanente ; chacun d'eux est inscrit sur un registre de présence (*κατάλογος*) (2). Sous Théodose II, nous dit-on, il y avait du côté des Verts (probablement comptés avec les Rouges) une troupe armée de huit mille hommes ; en 602,le registre (*χάρτης*) donnait 900 miliciens bleus (y compris les Blancs), tandis que les Verts (avec les Rouges) étaient 1500. Liutprand de Crémone nous parle de ces guerriers des dèmes qui forment la haie au xe siècle, le long des rues (*viae margines*), depuis le palais jusqu'à Sainte-Sophie : c'est une *multitudo copiosa* (3) *a palatio usque ad Sanctam Sophiam.* On voit aussi que cette jeunesse armée des dèmotes pouvait être accrue par l'adjonction de *πολλοί* (4), tirés du reste du peuple.

Mais quel rapport l'hippodrome, simple lieu de courses et de spectacles, a-t-il avec cette milice des démotes? Et quel rapport entre la milice populaire et les clubs sportifs des quatre (ou deux fois deux) couleurs? Tous nos textes identifient ces démotes armés avec les « partis » des Bleus (et des Blancs) et des Rouges (et des Verts). Comment de simples associations sportives, si grandes et si importantes qu'elles fussent, pouvaient-elles avoir des membres groupés en bataillons armés? Ce n'étaient pas, bien sûr, des soldats impériaux qui en même temps étaient inscrits comme membres des associations sportives. Mais d'autre part, comment le gouvernement impérial pouvait-il permettre à de simples *collegia licite coeuntia* de jouer à ces jeux dangereux, de former des bataillons armés (5)? Rambaud, lui aussi, appelle ces *factiones* : *quaedam militia* ; et il

(1) Cf. MALALAS, Bonn, p. 327: *οἱ δημόται* (le peuple d'Antioche ou sa milice) : *De Caerimon.*, p. 423 : *εὐφημήθη παρὰ τῶν στρατιωτῶν καὶ δημοτῶν — καὶ ἐσπάσατο τὸν δῆμον ibid.*, p. 429 : *ἡ γνώμη πάντων καὶ συγκλητικῶν καὶ στρατιωτῶν καὶ δημοτῶν.* NICEPHORUS ARCH., DE BOOR, p. 14, l. 25 : *οἱ τοῦ πρασίου δημόται χρώματος.*

(2) THÉOPHYLACTE SIMOCATTA, DE BOOR, p. 297, ligne 7 (Bonn, 327) ; cf. RAMBAUD, *De Byz. Hipp.*, p. 88, 92 (chartularii, notarii, *ἐπιστάται*).

(3) Dans l'édition scolaire des *Scriptores rer. Germ.* 2e édit., p. 140. Les *clypeoli* et *spicula* de Liutprand ne sont probablement pas tout à fait aussi *tenues* ou *vilia* qu'il le prétend. Il faut sans doute entendre : armement léger, à l'orientale (*armatura levis*).

(4) THÉOPHANE,DE BOOR,p.233 (Bonn 361): *ὁ βασιλεὺς ἐδημότευσε πολλούς.*

(5) RAMBAUD, *De Byz. Hipp.*, p. 29.

dit que *earum fautores* (il devrait plutôt dire leurs *membres*) *militabant in diversis quibusdam τάγμασι.* Rambaud aurait dû insister sur ce fait que ces *τάγματα* faisaient partie intégrante de la faction (disons mieux, du *dème* au sens large, plus large en tout cas, que celui de *factio*). Rambaud va plus loin et nous dit (1) : *Non regiones tantum urbanae, aut suburbanae, sed opificum aut mercatorum collegia, haec illi, huic illa, factioni favisse videntur. Hujusmodi Byzantii collegia fuisse, ut in Occidentalibus partibus « les corporations » aut « die Zünfte », nemo dubitat: suum cuique collegio vicum aut urbis regionem adtributum fuisse* (Cedrenus, I 618) *credere licet. Quid mirum si ejusdem vici incolae, ejusdem artis artifices, iidem factioni faverint? In decimo saeculo Prasinae parti iconographi aliique opifices addicti fuisse videntur* (*Caesim.* II, 15 p. 590). Pourtant Rambaud a reculé devant ce premier syllogisme : ces *collegia* étaient les *fautores* (ou mieux : les membres) des factions de l'hippodrome ; or, ces *fautores militabant* ; par conséquent, les *collegia* (« les corporations, *die Zünfte* ») *militabant* — et devant ce second syllogisme : *illa regio urbana aut suburbana* « favorisait » (ou mieux, dominait (2)) telle ou telle faction de l'hippodrome ; or, ces « fautores » « militabant » ; donc, telle ou telle région « urbana aut suburbana.... militabat ». Ainsi, **δημότης** était la même chose que notre mot yougoslave *pučanin* (*popolano*), mais aussi, la même chose que milicien (ou garde national) du dème : cf. le mot russe *polk* et notre terme *puk* (régiment).

Mais examinons maintenant en détail si ces *δημόται* ou cette *multitudo negotiatorum copiosa...* de Liutprand de Crémone étaient vraiment une milice urbaine, une garde nationale.

Avec les guerres contre les Marcomans, sous Marc-Aurèle, commence l'intrusion des barbares dans l'empire romain. Il y en avait sur toutes les frontières, mais ensuite ils s'infiltrèrent à l'intérieur et ils envahirent le pays entier. L'armée impériale, même l'armée réformée et augmentée en nombre de l'époque de Dioclétien et de Constantin, ne fut pas assez importante pour défendre toutes les villes. Il n'est donc pas étonnant que les citoyens se soient parfois armés pour leur propre défense C'est ce qui s'est produit à Athènes en 269 sous Dexippos. Pour l'année 400, nous savons par Zosime, chap. XIX, que les villes du diocèse de Thrace avaient *τῶν ἀρ-*

(1) *De Byz. Hip.* p. 31.

(2) Ou si l'on veut, était en majorité parmi les membres de cette faction.

χόντων καὶ οἰκητόρων φυλακήν, « car ils n'étaient déjà plus étrangers à l'art des combats ». Beaucoup de villes gréco-romaines du v[e] au viii[e] siècle étaient armées pour leur propre défense. Ainsi en 580, les habitants de Sirmium luttent seuls contre les Avares (Ménandre, fragment 64, Dindorf). Cent quarante ans auparavant, les habitants (*ἐνοικοῦντες ἄνδρες*) de la ville d'Asémon sur le Danube, se défendirent contre Attila (Priscus, fragment 5, Dindorf) et avec tant de succès qu'ils repoussèrent les Huns. Les habitants de la même ville en 593, résistent également à Pierre, frère de l'empereur Maurice (Théophylacte, De Boor VII, 3). De même la population défend vaillamment Édesse en 544 contre Chosroès. En 540, dans la grande ville d'Antioche, lorsque l'armée impériale proprement dite est déjà sortie de la ville, on assiste à une défense héroïque par quelques jeunes gens des factions de l'hippodrome (cf. Bury, *Later R. E.*, I, p. 424, où l'auteur, partageant l'opinion courante, croit qu'il s'agit seulement de simples spectateurs du cirque transformés brusquement en soldats. N'est-ce pas tout simplement une partie de la milice urbaine ?) C'est aussi la population de Salonique qui repousse héroïquement les invasions slaves de 578. Le même phénomène se produit en Syrie après l'évacuation de la province par les troupes régulières(1). Jérusalem se défend toute seule. En Occident, Milan et Crémone résistent aux Lombards. Rome se défend aussi avec l'aide de ses seuls citoyens. Cela est compréhensible, car l'armée impériale proprement dite, absorbée par les opérations de guerre, était très peu nombreuse. Vers le milieu du vi[e] siècle, elle ne comptait que 150.000 hommes, dispersés dans tout l'empire (Italie, Espagne, Caucase, Alexandrie, Thèbes, etc.), et encore c'était le moment d'une paix assurée avec la Perse. Agathias (V,13, Dindorf) nous dit même que ces 150.000 hommes étaient insuffisants, vu l'étendue immense de l'empire. Il dit aussi que, sous les anciens empereurs, il y en avait 645.000 (c'est probablement le chiffre de Dioclétien-Constantin). Évidemment il devait y avoir des troupes impériales ailleurs encore, et notamment à Constantinople. Mais combien de villes devaient être exposées, presque sans soldats, à des attaques imprévues ? Ainsi à la fin du vi[e] siècle, Séthos, commandant militaire de Singidunum, avait si peu d'hommes, qu'il ne put rien entreprendre pour défendre Sirmium contre le khagan des Avares (Ménandre, fragment 63, Dindorf). Donc on peut affirmer ceci : faute de coopération entre

(1) Lors de l'invasion arabe.

l'armée impériale et la population, la terre romaine passait aux mains des barbares ; et au contraire, lorsque ces deux forces coopéraient, l'autorité romaine se maintenait. Et il est très intéressant de voir par exemple en Italie, dans un pays abandonné par l'armée impériale, se développer les *militiae* des cités (Ch. Diehl, *Etudes sur l'administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne*). Or, ce qui s'est passé en Italie a dû se passer partout, bien que peut-être, pour beaucoup d'endroits, nos sources ne permettent pas de distinguer bien nettement entre le *δῆμος* et les *δημόται*, entre les *milites* ou la *militia*.

II

Coopération du peuple en armes pour repousser l'invasion de Zabergan en 558-559.

A cette époque, l'armée impériale était tout à fait insuffisante (1). Lorsqu'en l'année 558, le khan des Koutrigours, Zabergan (d'après Malalas, IX, 559, 7e indiction)(2) réussit à franchir les grands murs d'Anastase, Bélisaire ne put lui opposer en rase campagne, que 300 soldats réguliers avec une foule d'*ἀγροῖκοι* des environs de Constantinople et des hommes inscrits dans le catalogue des scholes, mais ceux-ci n'étaient pas de vrais soldats. Les scholaires avaient pour tâche de défendre les murs, mais, avec Bélisaire, ils allèrent jusqu'à *Χίτου* (3) *κώμη* comme *λοιπὸν ἅπαν πλῆθος ἄνοπλον καὶ ἀπόλεμον*. Quant aux gardes (*excubitores*), Agathias n'en mentionne aucun. Est-ce que la grande ville de Constantinople put improviser une sorte de milice populaire ? Mais Théophane (De Boor p. 233) nous parle de la même invasion barbare (4), et nous lui empruntons des renseignements tout à fait différents et fort intéressants : *ὁ βασιλεὺς ἐδημότευσε πολλοὺς καὶ ἔπεμψεν εἰς τὸ μακρὸν τεῖχος*. Dans la lutte en rase campagne(5) tombent un grand nombre de *Ῥωμαῖοι*

(1) Cf. AGATHIAS, V, 11 à 25, éd. DINDORF.

(2) Pour la chronologie, CLINTON, *Fasti Romani*, ad 559 et BURY, *A History of the Later Roman Empire*. I, p. 478 et I, p. 454, n.

(3) *Χίτου* : Théophane, *Χέττου* Agathias, V, 16.

(4) Théophane (Malalas) les appelle *οἱ Οὖννοι καὶ οἱ Σκλάβοι*. En chemin, ils avaient déjà battu et fait prisonniers deux généraux romains.

(5) Cette bataille ne peut s'identifier avec celle dont parle Agathias, et où

καὶ σχολάριοι. Quant aux murs théodosiens de la ville, ils furent défendus par les scholes, les protecteurs, les *ἀριθμοί* (*numeri* = troupes de ligne), et le sénat tout entier. Mais Justinien voyant que les barbares ne se retiraient pas, envoya contre eux Bélisaire. Bélisaire prit avec lui la cavalerie (*τὴν ἵππον*) : la cavalerie impériale et les chevaux de tous les citoyens qui en avaient, puis, *ὁπλίσας λαόν*, envoya ces gens à *Χίτου κώμη*. Mais lorsque les barbares, grâce à un stratagème de Bélisaire, furent refoulés *εἰς τὸ Δέκατον*, c'est-à-dire trois milles plus loin que l'Hebdomon, sur la voie Ignatia, ils virent qu'il y avait *παραφυλακὴ πολλὴ εἰς τὰ τείχη Κωνσταντινουπόλεως*. Nous pensons que cette garde des murs ne doit pas être confondue avec la garde des portes de la ville mentionnée plus haut, qui était assurée par les scholes, les protecteurs et les *ἀριθμοί*. Quant à la cavalerie, elle comportait, outre la cavalerie impériale et la cavalerie volontaire, la cavalerie de l'hippodrome. Théophane dit : *τὴν ἵππον τήν τε βασιλικὴν καὶ τοῦ ἱππικοῦ*, et il ajoute les cavaliers des maisons sacrées (1) (*τῶν εὐαγῶν οἴκων καὶ παντὸς ἀνθρώπου, ὅπου ἦν ἵππος*). Tels étaient les éléments de la cavalerie de Bélisaire, qui repoussa l'ennemi jusqu'au *Δέκατον*. Ainsi Justinien,pour repousser cette invasion barbare, utilisa trois espèces de troupes, chacune avec une tâche particulière: a) les scholes, les protecteurs et les bataillons de ligne (Malalas [Müller, F.H.G. V,1, p. 39 ; cf. *Hermes*,VI, p. 381] distingue *στρατιώτας καὶ ἐξκουβίτορας*), pour la défense des portes de la ville et des quartiers voisins ; b) la cavalerie impériale proprement dite et d'autres cavaliers pour l'expédition de *Χίτου κώμη* ; et c) la *παραφυλακὴ τοῦ τείχους* pour les murs et les tours de Constantinople. Quant à cette garde des murailles, l'événement lui-même, l'analogie avec d'autres faits, et le texte enfin, nous forcent de comprendre qu'il s'agit de la milice citadine qui combattait à pied. Le texte, par contre,nous montre que le mot *ἀριθμοί* signifie les bataillons de ligne et distingue nettement la garde des portes de la garde des murs.

commandait Bélisaire (à *Χέττου κώμη*). Cette bataille de *Χέττου κώμη*, mentionnée par Agathias, est probablement l'affaire du « stratagème » chez Théophane ; la première bataille, celle des Longs-Murs, ne semble pas avoir été, d'après Théophane, favorable aux armes romaines, car, ensuite,on met en sûreté, à Constantinople, tous les objets d'église qui se trouvaient en dehors des murs.

(1) Des monastères, hôpitaux et autres domaines ecclésiastiques (N. D. L. R.)

Nous notons avec une certaine surprise que, outre la cavalerie impériale, il y avait une autre cavalerie : celle de l'hippodrome. Qu'est-ce que cette cavalerie? Sont-ce les chevaux avec leurs écuyers ou leurs cochers, ceux qui prenaient part aux courses? Est-il vraisemblable que ces cochers aient pu affronter la lutte contre les Huns et les Slaves, à côté de la cavalerie impériale? Ou bien ne s'agirait-il pas du personnel armé des factions de l'hippodrome, donc des démotes? Cédrénus, qui copie Théophane, dit brièvement (1) : *Βελισάριον, ὃς λαβὼν τοὺς ἵππους τῶν πολιτῶν καὶ ὁπλίσας λαὸν ἦλθεν*. Par ces mots, « les chevaux des citoyens », il rend ceux de Théophane *ἵππους τοῦ ἱππικοῦ*. L'hippodrome pouvait avoir une cavalerie composée de cavaliers exercés. De plus, il y avait dans la ville, sans aucun doute, de véritables cavaliers (les 300 vétérans dont parle Agathias), auxquels on donna des chevaux pour l'expédition. Et *ἡ ἵππος τοῦ ἱππικοῦ* peut se comprendre encore ainsi : il s'agirait d'escadrons de cavalerie tirés de la population de la capitale. Mais, quelles que soient les conjectures que l'on peut faire, il y a deux choses certaines : a) toutes les forces de cavalerie de Bélisaire,et non pas seulement la cavalerie impériale, devaient avoir une organisation antérieure à l'événement, car, sinon, elles auraient été incapables de lutter contre l'ennemi ; b) toutes sont tirées de l'hippodrome et des organisations créées en vue de l'hippodrome.

Ces forces armées non-impériales étaient-elles mobilisées pour la première fois? Et que signifie l'expression *ἐδημότευσε*, employée à propos de l'envoi aux Longs Murs, où *πολλοὶ ἀπέθανον Ῥωμαίων καὶ σχολαρίων*? Il est impossible que (à part les *σχολάριοι*), il y ait eu là des troupes régulières. Notre source parle clairement de *Ῥωμαῖοι* et les distingue des scholaires. Probablement ces *Ῥωμαῖοι* sont la population de Constantinople et ces *Ῥωμαῖοι πολλοί* sont ceux qui ont été *enrôlés* (*ἐδημοτεύθησαν*). Ne serait-il pas possible que, d'après le plan même de mobilisation, le devoir de la population de Constantinople fût, en cas d'invasion ennemie, d'aller occuper les murs, encadrée sans doute par des détachements de *σχολάριοι*? Sans une organisation préalable, sans un ordre de bataille fixé d'avance, une telle mesure d'urgence est possible à la rigueur, de même que la *παραφυλακὴ τοῦ τείχους* était certainement improvisée. Mais il serait incompréhensible que le gouvernement n'ait

(1) Bonn, I, p. 678.

rien prévu en temps de paix déjà, tout au moins *grosso modo*, pour la défense du Long Mur allant d'une mer à l'autre, et spécialement pour la défense de ses tours.

Que penser de l'expression *ἐδημότευσε* ? Uspenskij (1) repousse l'interprétation de Ducange : *δημοτεύειν, e factionibus exercitum conscribere.* Rambaud dit (2) : *δημοτεύειν, id est τοῖς δήμοις seu factionibus adscribere... δῆμος igitur militia erat, δημόται milites, δημοτεύειν militiae adscribere, aut etiam ut in subjecto Simocattae loco « militare ».* Et Rambaud a raison ici. Car si, par l'expression *δῆμοι*, il fallait entendre les soi-disant factions du cirque qui ne correspondraient pas à l'ensemble de toute la population de Constantinople, comment ces sociétés purement sportives se transformeraient-elles brusquement en *militia* capable de repousser les invasions et d'absorber en elle *πολλοὺς* des habitants de Constantinople ? Il faut entendre que les *δῆμοι* comprennent toute la population citadine, dont les bataillons armés peuvent aussi s'appeler *δῆμοι*, de sorte que *δημοτεύειν* signifie exactement la même chose que *militiae*, c'est à dire *δήμῳ, adscribere.* Jusque-là Rambaud argumente bien. Mais ensuite il commet une faute de logique pour rejoindre la traduction de *δῆμοι* par Ducange : « corporation du cirque ». Finalement, nous traduisons *πολλοὺς ἐδημότευσε* : « il enrôla dans les cadres de la milice citadine un grand nombre d'habitants de Byzance capables de ce service. »

III

Coopération du peuple dans d'autres événements de guerre. A quelle date remonte le premier cas d'armement du peuple ?

1) L'invasion slave (ou, si l'on veut, le coup de main slave sur Constantinople), qui vint échouer aux Longs Murs : les sources sont Théophylacte Simocatta (I, De Boor, p. 52) et Théophane (De Boor, p. 254) : 583-584 après J.-C. Théophylacte, vu ses habitudes littéraires, n'emploie pas les termes propres. En tout cas, il dit que Maurice fit garder les Longs Murs (*τὰ μακρά*), puisqu'il fit sortir de la ville la masse des troupes qui l'entouraient.

(1) Dans son article *Les partis du cirque* etc., du *Viz. Vrem.*, I, 1894.

(2) *De byz. Hipp.*, p. 38.

Il distingue la garde ou garnison des Longs Murs des autres forces armées de Constantinople qui font une sortie.

Quant à Théophane,il distingue clairement les *παλατίου στρατεύματα* (*militia palatina*) des *δήμους*. Les mots *τοῦ παλατίου στρατεύματα* dépendent seuls de *ἐξαγαγὼν τῆς πόλεως*. Ces milices palatines n'ont pas à garder les Longs Murs, la suite de la phrase de Théophane le démontre. Nous ne pouvons savoir naturellement combien il y avait d'hommes dans ces milices citadines. Nous l'ignorons pour l'année 583-584, comme pour l'année 558-559. En 583-584, il devait y en avoir plus, car cette année-là, la guerre de Perse faisait rage et par conséquent, il devait y avoir à Constantinople moins de troupes régulières. En effet, à côté de *τὰ τοῦ παλατίου στρατεύματα*, Théophane ne cite pas d'*ἀριθμοί* (régiments).

2) Nous ne voulons pas insister sur le point de savoir quels étaient les éléments militaires de qualité inférieure que Théophylacte (II, 10, De Boor p. 90) et Théophane (p. 257) appellent l'un *ἄχρηστοι* (troupes inutiles, mal exercées), le second *ἄχρηστος δύναμις*, ou *ἀδόκιμοι*. D'après l'un, il s'agirait de 4.000 hommes, d'après l'autre (Théophylacte) de 40.000. A côté d'eux, Comentiolos, en 587, a dans son camp, près d'*Ἀγχίαλος* une élite, *ἀλκιμώτατοι, μάχιμος δύναμις* (*ἀριστεῖς, ἐπίλεκτοι, ἑξακισχίλιοι* chez Théophane). En l'année 600, nous trouvons de nouveau les *δῆμοι* de Constantinople en service armé à côté des troupes impériales. D'après Théophylacte, VII, 15 (De Boor, p. 271, 2) Maurice sort de la ville avec sa garde (*excubitores*) et avec son armée de ligne (*τὸ ὁπλιτικόν*) pour garder les Longs Murs, et il est accompagné par *τῶν δήμων τῶν ἐς Βυζάντιον πλείστη ἀπόμοιρα*, mais, tandis que d'après Théophylacte, les forces impériales et citadines sont employées pareillement à la défense des fortifications extérieures ou Longs Murs,où elles paraissent être engagées même dans des combats en rase campagne (car cela s'est produit, d'après Théophane, en 558-59), Théophane (De Boor, p. 279) présente ainsi les choses : les forces impériales se chargent de la défense des Longs Murs (*φρουρά, ἐφρούρησεν*), tandis que la ville elle-même est défendue par les dèmes (*παραφυλακή - ἐφύλαττον*).

3) Examinons maintenant la catastrophe de Maurice, tragédie dont les dèmes sont les principaux acteurs, et bien entendu, spécialement leurs détachements armés. Il saute aux yeux que l'empereur, pour aucune action à Constantinople même, n'emploie ni *excubitores* ni *ὁπλιτικόν*. C'est seulement chez Théophylacte (De Boor, p. 299)

qu'on voit apparaître le *πλῆθος τῶν σωματοφυλάκων*, devant l'église de Sainte-Sophie (affaire de Germanos) (S'agit-il de l'*ὁπλιτικόν* de Maurice mentionné précédemment [à l'année 600], qui fut envoyé en renfort à l'armée du Danube?)

Cela paraît expliquer l'exclamation douloureuse de Théophylacte : *εἰς δύο γὰρ χρωμάτων ἐφέσεις τὰ τῶν Ῥωμαίων καταπέπτωκε πλήθη* ! En effet, il est curieux qu'à propos d'aucun des événements de cette révolution, personne ne nous parle plus d'aucun détachement véritable de la vraie armée impériale. Théophane (De Boor p.287) nous dit: *τούτους* (*τοὺς δήμους*) *δὲ ὁ βασιλεὺς καθοπλίσας... σὺν τοῖς δημάρχοις φυλάττειν τὰ τείχη τῆς πόλεως προσέταξεν*. Et un peu plus loin : *Κομεντίολον δὲ τὰ τείχη φρουρεῖν προσέταττεν*. Ce dernier passage est le seul qui, rapproché de celui de Théophylacte sur les *σωματοφύλακες*, permettrait à la rigueur de supposer la présence de troupes impériales sous le commandement de chefs militaires. D'après les sources dont nous disposons, nous voyons l'empereur compter seulement sur les dèmes armés pour se défendre contre ses troupes du Danube. Et l'importance du Dèmos de Constantinople éclate partout dans l'histoire de cette époque. Il est vrai que le nombre des démotes armés, d'après Théophylacte (De Boor, p. 297), à cette époque, n'est pas très considérable (2.400 hommes). Mais n'oublions pas qu'il s'agit uniquement de l'effectif permanent (*ἐν χάρτῃ*), sans les réserves de la mobilisation (*δημότευσις*). Rappelons-nous les *πολλοί* de l'année 558-559. Tandis qu'un styliste maniéré comme Théophylacte parle des *ἐρασταὶ τοῦ χλοάζοντος χρώματος* ou de *οἱ τῆς ἀντιθέτου αἱρέσεως*, au lieu de Verts et de Bleus, lorsqu'il ne s'agit pas de vraies opérations de guerre des dèmes, un peu plus loin, lorsqu'il s'agit de véritables troupes, il emploie le terme technique habituel en ce sens et il parle positivement de *δῆμοι* (Théophylacte, De Boor, p. 297, l. 19, Bonn, 327-328). Dans ce sens, *δῆμος* équivaut à « bataillon de milice ». D'ailleurs les 1500 démotes Verts de l'année 602 ne peuvent former la même unité tactique que les 900 Bleus ou les 8000 Verts du temps de Théodose II, ou bien les *δῆμοι* de l'année 558-559, grossis d'un recrutement de *πολλοί*. Il est donc possible que les *δῆμοι* forment des détachements plus importants encore que nos bataillons d'aujourd'hui. On peut penser qu'à la tête de chacun de ces détachements il y avait un commandant. Ces commandants s'appelaient peut-être *δήμαρχοι*, tandis que les chefs des partis proprement dits ou dèmes, au sens large, se seraient appelés *προστάται*. Théophane

(De Boor, p. 287, l. 21-22) parle peut-être, sous le nom de *δήμαρχοι*, de ces commandants de bataillons et le mot *δῆμος*, ici, ne serait pas identique à *μέρος*, terme qui signifierait parti ou faction. D'ailleurs nous voyons la preuve de cette distinction dans le texte de Malalas (Bonn p. 389) (1) : *οἱ δῆμοι τοῦ πρασίνου μέρους ὥρμησαν εἰς τὸ πραιτώριον κατὰ τοῦ ἄρχοντος καὶ βάλλοντες πῦρ*, où le *μέρος* paraît divisé en *δῆμοι*. Donc le mot *δῆμος* a plusieurs sens :

a) le sens le plus large : peuple ;

b) un sens plus étroit, équivalant à *μέρος*, c'est à dire : grand parti populaire, faction de l'hippodrome, Verte ou Bleue, avec les *προστάται* à la tête ;

c) dans un sens plus étroit encore : la population d'une circonscription citadine, ou la circonscription elle-même, considérée du point de vue civil, et aussi du point de vue militaire, milice citadine ou bataillon de milice citadine.

4) Très instructif est le fragment 218 f de Jean d'Antioche (F.H.G. V, 1, p.37-38, cf. Mommsen, *Hermes* VI, p. 364). L'empereur Phocas voit la flotte d'Héraclius qui cingle vers l'Hebdomon ; constatant qu'elle s'approche de la ville, il retourne en hâte à Constantinople et ordonne aux Verts de garder les ports : *τὸν λιμένα τὸν Καισαρίου καὶ τὸν Σοφίας* (chose impossible, si les Verts étaient seulement un parti du cirque) ; il ordonne de même aux Bleus de garder le quartier d'*Ὁρμίσδας*. Les deux dèmes devaient résister aux Héracléens, au *Μαυριτῶν πλῆθος πολύ* : Priscos avec la garde des *excubitores* (2) devait former la réserve *εἰς τὰ Βοραΐδος εἰς τὸν Ἱππόδρομον τοῦ οἴκου αὐτοῦ*, clef du forum de Constantin et de l'Augusteum. Et il n'y a pas de doute ici que toute cette milice citadine ne fût parfaitement exercée au métier des armes. Et ces Verts et Bleus armés sont ce même élément que sous le nom de *δῆμοι*, nous avons vu jusqu'à présent employé comme gardien et défenseur des remparts de terre ferme de Constantinople. Il est intéressant de voir comment l'empereur Héraclius, le 9 octobre 610, fait brûler à l'hippodrome l'étendard des Bleus. Cela veut dire clairement qu'il frappe d'une sorte d'*atimie* militaire les Bleus, qui généralement sont loyalistes et fidèles à l'égard du pouvoir impérial, mais qui, avec les Verts, avaient abandonné Maurice, qui, avec les Verts, avaient porté au pouvoir

(1) Cf. *Hermes*, VI, p. 372-373.

(2) Et une division de Bucellaires.

l'usurpateur Phocas, et n'avaient pas abandonné celui-ci lorsque les Verts avaient accueilli Héraclius.

5) Dans la *Chronique pascale* (Bonn, p. 712, l. 12 sqq), parmi les éléments de la population qui, le 5 juin 623, sortent avec Héraclius de Constantinople pour l'entrevue avec le khagan des Avars, à côté de certains *ἄρχοντες*, *κτήτορες* et *ἐργαστηριακοί*, se trouvent aussi des *δημόται ἐξ ἑκατέρου μέρους* et *πλήθους ἄλλου οὐκ ὀλίγου*. Dans le programme de cette entrevue avec le khagan des Avars figurait, il est vrai une course (*ἱππικὸν ἄγεσθαι*). On pourrait donc imaginer que ces *δημόται ἐξ ἑκατέρου μέρους* étaient attirés par la course, mais alors il aurait fallu parler de quatre factions et non pas de deux. Si, par l'expression de *δημόται*, on avait voulu entendre les *fautores* ou les factions, on ne les aurait pas distingués des autres groupes de la population. Les *démotes*, ici encore, sont évidemment la milice permanente dont il est question ailleurs.

6) En 626, lorsque le khagan des Avars, avec son ramassis de peuples (1) et en liaison avec les armées perses, menace Constantinople, Héraclius envoie à Constantinople *καβαλλαρίων περὶ τὰς δώδεκα καὶ πρὸς χιλιάδας* (2), mais la population de la ville n'a pas dû assister les bras croisés à l'attaque des barbares. Car Georges Pisidès, v. 251-297, relève les services (*πόνους*) *καὶ πολιτῶν καὶ ξένων καὶ τῶν ἐν ἀρχαῖς*. Ici *πολῖται* ne signifie pas l'armée impériale, mais la milice citadine. D'ailleurs la *Chronique pascale* (Bonn, p. 720, l. 4) dit que les marins qui se trouvaient dans la ville sortirent pour prêter main forte *τοῖς πολίταις*. Ce sont ces marins qui ont brûlé les tours des Avars, lesquelles avaient été construites par l'agresseur tout près des murs, donc sur la terre ferme où combattaient aussi les *πολῖται*. Il n'y a pas de doute que la participation de la population armée à la défense, a été effective.

7) Sous Léon III l'Isaurien, en 717, les deux sources grecques font allusion à la milice citadine *οἱ τῆς πόλεως* [*θάρσος ἔλαβον*] (3).



Nous nous demandons maintenant quand, pour la première fois, se produisit la nécessité de donner des armes à la population de

(1) Georgios Pisides, *Bellum Avaricum*, Migne, *P.G.*, t. 92, p. 1268. v. 197 *Σκλάβος γὰρ Οὔννῳ καὶ Σκύθης τῷ Βουλγάρῳ.*

(2) *Chron. Pasc.*, Bonn, p. 718.

(3) Théophane, De Boor, p. 396, et Nicéphore, *Brev.*, p. 53.

Constantinople pour sa défense et pour celle de l'empire. Il semble que ce soit en 378, lors de la catastrophe de l'empereur Valens (1).Lorsque Valens, vers le 30 mai, arrive d'Asie à Constantinople, il trouve *τὸν δῆμον* dans un grand abattement, car les Goths pillaient et brûlaient dans les villages, et pour la défense de la ville, il ne restait aucune force capable de se battre. Et comme les barbares approchaient des remparts, la ville supportait avec impatience les événements. Cette population commence à murmurer contre le gouvernement et à critiquer sa politique militaire. Et à l'hippodrome, pendant une course, on invective contre l'empereur, l'accusant de se désintéresser des événements. La populace crie constamment : « Donne-nous des armes, et nous nous battrons ». L'Empereur ne le fait pas, craignant sans doute de donner des armes à une populace menaçante, et en effet,treize ans auparavant, cette population de Constantinople, en soutenant le dernier représentant de la dynastie de Constantin, Procope, contre la nouvelle dynastie Valentinienne, avait montré le rôle dangereux qu'elle pouvait jouer quand elle se mêlait des affaires de l'État (2). Mais en l'année 400, l'État eut besoin de l'aide et même de l'héroïsme des habitants de Constantinople. Il s'agit de ce qu'on a appelé le tumulte goth, et de la révolte de Gaïnas. Ranke, Güldenpenning et Bury ont raconté tous ces événements et la manière dont le peuple de Constantinople, prenant parti pour l'orthodoxie et pour les vrais Romains, suivant les conseils de Synésius, sauva l'Église et la nation du péril germanique (3). On sait que ces événements ont été romancés dans le fameux pamphlet historique de Synésius *Αἰγύπτιοι ἢ περὶ προνοίας* (II, 1-3 ; Migne, *P.G.*, 66).

Puisque Zosime nous dit (V, 19) que les habitants des villes de Thrace n'étaient plus *ἀμελέτητοι πολέμων*, il faut supposer que cela s'applique aussi aux habitants de la capitale. La population de celle-ci fit enfin ce qu'elle voulait faire lors de la bataille d'Andrinople de 378, quand elle réclamait des armes, et par son aide armée, elle permit à l'empire d'éloigner le danger barbare. Non seulement le patriotisme, mais encore la foi religieuse furent

(1) Socrates Schol., *Historia ecclesiast.* IV, 38 = Migne, *P.G.*, 67, p. 560-561.

(2) Amm. Marcell., Gardthausen, XXVI, 6, 16-18, et XXVI, 7, 1.

(3) Il faudrait ajouter bien entendu le brillant exposé de Seeck dans son tome V,p.314, sqq. Il nous dispense de traduire tout au long les pages 20 à 23 de *Carigradski Narod*. Les détails les plus caractéristiques sur l'armement du peuple sont empruntés au roman de Synésius (N. d. l. R.).

les deux principaux mobiles de cette militarisation. C'est à partir de cette époque, croyons-nous, que la population de Constantinople reste armée. Elle se compose d'un noyau permanent que l'on grossit par une mobilisation (*δημότευσις*), et sous Théodose II, cette armée citadine est déjà très nombreuse, puisqu'il est question de 8.000 Verts armés (1). Nous voyons cette milice armée participer à la restauration des murs en 438.

IV

Les partis (*μέρη*) du *δῆμος*; ils sont en rapport avec l'hippodrome mais n'en représentent pas moins le peuple réel de Constantinople avec ses aspirations sociales et politiques.

Nous avons vu comment le peuple de Constantinople en armes savait participer à la vie de la cité et de l'État. Examinons maintenant de quoi cette population se composait, et comment elle se comportait vis-à-vis du pouvoir. Quelques modernes voudraient nous faire croire que cette même population, qui avait héroïquement repoussé les Avares et les Sarrasins, n'était autre que la basse classe des lazzaroni et des mendiants de la vieille Rome, vivant de pain et de jeux, et qu'elle se déchirait elle-même dans son aveugle passion pour les spectacles du cirque. Rambaud dans son article : *Le monde byzantin*, p. 763, dit que spécialement au VIe et au VIIe siècle, l'histoire des factions se confond d'une certaine manière avec l'histoire de l'empire. Il nous dépeint comment les Verts et les Bleus déchaînent la guerre civile, comment les membres des factions se livrent de véritables batailles, comment les émeutes de Constantinople se répercutent dans les grandes villes d'Orient, Antioche, Tarse et Alexandrie. D'après tout cela, on devrait penser que ce ne sont pas seulement les factions de l'hippodrome de la nouvelle Rome qui provoquent ces tempêtes, ou qui, suivant les paroles de Rambaud, « ont fleuri sur ce sol avec une luxuriance tropicale », mais que ce sont tout simplement de vrais partis populaires avec leur vie tumultueuse. Procope (*De Bello Persico*, Bonn, p. 119,

(1) Ce renseignement d'une importance capitale est fourni malheureusement par une source tardive (CODINUS, *De Aedificiis*, Bonn, p. 47), mais il n'y a aucune raison valable de le mettre en doute : cf. notre p. 6, en haut (622).

l. 11 à 19) dit qu'une *στάσις τῷ δήμῳ ἐνέπεσεν* en janvier 532. Il introduit le récit de cette fameuse sédition par les mots non moins fameux : *Les δῆμοι étaient depuis longtemps partagés en Bleus et en Verts dans chaque cité* (1). Il résulte de l'expression *στάσις τῷ δήμῳ* et *οἱ δῆμοι* que chez lui, *δῆμος* équivaut à *οἱ δῆμοι*. Et Procope dit ensuite: « Mais il n'y a pas longtemps qu'ils se disputent et qu'ils affrontent les morts les plus honteuses, à cause de ces noms et à cause des gradins qu'ils occupent à l'amphithéâtre lorsqu'ils assistent aux jeux ». Si l'on considère comme une sorte de maladie mentale (*ψυχῆς νόσημα*) le fait de lutter ainsi pour des noms et pour des places, il faudrait caractériser de la même manière les luttes parlementaires anglaises du temps de Jacques II, car les partis se querellaient alors pour le nom de Whig et de Tory, pour le droit de siéger à gauche ou à droite. Sous Théodose II, les Verts et les Bleus se disputent aussi pour les *βάθρα* de la partie droite de l'hippodrome (Jean Malalas, p. 351, l. 5 et 352, l. 7). Ces *ψυχῆς νοσήματα* atteignent les peuples dans leurs périodes de fraîcheur et de jeunesse, au moment de leur plus grande fermentation vitale. Les noms et les places ne sont que des symboles. Rambaud (*De Byz. Hip.*, p. 18) l'a dit et n'aurait pas dû l'oublier : *non Circus tamen sed et forum Romanum et Atheniensis agora et Capitolium.* Quand Procope nous dit qu'il y avait peu de temps, en 532, qu'avaient éclaté les disputes dans le peuple partagé en Bleus et en Verts, il ne songe qu'à l'histoire de son temps : car il est trop clair que de tels conflits s'étaient déjà produits plus d'une fois avant Justinien. Il est certain que si les Bleus et les Verts furent souvent en opposition, c'est à cause de questions politiques importantes. Ainsi, à la catastrophe de Maurice, les premiers à se réconcilier avec Phocas furent les Verts. Les Verts firent l'opposition la plus violente à Phocas lorsque celui-ci commença ses « fureurs » : ils jouèrent un rôle de premier plan dans la tragédie de sa chute ; les premiers, ils mettent le feu au quartier impérial ; quelques-uns d'entre eux, semble-t-il emmènent la femme d'Héraclius et sa mère dans l'île de Calonyme. Ce sont eux qui chassèrent du quartier incendié les hommes qui restaient fidèles à Phocas sous le commandement de Bonose. Ce sont eux qui plus tard critiquent le mariage d'Héraclius avec Martine ; ce sont eux également qui

(1) *Οἱ δῆμοι ἐν πόλει ἑκάστῃ, ἔς τε Βενέτους ἐκ παλαιοῦ καὶ Πρασίνους διῄρηντο.*

ont provoqué la sédition Nika. Dans toutes ces circonstances, agissaient-ils comme un simple parti de l'hippodrome ? Lorsqu'Héraclius est proclamé, après le refus de Priscus ou Crispus, la proclamation est faite par le Sénat et le peuple, le peuple armé naturellement. Car le peuple était armé, même en temps de paix avec l'ennemi extérieur. Notons ici une curieuse expression de Malalas (Bonn, p. 487) (1) : lorsque les Samaritains et les Juifs se révoltent dans Césarée de Palestine, *ἐστασίασαν ποιήσαντες τὸ ἓν ἐν τάξει πρασινοβενέτων* (cf. Malalas, Bonn, p. 473-477) (2), et il appelle les émeutiers de Nika *ὁ δῆμος τῶν λεγομένων Πρασινοβενέτων* (est-ce que dans ce passage *ὁ δῆμος* signifie toute la population de Constantinople ? Est-il possible que le mot *δῆμος* signifie seulement la force armée de la population de Constantinople ?) « Et ils tombèrent ainsi réunis sur leurs concitoyens chrétiens dont ils tuèrent beaucoup ». Si dans un tel passage on voulait prétendre qu'il s'agit de partis du cirque et rien que de partis du cirque, nous ferions les questions suivantes : a) est-ce que par hasard les chrétiens n'appartiendraient pas, eux aussi, à la section sportive des Verts et à la section sportive des Bleus ? b) que signifient l'accouplement de ces deux mots en un seul et surtout l'addition *ἐν τάξει* ? Les expressions *βένετοι* et *πράσινοι* avait fini par être employées pour désigner les troupes citadines armées et elles avaient fini peut-être, en Syrie, dans le langage populaire, par avoir cette signification spéciale, sous la forme *Πρασινοβένετοι*. En juin 529, d'après Théophane (De Boor, p. 178 ; Bonn, 274) éclata en Palestine une révolte judéo-samaritaine qui aboutit au couronnement d'un certain Julien. On nous dit à ce propos, que les Samaritains sortirent avec des épées à la main (Malalas, Bonn, p. 446-447). Donc, même en temps de paix, ils portaient les armes. N'était-ce pas en qualité de milice citadine ?

Autre épisode : du temps de Zénon, un jour, *οἱ πρασίνου μέρους* (3), dans l'hippodrome d'Antioche, se mirent à jeter des pierres à l'« archonte » et consulaire Thalassios et le chassèrent de l'hippodrome. Thalassios nota celui qui lui avait jeté une pierre à la tête : c'était un *περιχύτης λουτροῦ* (garçon de bain) de condition infime. Il le fit arrêter et emmener au prétoire. Mais alors *οἱ δῆμοι*

(1) *Hermes*, VI, p. 373.
(2) *Hermes*, VI, p. 377.
(3) Malalas, Bonn, p. 389 (*Hermes*, VI, p. 372-373).

τοῦ πρασίνου μέρους se précipitèrent au prétoire sur « l'archonte » *καὶ βαλόντες πῦρ*.... D'après ces mots, *τὸ πράσινον μέρος* comprenait plus d'un dème, puisqu'il y a *οἱ δῆμοι*. Et Thalassios dut s'enfuir d'Antioche, un autre « archonte » fut nommé. Six mois plus tard, nouvelle émeute pendant qu'on célèbre les jeux. Et les gens *τοῦ αὐτοῦ πρασίνου μέρους* tuent du monde et incendient une partie de la ville. Théodose apaise *τὰ δημοτικά*. D'après cela, à Antioche, toujours sous Zénon, *οἱ δῆμοι* ou *οἱ τοῦ πρασίνου μέρους* sont un élément turbulent, nombreux, tout-puissant. Il faut noter aussi, puisque le texte l'indique avec précision, que les *δῆμοι* appartiennent au *μέρος* ; ce *περιχύτης λουτροῦ* appartient *τῷ πρασίνῳ μέρει* ; les Juifs à l'hippodrome étaient assis sur les gradins *τοῦ βενέτου μέρους*. Sur quoi s'appuie le gouvernement en Orient, ou sur quoi pense-t-il qu'il peut s'appuyer ? Sur la masse, sur le *πράσινον μέρος* ? Et faut-il que nous rappellions qu'à Antioche la masse était monophysite ? Évidemment Malalas n'est pas aussi clair que nous le voudrions, lorsqu'il parle de choses qui étaient familières à ses lecteurs (1). Nous voudrions qu'il distinguât un peu plus nettement l'hippodrome, le peuple en général, les *μέρη*, les *δῆμοι*. Nous ne trouvons pas chez Malalas de mention de groupements purement sportifs. On nous dit seulement que Zénon s'irrita contre les Verts (2), sous prétexte qu'ils n'auraient pas tué tous les Juifs, et l'on sait que ces Juifs étaient assis sur les gradins des Bleus. Mais nous n'entendons parler d'aucune démarche ou action des Bleus eux-mêmes ; nous n'entendons même parler d'aucune résistance des Juifs, qui là-bas, faisaient partie des Bleus.

Si la population d'Antioche pouvait exercer une telle action sur les destinées de la ville et de la province, combien plus important devait être le rôle de la population de Constantinople en temps de paix extérieure comme en temps de guerre ! Car cette population était l'héritière de l'ancien *populus romanus*, elle se sentait comme telle, elle en avait les privilèges. Qu'est-ce qui, à Constantinople en temps de guerre et de troubles internes, fournit pour ainsi dire son cadre à la création de la milice urbaine ? Nous avons vu plus

(1) Certainement, ces *δῆμοι τοῦ πρασίνου μέρους*, qui *ὥρμησαν εἰς τὸ πραιτόριον* et qui causèrent beaucoup d'autres troubles, sont ces mêmes hommes armés qui, en 540, défendirent si désespérément la capitale contre Khosroès I[er].

(2) MALALAS, Bonn, p. 389 (*Hermes* VI, p. 373).

haut (p. 625-626) que l'on conduit les dèmes aux murs. Une autre fois la même chose eut lieu *σὺν τοῖς δημάρχοις* (cf. p. 630) : Théophylacte, De Boor, p. 297) ; une autre fois nous avons trouvé 2.400 hommes inscrits dans le catalogue des démarques Cosme et Serge que l'écrivain décrit comme *ἐρασταὶ τοῦ χλοάζοντος* et *τῆς ἀντιθέτου αἱρέσεως* (*κυαναυγοῦς*, Théophylacte, p. 296). Une autre fois on les appelle *πράσινοι* et *βένετοι* (p.631 : Müller, FHG, V, p. 37-38). Et lorsque le peuple se réunit à l'hippodrome, et qu'il ne s'agit pas seulement de jeux, nous voyons le peuple appelé soit *δῆμος* (ou *δῆμοι*, ou *λαοὶ*) soit *πράσινοι* ou *βένετοι*. Mais s'il s'agit uniquement de jeux et de spectateurs, apparaissent, non pas deux noms, mais les quatre noms des quatre couleurs des corporations sportives : *βένετοι, λευκοί, πράσινοι, ῥούσιοι*. Partout ailleurs qu'à l'occasion même des jeux, les Blancs sont associés aux Bleus, et les Rouges aux Verts. Au contraire, il n'y a pas d'association des Blancs et des Rouges, tandis que « le démarque des Bleus est en même temps démarque des Blancs, et le démarque des Verts en même temps démarque des Rouges ». Quand nos sources parlent de troubles, émeutes et démonstrations populaires, nous ne trouvons pas nécessairement dans ces sources les noms de Bleus et de Verts ; par exemple pour la *παραφυλακὴ τῶν τειχῶν* etc., donc pour des faits militaires, nous avons trouvé le mot *δῆμοι* ou bien *πολλοί*, mais sans la mention des Bleus et des Verts ; de même dans le roman historique de Synésius, *δῆμος* et *Αἰγύπτιοι* (au lieu de *Βυζάντιοι*). Le cadre pour la formation des milices citadines doit être le cadre même qui servait au classement de la population : cadre local, quartiers urbains — ou cadre professionnel, métiers. Dans le premier cas, on comprend parfaitement que l'on donne le nom de *δῆμοι* à des milices citadines, et celui de *δημόται* aux unités de miliciens ; mais l'autre hypothèse est « pensable »,et les deux systèmes peuvent avoir été combinés (2). On pourrait en outre imaginer un troisième système, particulièrement indiqué à Constantinople (et partout où il y avait un hippodrome): et à son tour, ce système pouvait être amalgamé avec les deux autres.

Ce système est celui dans lequel le cadre est fourni par les associations sportives, créées en vue de l'hippodrome. Il allait de soi, du moment que l'hippodrome était le lieu le plus notoire de Con-

(1) Cf. Wilken, *op. cit.*, Friedlaender, *op. cit.*, II, Uspenskij, *op. cit.*
(2) Cf. *supra*, p. 625 sqq. (chap. II).

stantinople (et des autres villes à hippodrome). Ces corporations dès lors, n'étaient plus des entreprises privées (1), mais des associations publiques en vue d'une institution publique et d'un intérêt général.

Quelle a été, à l'origine, la base de ces associations ?

Mais avant de passer à autre chose, nous demandons : Pourquoi deux nouvelles couleurs, introduites par Domitien, ont-elles disparu si tôt du cirque ? Il s'agit des couleurs : *Or* et *Pourpre* (2). Il semble que les empereurs n'aient pas voulu, au moyen de ces couleurs « impériales », se singulariser, s'isoler de leur peuple. Et pourquoi le peuple de la Rome ancienne se passionnait-il tellement pour les couleurs ? Et pourquoi plus encore celui de Constantinople ?

Il me semble que ni Friedländer (3), ni Rambaud (4) ne peuvent expliquer ce phénomène, surtout pas pour la période « byzantine » et pour le monde gréco-romain oriental. Le seul port d'un insigne de telle ou telle couleur peut attirer dans tel ou tel parti seulement ceux qui sont déjà rattachés par quelque autre lien aux jeux de l'hippodrome, mais non pas la grande masse du peuple ; donc les Verts et les Bleus n'auraient pu embrasser toute la masse du peuple, et encore bien moins l'entraîner dans leur tourbillon social et politique, et cela pendant de longues années ! Et comment aurait-il pu se faire que les spectateurs se passionnassent toujours pour la même couleur, au point que, par exemple, Théodose II attribua durablement aux Verts (qui étaient les plus nombreux) la plus grande place à l'hippodrome (5) ? Rambaud (6) affirme catégoriquement qu'au moment où les luttes religieuses battent leur plein, l'importance des « factions » diminue ; cela ne peut signifier que le «peuple», à ce moment-là, s'intéresse moins aux jeux de l'hippodrome ; mais cela veut dire qu'à cette heure, le peuple s'occupe moins d'autres questions, sociales et politiques. Les Juifs d'Antioche, librement, *εἰς τὸ βένετον θεωροῦσι*, mais une fois, *στάσεως γενομένης*, la faction Verteles assassine et les brûle en masse *ὡς τῶν Ἰουδαίων θεωρούντων εἰς τὸ βένετον μέρος*. Il y a là deux

(1) Comme le veut par exemple FRIEDLAENDER, *op. cit.*, pour Rome.
(2) FRIEDLAENDER, *op. cit.*, 6e éd., IIe partie, p. 337.
(3) FRIEDLAENDER, *op. cit.*, 6e éd., IIe partie, p. 337.
(4) RAMBAUD, *Le Monde byzantin*, p. 764-766.
(5) MALALAS, Bonn, p. 351-352.
(6) *Le Monde byzantin*, p. 764.

phénomènes distincts ; les Juifs n'ont pas été persécutés pour des raisons sportives, mais pour des raisons plus profondes ; on se souvient de l'admonestation de Zénon aux Verts d'Antioche, « qui n'ont pas exterminé les Juifs » (1).

Considérons encore ceci : les empereurs Gaïus, Néron, Domitien, Lucius Vérus, Commode, Elagabale, dans la Rome ancienne, se sont toujours déclarés pour les Verts (2), les empereurs postérieurs dans la Nouvelle Rome,pour les Bleus (3), avec des exceptions caractéristiques, Théodose II, Zénon et Phocas, et nous pourrions dire encore : Léon Ier (4) et Anastase, qui se déclarèrent pour les Verts : ce qui donne une période « pro-Verte » qui comprend tout le ve siècle et va même jusqu'à l'année 518. Nous pensons à ces grandes émeutes dans toutes les villes importantes de l'Empire(5), qui coïncidèrent avec l'avènement de la nouvelle dynastie justinienne, avec le ralliement des Empereurs, du parti Vert, au parti Bleu, avec une forte réaction politique et religieuse ! Est-ce que vraiment, pour ces empereurs, même les plus mûrs, les plus sérieux, la grande affaire était la couleur? On nous dit, il est vrai, que les empereurs de ces siècles byzantins, au cirque même, aux jeux, prenaient parti pour telle ou telle couleur (et pourtant ces couleurs étaient quatre, et non deux) et leurs cochers,c'est-à-dire pour leurs *supporters* dans l'assistance ; mais cette opinion ne semble pas démontrée, car nous voyons au contraire que les empereurs se conduisent d'une manière tout à fait impartiale(6) à l'égard des partis *sportifs*, à l'hippodrome même. D'ailleurs, s'il en était ainsi, ne pourrions-nous l'expliquer par cette exclamation de Rambaud : « Mais quoi? L'empereur byzantin n'était-il pas, lui aussi un Byzantin (7) »? Il n'en faudrait pas moins s'étonner que les empereurs — toujours d'après Rambaud — fussent prêts à jouer leur

(1) MALALAS, *ibid.* (*Hermes*, VI, p. 373) ; voyez *supra.*

(2) Vitellius et Caracalla pour les Bleus, cf. FRIEDLAENDER, *op. cit.*,

(3) Michel III encore : cf. RAMBAUD.

(4) Pour Léon Ier, RAMBAUD dit (*De byz. Hipp.*, p. 40) : *restitutus Prasinis favor* ; pour Anastase Ier, *unam e minoribus factionibus, Russatos scilicet, secundus respexit* (p. 41), mais les Rouges (et les Blancs) n'apparaissent distincts des Verts (et des Bleus) que pour les jeux. [Voir pourtant MALALAS,XVI, 393, texte gênant pour M.M. Note de H. G.]

(5) MALALAS, Bonn, p. 416, l. 3 ; THÉOPH., éd. de Boor, p. 166, l. 26 (Bonn, 256).

(6) Cf. MALALAS, *Hermes*, VI, p. 375.

(7) RAMBAUD, *Le Monde byzantin*, p. 765.

couronne sur un coup de dés, à mettre l'empire en péril « pour une casaque de cocher ». Et puis, pourquoi ces « empereurs byzantins, en dépit de tous les changements de personne, se sont-ils déclarés, de Justin Ier à Phocas, pour les Bleus, tandis qu'avant Justin Ier, toute une série d'empereurs s'était prononcée pour les Verts, les Verts favorisés également par une série caractéristique d'empereurs de la Rome ancienne?

Quels sont les éléments du peuple, demanderons-nous encore, qui siégeaient sur les degrés Verts — et quels sont ceux qui siégeaient sur les degrés Bleus?

Marc-Aurèle, semble-t-il, était « au-dessus des couleurs »; Julien peut-être aussi, Julien qui d'ailleurs, est fort antipathique aux Antiochéniens si passionnément « Verts », *ὡς Χριστιανοὶ θερμοὶ ὄντες*. Ici le peuple (*ὁ δῆμος*) se trouve en opposition avec *οἱ συγκλητικοί, οἱ ἀξιωματικοί*. Et ce sont les *δημόται*, les « popolari», qui *ἔκραζον αὐτῷ* (à l'empereur) *ὑβριστικὰς φωνάς* [2]. Où est-il question ici de couleurs et de spectacles?

A Constantinople, il semble que ce fut un besoin pour l'État de favoriser une couleur, de « s'appuyer sur elle », comme on dirait aujourd'hui (mais non à l'occasion des jeux), et en effet, les empereurs, à de certaines époques, « s'appuyent toujours sur la même couleur ». Aussi, au début du VIIe siècle, cette opinion dominait dans la masse du peuple, que le principe invariable de tout empereur (et même des usurpateurs possibles et futurs) était et serait perpétuellement de protéger les Bleus. Cette opinion était si bien enracinée dans les esprits que, pendant les derniers jours de Maurice, Germanos, beau-père du fils de ce dernier et candidat au trône, a beau faire des promesses au Verts *ἐπὶ συνθήκαις τισὶ καὶ ὁμολογίαις ἐγγράφοις* [2] (quel rapport avec les « jeux »?), on ne le croit pas. Les Verts lui expriment,en effet, leur ferme conviction que Germanos (on a envie d'ajouter : une aussi haute personnalité, un aristocrate comme lui!), ne pourra jamais renoncer à son parti-pris, à sa passion (*προσπάθεια*). Et pourquoi non? pourrions-nous

(1) RAMBAUD, *Le Monde byzantin*, p. 764.

(2) MALALAS, Bonn, p. 327, l. 10.

(3) THÉOPHYLACTE, VIII, 9, de Boor, p. 302 (Bonn, 332-333). C'est grand dommage, vraiment, qu'on ne nous dise rien du contenu de cette proposition d'une *Declaration of Rights*. !

ajouter. La couronne impériale ne vaut-elle donc point que l'on « change de couleur » ? Germanos ne s'y engage-t-il point, par écrit ? Oui certes ; mais à cela les Verts répondent, avec beaucoup de prudence et de raison : l'empire romain tel qu'il est à cette époque ne peut pas ne pas s'appuyer sur les Bleus, ne pas les favoriser — à moins que l'empereur ne soit un homme d'une toute autre « farine » que les empereurs n'ont été jusqu'alors : un centurion Phocas (mais non Germanos, de sang sénatorial) sera peut-être pour les Verts. L'armée elle, aurait été pour Germanos.

Dans cette différence de couleurs, il y a donc au fond des différences de classe. Nous savons que divers empereurs de Rome, Gaïus, Néron (1), Domitien, Lucius Vérus, Commode, Elagable favorisaient les couches profondes du peuple ; la cause en était évidemment qu'ils étaient contre les couches supérieures, lesquelles culminaient dans le Sénat, où se maintenaient encore les idées aristocratiques et républicaines. A Constantinople aussi, il y eut des empereurs qui, pour d'autres causes, s'appuyaient sur le peuple : Théodose II, Léon Ier, Zénon et Anastase Ier ; d'autres, les empereurs de la dynastie justinienne, s'appuyèrent plutôt sur l'aristocratie.

Ainsi les Verts (avec les Rouges), c'étaient surtout les couches sociales inférieures, tandis que les Bleus (avec les Blancs) représentaient les couches supérieures. A la vérité, cette « cristallisation » avait commencé dans le Cirque de la Rome aînée, mais elle s'est surtout accentuée à Constantinople, au fur et à mesure que les dépenses de l'hippodrome ont pesé plus lourdement sur le peuple lui-même. La « couleur » n'était en soi qu'un fait indifférent, sans aucune signification ; mais le partage des spectateurs et des sympathies à l'hippodrome, et tout ce qui en résulte, n'étaient ni un enfantillage, ni un *ψυχῆς νόσημα*, mais une chose fondée sur la nature elle-même.

Résumons : la cristallisation des partis s'est faite autour des couleurs, mais non pas à l'amphithéâtre comme lieu de spectacles, ni autour des couleurs, emblèmes fortuits de corporations sportives. Elle s'est faite avec les *éléments* mêmes de ces associations sportives, et finalement les intérêts politiques et sociaux et les tendances

(1) Bury, *op. cit.*, p. 338, nous dit, en contradiction ici avec Friedländer, que «Néron favorisait la couleur bleue» ; c'est possible. Il s'agirait alors de Néron jeune, sous l'influence de Sénèque.

politiques et sociales de la population tout entière ont trouvé dans ces partis une expression et des organes.

Rambaud lui-même, bien qu'il parte d'un point de vue tout à fait opposé et qu'il aboutisse à un résultat contradictoire au nôtre, résume objectivement son analyse par ces mots : *Quamquam crediderim, in diversis Byzantii regionibus habitasse Venetos ac Prasinos, atque ex illa diversitate acerbatas etiam fuisse hippicas simultates* [1] et : *nec mirum si Urbis aut suburbiorum aliae Venetae, Prasinae aliae, regiones fuerint...*, puis, encore : *non regiones tantum urbanae, aut suburbanae sed opificum aut mercatorum collegia haec illi, huic illa, factioni favisse videantur...* « les corporations » *aut* « die Zünfte » : *suum cuique collegio vicum aut urbis regionem adtributum fuisse* (Cedrenus I, 648 : *qui Sericorum pretiosorumque et auro intextorum vestimentorum mercaturam exercebant,juxta Zeuxippi thermas incolebant*) *credere licet... In decimo saeculo Prasinae parti iconographi aliique opifices addicti fuisse videntur* (*De Caerim.* II, 15, p. 590).

Si donc les spectateurs de l'hippodrome se rattachaient à l'un ou à l'autre groupe, non par la couleur, ce qui est une chose tout extérieure, mais personnellement, comme individus, membres de telle classe ou de telle profession et aussi comme habitants de quartiers déterminés, s'il en est ainsi, dis-je, il est facile de comprendre la violence élémentaire des passions qui font irruption à l'hippodrome *aussi*. N'est-il pas compréhensible également que ces passions aient également flambé, parfois, au-delà des murs de l'hippodrome, dans la vie sociale, religieuse et politique ? Et inversement, les épisodes des jeux ne peuvent avoir été, dans ces troubles, que l'étincelle, car les masses des spectateurs ne venaient pas à l'hippodrome, oublieux ou indifférents à l'égard de leurs préoccupations ordinaires d'ordre non sportif. La couleur ne leur servait en quelque sorte que de drapeau ou de cri de guerre. De même nous comprendrons à merveille, à présent, pourquoi deux couleurs sont groupées en un parti en dehors de l'hippodrome ; les quatre couleurs ne se distinguent qu'à l'égard des jeux. Mais dans les autres occasions non sportives, il n'y en a que deux, Bleus et Verts. Et nous comprendrons, maintenant aussi, pourquoi, surtout au Ier siècle, dans la Rome ancienne, la couleur est restée simplement couleur ou du moins surtout couleur ; tandis qu'après la transplantation

(1) *De Byz. Hipp.*, p. 31.

de ces institutions hippodromiques dans l'Orient grec, apparaissent dans le peuple même seulement deux partis qui, étant donné que les factions de l'hippodrome embrassent le peuple tout entier, sans en exclure même les *συγκλητικοί* et *ἀξιωματικοί* de Malalas, prennent à cause de cela les noms fortuits de Verts et de Bleus. D'après tout cela, il semblerait donc que les passions politiques, sociales et autres qui agitent l'empire ne viennent pas de l'hippodrome, mais au contraire qu'elles ont parfois leur écho jusque dans l'hippodrome.

V

Les Verts et les Bleus habitent des quartiers différents et des régions diverses des environs de Constantinople. Les Verts proviennent des classes inférieures et les Bleus des classes supérieures.

On l'a vu plus haut, les Verts sont turbulents : dans la milice des dèmes, ils sont les plus nombreux. Sous Théodose, à l'hippodrome, on leur assigne une place plus grande qu'aux autres, et il en sera toujours ainsi. Ils sont enclins à l'agitation révolutionnaire (Maurice, Phocas). Des deux partis, ils sont le plus audacieux, le plus impulsif. Tout cela, nous l'avons déjà dit, paraît indiquer clairement que les Verts sont les représentants des classes inférieures. En faveur de cette hypothèse, et à l'appui du fait que les Bleus et les Verts étaient concentrés dans certaines *γειτονίαι* ou *τοποθεσίαι* (1), nous trouverons encore quelques indices frappants :

A) le *περιχύτης τοῦ λουτροῦ* (2) dont nous avons parlé, à cause duquel les Verts d'Antioche se soulèvent en dehors de l'hippodrome, nous a donné l'occasion de rappeler que, dans la réunion de l'hippodrome, en janvier 532, les Verts se plaignent que l'on a tué quelques-uns de leurs partisans. C'est, disent-ils, le sixième meurtre que l'on commet, *εἰς τὸ Ζεῦγμα*, c'est-à-dire sur un Vert (3).

(1) Mais non pas *ῥεγεῶνες* (*regiones*) (Cf. Théophane, éd. de Boor, p. 369, l. 14 (= Bonn, p. 565) qui, à Constantinople comme à Rome, étaient au nombre de 14.

(2) Voyez plus haut, p. 636.

(3) Théophane, de Boor, p. 183, l. 10 (Bonn p. 281).

Cette mention du quartier de *Ζεῦγμα* indique que le *Ζεῦγμα* comptait uniquement ou surtout des Verts parmi ses habitants. Or le *Ζεῦγμα*, déjà d'après sa situation dans la région commerçante de la Corne d'Or ([1]) et sur la route des quartiers situés *πέρα (τὸ)*, était une espèce de *suburbium*, assez éloigné des centres urbains qu'habitaient les hautes classes et où vivait le petit peuple : n'est-ce pas un marchand de bois (*ξυλοπώλης*) ([2]) dont les Verts dénonçaient le meurtre ? Et le parti qui alors est accusé de faire violence à l'autre, c'est le parti des Bleus, lesquels, pendant tout ce curieux dialogue à l'hippodrome, ripostent d'une manière assez méprisante à ces griefs des Verts.

B) Dans ce même dialogue, les Verts, réclamant protection contre les persécutions dont ils sont l'objet, disent ceci : « Nous ne savons même pas où se trouve le palais, ô trois fois Auguste, ni les bureaux du gouvernement ; dans notre vie, nous n'allons en ville qu'une seule fois, quand on nous assied sur un âne » (c.à d. lorsqu'on nous conduit à la potence) ([3])». Bury ([4]) observe à ce sujet : «On peut inférer de ce passage que les membres de la faction Verte n'avaient pas l'autorisation de séjourner en ville et étaient confinés aux quartiers de Péra et de Galata, sur l'autre rive de la Corne d'or ». Mais cette plainte des Verts ne peut pas se prendre littéralement. En effet, contre la réalité de cette plainte parlent le passage sur le quartier de *Ζεῦγμα* et beaucoup d'autres. Mais on voit par ce passage que : 1) les Verts en général n'habitent pas dans les quartiers distingués de la ville, mais qu'ils demeurent en dehors de ces quartiers, et qu'ils se trouvent surtout dans les quartiers ouvriers et commerçants (bien il y en eût au centre topographique même de Constantinople) ; 2) quand ils parlent de *πόλις*, ils veulent parler du palais et des bureaux officiels, insinuant que ces institutions, qui devraient être celles de tous, sont pour ainsi dire accaparées

(1) MORDTMANN, *Esquisse topographique*, p. 45, nº 76.

(2) THÉOPHANE, DE BOOR, p. 183, l. 16 (= Bonn, 282).

(3) *Ποῦ ἐστιν, ἡμεῖς οὐκ οἴδαμεν, οὐδὲ τὸ παλάτιον, τρισαύγουστε, οὐδὲ πολιτείας κατάστασις· μίαν εἰς τὴν πόλιν προέρχομαι, ὅτ' ἂν εἰς βορδώνην καθέζομαι.* THÉOPHANE , DE BOOR, p. 182, l. 26 à 29. MORDTMANN, *Justinian und der Nika-Aufstand*, Konstantinople, 1898, p. 26, traduit à tort : « Wir wissen nicht mehr », ce qui donne un sens tout à fait différent.

(4) BURY, *op. cit.*, II, p. 55, n. 5.

par les riches et les grands seigneurs (1). Mais il n'en avait pas toujours été ainsi, puisqu'ils étaient jusqu'à Justin I le parti dominant (2).

C) Dans le même dialogue, chez Théophane (p. 182, l. 19-23), ce passage : *οἱ Πράσινοι· εἴ τις οὐ λέγει, ὅτι ὀρθῶς πιστεύει ὁ δεσπότης, ἀνάθεμα αὐτῷ ὡς τῷ Ἰούδᾳ.—Μανδάτωρ· ἐγὼ ὑμῖν λέγω· εἰς ἕνα βαπτίζεσθε. Οἱ δὲ Πράσινοι ἀνεβόησαν ἐπάνω ἀλλήλων καὶ ἔκραζον, ὡς ἐκέλευσεν Ἄντλας· «εἰς ἕνα βαπτίζομαι.* Et là-dessus le *μανδάτωρ* les menace : «*ὄντως εἰ μὴ ἡσυχάσητε, ἀποκεφαλίζω ὑμᾶς*... Bury, au cri des Verts « *εἰς ἕνα βαπτίζομαι* » observe: « Les Verts prennent visiblement les paroles du *μανδάτωρ* dans le sens monophysite. Les mots *ὡς ἐκέλευσεν Ἄντλας* sont obscurs. Mais que l'idée religieuse ne fût pas seule à rapprocher ou à diviser les partis populaires dans les villes de l'Orient byzantin, on peut le penser, bien que par exemple les Verts d'Antioche aient été sans aucun doute monophysites. Mais d'après Bury, dans les paroles citées de Théophane, il y aurait de la part du gouvernement une sorte d'insinuation de monophysisme à l'égard des Verts de Constantinople qui *ἀνεβόησαν ἐπάνω ἀλλήλων, καὶ ἔκραζον,* évidemment offensés, et qui répondent au *μανδάτωρ* du tac au tac : *εἰς ἕνα βαπτίζομαι,* c. à d. «Très bien, je me fais baptiser au nom d'un seul Dieu, et non pas de deux Dieux comme vous autres, Chalcédoniens, qui divisez la personne de Dieu. » Là-dessus le *μανδάτωρ* (au nom de l'empereur) les menace de leur faire couper la tête. Mais les croyances monophysites avaient alors beaucoup de partisans à Constantinople (nombreuses preuves de ce fait, bien que l'auteur exagère, dans Jean d'Éphèse) (3) surtout dans le bas-peuple, autrement on comprendrait difficilement ce passage de la Chronique pascale (4) : le 12 novembre 533, à la suite d'un tremblement de terre, toute la ville

(1) Le Dr. MORDTMANN (*Justinian*, p. 25, n. et p. 15) rappelle que, d'après Jean Lydos (Bonn, 256, 5-6), Jean de Cappadoce, préfet du prétoire d'Orient, soutenait avec ostentation les Verts. Nous pensons que cela ne contredit nullement notre théorie, et que ce témoignage pourrait s'expliquer autrement [Sur l'attitude démagogique de Jean d'Antioche, v. l'article d'Ernest Stein dans la *Festschrift Heisenberg* (= *Byzantinische Zeitschrift*, t. XXX, 1929-1930), pp. 376-381. N. D. L. R.]

(2) Peut-être faut-il rapporter à cette circonstance les paroles des Verts (Théophane, de Boor, p. 282, l. 24 : *ἕκαστος σπεύδει ἀρχὴν κρατῆσαι ἵνα σωθῇ· καὶ εἴ τι ἂν εἴπωμεν, θλιβόμενοι.*

(3) *Kirchengeschichte*, übersetzt von SCHÖNFELDER.

(4) Bonn, p. 629, l. 10.

s'assemble dans le forum de Constantin et tout le peuple, *λιτανεύων καὶ λέγων· ἅγιος ὁ θεός, ἅγιος ἰσχυρός, ἅγιος ἀθάνατος, ὁ σταυρωθεὶς δι' ἡμᾶς*. Et le peuple y reste toute la nuit en priant : *ὁ σταυρωθείς, σῶσον ἡμᾶς καὶ τὴν πόλιν* et en criant contre le tome de Chalcédoine. Ici on pourrait se demander si ce *δῆμος τῶν λιτανευόντων* qui passe toute la nuit au forum de Constantin est composé des classes supérieures ou des basses classes, du moins essentiellement. Il semble évident, a priori, qu'il était formé surtout des classes inférieures. Mais il y a plus. Les noms de quelques quartiers situés près de ce forum confirment cette opinion : a) *Ἀρτοπώλιον* (1) (quartier des boulangers) sur la *Μέση* ou rue centrale, entre le forum de Constantin et le forum Tauri ; b) *Μακρὸν ἔμβολον* (1) (aujourd'hui de même « le marché long ») au N. de l'*Ἀρτοπώλιον* et du forum de Constantin ; c) *τὰ γουνάρια* (1) (les pelissiers) *καὶ τὰ ἀργυροπρατεῖα* entre l'Octogone et le forum de Constantin ; ensuite *τὰ Κηροπώλεια* (1) (marchands de cire) ; d) non loin de là, *τὰ Χαλκοπράτεια* (1).

Le forum de Constantin était le centre topographique pour les quartiers S.-E. de la ville, entre la Propontide et la Corne d'or. Sans aucun doute, ces quartiers étaient habités surtout par le petit peuple, et ainsi s'explique facilement cette tendance monophysite du *δῆμος τῶν λιτανευόντων*. Il y a un rapport évident entre l'insinuation de monophysisme du *μανδάτωρ* impérial à l'adresse des Verts en 532, et ce *δῆμος τῶν λιτανευόντων* de novembre 533, composé d'éléments populaires, et qui se montrent si fanatiquement monophysites.

D) Il est curieux que la *τοποθεσία τῶν λεγομένων Πιττακίων* (2)... soit au contraire surtout habitée par les Bleus. Or les *Πιττάκια* sont le côté Est du forum de l'Augusteon où se trouvaient les palais impériaux etc. (3). C'était donc un quartier *fashionable*. Voici deux textes à ce sujet : *a*) en octobre 562 (4) se produisit un *διμερὲς ἐκ τῶν Βενέτων*. Les épées sortent des fourreaux et un *κληρικὸς* tombe, *υἱὸς ὢν Ἰωάννου κομενταρισίου τοῦ ἐπίκλην Γύλου* (donc pas *τινός* comme ailleurs). D'après la note de de Boor (p. 237 éd.

(1) MORDTMANN, *Esquisse*, n° 122 (p. 69) ; n° 10 (p. 7) ; n° 121 (p. 68) ; n° 112 (p. 62) ; n° 118 (p. 67) ; n° 119 (p. 67).

(2) MALALAS, *Hermes*, VI, p. 380 ; cf. *τὰ ἐπίκλην Πιττάκια* éd. de Bonn, p. 492, l. 7.

(3) MORDTMANN, *Esquisse*, n° 112 (p. 62) et n° 115 (p. 64).

(4) MALALAS, Bonn, p. 492, l. 7 sqq.

de Théophane) cet événement serait le même que celui que Théophane appelle émeute populaire aux *Πιττάκια*. Or, Théophane écrivant au début du IXe s., n'a plus besoin, à propos des *Πιττάκια* de mentionner l'addition de Malalas : *ἐκ τῶν Βενέτων*. - *β*) Second témoignage à propos d'une conspiration du 15 nov. 562 contre Justinien I. Le mécontentement général contre l'empereur semble avoir rapproché les uns des autres les Verts et les Bleus. De nouveau un inconnu (*τις τοῦ μέρους τοῦ πρασίνου*) doit être mis à mort, à cause d'une offense à l'égard d'un curateur impérial (1), mais comme on l'emmène par ce quartier *τῶν λεγομένων Πιττακίων, οἱ ἀπὸ τοῦ βενέτου μέρους* interviennent, l'enlèvent et se réfugient avec lui dans l'asile de la Grande Église toute proche (Ste-Sophie). Et à présent nous demandons : « Où étaient les amis Verts de cet homme ? » S'il y avait eu des Verts dans ce quartier des *Πιττάκια*, ils auraient naturellement «à fortiori» coopéré avec les Bleus. Alors se produit *στάσις μεγάλη περὶ τούτου* et beaucoup de désordre dans l'église même. Un désordre général, comme l'indique le mot *τῷ δήμῳ* employé plus loin. Alors l'empereur fait grâce, fait des promesses par l'intermédiaire d'un silentiaire (*φιλανθρωπεύσατο, δηλώσας τῷ δήμῳ διὰ σιλεντιαρίου μανδάτα*). Mais au lieu de cela, *τοὺς ἐκ Βενέτου μέρους ἐπόμπευσεν ἐπὶ ἡμέρας δύο* et ce pourrait avoir été le motif pour lequel plus tard les Bleus, lors de cette émeute Verte qui avait commencé dans le quartier de *Μαξεντζιόλου* (voir plus loin, p. 33), n'ont pas pris parti pour la police et le gouvernement.

E) Ainsi le quartier des *Πιττάκια*, au centre même de la ville, quartier administratif, est un quartier Bleu par excellence. Pendant les premières années de Justin I, nous trouvons un certain Théodose surnommé Ztikkas (2), extrêmement riche et possédant la dignité d'*ἰλλούστριος*. Il embrasse avec tant de ferveur le parti des Bleus que le préfet de la ville, Théodote, *τῆς δημοκρατίας τῶν Βυζαντίων καταδυναστεύων*(3), le fait exécuter de sa propre autorité. Mais quelle est la conséquence de cette mesure ? Ce préfet est immédiatement révoqué et on lui enlève la ceinture, insigne de sa fonction (*ἀπεζώσθη*). Voilà une chose qui ne se serait pas passée à propos d'un Vert quelconque (*τινός*). Que d'ailleurs le gouvernement ait

(1) MALALAS, *Hermes*, VI, p. 380.

(2) *Ibid.*, p. 416, l. 3 sqq.

(3) *Ibid.*, p. 416, l. 10 : « en domptant la licence effrénée (*δημοκρατίαν*) des Byzantins ».

lutté alors contre les Bleus (*κατὰ τῶν δημοκρατούντων Βενέτων ἠγωνίσατο*) qu'il avait lui-même déchaînés, cela est fort naturel, puisque les Bleus avaient provoqué *ταραχὰς ἐν πόλεσι*. Mais même après ces troubles, le gouvernement se garda bien de faire contre les Bleus ce que l'empereur Marcien avait fait contre les Verts (*μὴ πολιτεύεσθαι πρασίνους ἐκέλευσε μήτε στρατεύεσθαι ἐπὶ ἔτη τρία*) ou ce que fera Phocas (*ἐκέλευσε τοὺς πρασίνους μηκέτι πολιτεύεσθαι*) (1). Tout ce que fait le gouvernement de Justin contre les Bleus, est indiqué par les mots *θεωρίαι ἐπήρθησαν, καὶ οἱ ὀρχησταὶ ἐκ τῆς ἀνατολῆς καὶ πάντες ἐξωρίσθησαν*.

F) Lors de la seconde préfecture de la ville de Zémarque, les gens du quartier *τοῦ Μαξεντιόλου* s'opposent à l'arrestation d'un jeune homme appelé *Καισάριος*, et se battent pendant deux jours avec les soldats. L'empereur envoie des troupes de renfort et des excubiteurs. Il y a de nombreuses pertes du côté de la force armée, mais aussi du côté *τοῦ μέρους τῶν Πρασίνων* (2). Ce texte identifie en somme les gens de ce quartier avec les Verts. Ce quartier est donc surtout habité par les Verts. Mais la durée du combat et l'importance des renforts prouvent que d'autres quartiers encore étaient venus à la rescousse des Verts. Bien que les Verts aient ainsi combattu deux jours contre l'armée impériale, en éprouvant de grandes pertes, ils ont encore la force d'avancer jusqu'au forum de Constantin (3), jusqu'au Tétrapyle du Forum Tauri, et enfin jusqu'au prétoire du préfet de la ville. La lutte prend donc la direction du quartier le plus important et le plus central de la ville après le palais impérial, et les Verts occupent le côté convexe du demi-cercle qui va du Strategion au Tétrapyle (4), ligne stratégique d'une importan-

(1) Théophane, de Boor, n. 297, l. 4 (Bonn p. 458).

(2) Malalas, *Hermes* VI, p. 380-1.

(3) *Ἀνῆλθον ἕως τοῦ φόρου* (certainement le forum de Constantin) *καὶ τοῦ Τετραπύλου* (du forum Tauri) *καὶ τοῦ πραιτωρίου τοῦ ἐπάρχου τῆς πόλεως*.

Il semble que la *γειτονία Μαξεντιόλου*, à cause de ce verbe *ἀνῆλθον* et à cause des mots *συνέβαλλον δὲ ἐν τῷ Στρατηγίῳ* (d'après Mordtmann à l'E. et en contre-bas du forum) *τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ* — était aussi quelque part dans les environs de la Corne d'Or, donc près du *Ζεῦγμα*.

(4) Si nous cherchons à déterminer le centre géométrique de ce demi-cercle convexe que les Verts avaient occupé en combattant, nous sommes conduits à fixer sur la Corne d'or le point de départ du combat. C'est une raison supplémentaire de chercher sur la Corne d'or la *γειτονία Μαξεντιόλου*.

ce décisive dans une guerre de rues. Là-dessus le préfet Zémarque est déposé. On l'a sacrifié à la fureur populaire, et Malalas ajoute : « et les gens du parti Bleu n'eurent pas de conflit avec les Verts, mais ils combattaient en liaison avec les excubiteurs et les troupes régulières. » Malalas confirme donc que, dans cette occasion encore, les Bleus luttent contre l'émeute avec les troupes impériales.

G) *Δημοτικὴ ταραχὴ* de novembre 561 qui commence à l'hippodrome par une attaque des Verts contre les Bleus (1).

a) Bien que les troubles commencent à l'hippodrome, on ne voit aucune indication qu'il s'agisse de compétitions relatives aux jeux, au contraire, on voit clairement que les partis sont aux prises avant que l'empereur ne se montre à l'hippodrome. L'agitation, ici encore, est apportée du dehors dans l'hippodrome.

b) L'empereur se rend dans sa loge, et voyant la bataille, il s'efforce de séparer les deux partis. Il ne s'agissait donc pas d'une émeute contre le gouvernement. Il y a de nombreuses victimes des deux côtés.

c) Là-dessus les Verts arrivent dans la *Μέση*, *εἰς τὰς γειτονίας τῶν Βενέτων*, et ils lapident tous ceux qu'ils trouvent (sans aucun doute des Bleus). Nous voyons donc que les *γειτονίαι* Bleues avoisinaient la *Μέση* qui, parallèlement aux murs de la Propontide, conduit de la Porte d'Or vers l'Augusteon, et dont partent les autres rues principales vers les différentes portes de terre ferme au N.-O. et au Nord. Notons encore que la *Μέση* ne part pas de la Corne d'Or, quartier commerçant et ouvrier de Constantinople. Notons enfin que la *τοποθεσία* purement bleue *τῶν Πιττακίων* (cf. *d*) se trouve immédiatement près du forum Augusteon, tandis que nous avons vu que les quartiers commerçants sont entre le forum de Constantin et la partie voisine de la *Μέση* dans la direction de la Corne d'Or. On peut donc s'attendre à ce que ces quartiers bleus (2) soient l'ha-

(1) Théophane, de Boor, p. 235-236 (= Bonn, p. 364).

(2) Wilken pense que les *γειτονίαι*, « chez Théophane, dans le récit du soulèvement de 554 (il faut écrire : novembre 561), indiquent (*andeuten*) les maisons qui, d'après un passage de Théodore Balsamon, appartenaient aux partis du cirque, c'est-à-dire étaient habités par les fonctionnaires de ces partis ». D'après Wilken, le mot *γειτονία*, qui signifie voisinage, est dû à ce que ces maisons étaient au voisinage du cirque ! Mais c'est inexact, car nous avons vu *sub litera F* que la *γειτονία τοῦ Μαξεντιόλου* signifie tout simplement le *quartier* de *Μαξεντίολος*. Rambaud, *De byzant. hipp.*, p. 91-92, emploie les termes de *vicinia*, *insula* et ajoute pour le xe s. : « Gitoniarchae sive regionum

bitat des gens distingués. Le dimanche matin, à l'aube, les Verts arrivent de nouveau dans le quartier bleu (*vicus*) *καὶ ἥρπαζον τὰς καταστάσεις*. Les Bleus se réfugient dans l'église de la Mère de Dieu aux Blachernes, à l'extrême Nord de Constantinople, alors située en dehors de la ville, vers la campagne de Constantinople. Alors le gouvernement intervient et *οἱ ἐξειλήσαντες Πράσινοι* (c'est-à-dire les Verts qui ont réussi à s'échapper) se réfugient dans l'église de Ste-Euphémie à Chalcédoine au-delà du Bosphore. Ici se pose une question. Est-ce que ces quartiers des Blachernes et de Chalcédoine sont ceux que l'on appelle plus tard *τὰ περατικὰ μέρη* (1), que l'on oppose à *τὰ πολιτικὰ μέρη* des Bleus et des Verts ?

d) Tandis que le premier jour des bagarres se produisent dans l'hippodrome et dans la rue, surtout dans la *Μέση*, cette attaque faite le dimanche contre le quartier Bleu de la *Μέση* est l'œuvre d'un nombre moins considérable de Verts, peut-être uniquement des hommes armés. Le premier jour, il y avait eu une mêlée générale.

e) L'autorité fait son devoir, punit la *ταραχὴ* par *πολλαῖς βασάνοις* et ne lâche pas les coupables jusqu'à la Noël. Pour l'émeute, armée contre le gouvernement, dans le cas analysé sous la lettre D, la persécution des Verts a duré dix mois.

f) Immédiatement après ces troubles « démotiques », Théophane(2) nous parle du transfert des sept scholes des différentes villes d'Asie en Thrace dès février 562. A quoi se rattache cette indication ? Aux nombreux troubles et émeutes des dernières années de Justinien, ou bien au danger Hun ?

H) Le 13 mai 559, lors de l'attaque des Huns et des Slaves, attaque navale heureusement repoussée (3), lorsque les masses reviennent de l'hippodrome où l'on avait célébré la fête de la fondation de Constantinople, les Bleus manifestent leur mécontentement. Nous croyons qu'à ce mécontentement il y avait une cause sérieuse et plus profonde : *a*) Malalas (4) parle de bagarres en divers lieux.

capitanei sub hipparchi dispositione, idem ac sub demarchi, stetisse reperiuntur » ; et « Ad imperatoria convivia admissi gitoniarchae duodecim numero sedebant. » Cf. Constantin Porphyrogénète, *De caerimonis*, II, 52, p. 750, 752.

(1) Uspensky, op. cit. et Rambaud, *De byz. hipp.*, surtout p. 30 et 86.

(2) De Boor, p. 236, l. 16 (Bonn 365).

(3) V. plus haut, p. 625 sqq.

(4) Bonn, p. 490, 1 à 16 — p. 491, l. 12.

b) Car ce sont les Bleus qui sont venus de Pera et de Galata (*ἀπὸ Συκῶν*) et ont brûlé *παραθαλασσίους ἀποθήκας*, et non point l'inverse. Ces Bleus peut-être ne s'étaient pas trouvés précédemment à l'hippodrome.

c) Sous les termes généraux *οἱ Πράσινοι* et *οἱ Βένετοι* de Malalas, il faut comprendre, dans chaque cas, *une partie* des uns ou des autres, et les combats entre Bleus et Verts ont eu lieu partout : au portique Moschien, en divers lieux, sur la Corne d'Or (où se trouvent les *ἀποθῆκαι*), sur la *Μέση*. La conflagration était générale. Deux groupes de quartiers urbains brûlaient avec la préfecture de la ville ; la lutte dura deux jours, jusqu'à ce que le comte des excubiteurs Marin et le curopalate Justin entrassent en scène avec une force armée considérable. Alors seulement l'apaisement se fit. Ici mieux qu'ailleurs apparaît que les Bleus et les Verts étaient de nombreux milliers d'hommes et que ces deux *μέρη* étaient deux couches hostiles de la population de Constantinople et des environs.

Encore deux points à mettre en relief :

a) Lorsque, après une représentation à l'hippodrome, les Verts furent à l'*ἔμβολον τοῦ Μοσχιανοῦ* attaqués par les Bleus, il marchaient *μετὰ παραφυλακῆς*, ce qui veut dire qu'une partie d'entre eux, composée d'hommes armés, vint à la rescousse pour les protéger.

b) lorsque les Bleus vinrent *ἀπὸ Συκῶν*, passant la Corne d'Or, et se mirent à brûler les *ἀποθῆκαι*, ils tirèrent sur ceux qui voulaient éteindre l'incendie, car *εἶχον τῶν αὐτῶν ἐργαστηριακῶν διαφόρους ἀμοιβάς*, c. à d. que ceux-ci s'opposaient à eux de toute manière (passage mal compris par Ducange : quibus et ipsi officinatores opem etiam suam suppeditarunt ?) Il est tout naturel que ces ouvriers (*ἐργαστηριακοί*) se soient opposés aux Bleus, d'autant plus que nous avons démontré que les quartiers du port sur la Corne d'Or étaient des quartiers Verts. Cette opposition des ouvriers est confirmée par les paroles qui suivent : *καὶ τῇ ἔριδι συσχεθέντες, ἔκαυσαν τὴν οἰκίαν ἐν τῷ νεωρίῳ*.

Résumons maintenant ce que nous avons vu dans cette partie de notre travail. Le quartier de *Ζεῦγμα*, situé au-delà de la Corne d'Or et sur le port était presque sûrement Vert (cf. A). Les Verts nous sont apparus comme des gens des basses classes, qui ne peuvent pas quotidiennement entrer en contact avec l'empereur et les pouvoirs impériaux et les autorités gouvernementales (cf. B) ; il nous est

apparu que, certaine année du règne de Justinien, un soupçon d'hétérodoxie pèse sur les Verts ; il est très vraisemblable que les manifestants monophysites du 12 novembre 533 sont venus des quartiers commerçants des environs du forum de Constantin (mais plutôt de la direction de la Corne d'Or : lettre C) ; la *τοποθεσία τῶν Πιττακίων* sur le forum Augusteum, endroit « select », est habitée uniquement par des Bleus (lettre D) ; nous avons vu que sous Justin Ier, un fameux préfet de la ville est déposé parce qu'il a puni des Bleus de distinction, tandis que sous Marcien et Phocas au contraire, tout le parti Vert est traité sans ménagement (cf. E) ; la grande émeute Verte (*στάσις*) qui abat le préfet de la ville Zémarque II, a commencé dans la *γειτονία τῶν Μαξεντιόλου* sur la Corne d'Or, ou près de la Corne d'Or ; ensuite elle s'est propagée vers l'Ouest jusqu'au forum de Constantin, décrivant un grand demi-cercle convexe (cf. F) ; dans la rue principale de Constantinople, la *Μέση*; nous avons trouvé les quartiers Bleus agités de *δημοτικαὶ ταραχαί* ; les démotes Bleus se réfugient dans l'église pour se protéger des agresseurs Verts, et cette église se trouvait dans la campagne de Constantinople (terre ferme), tandis que les démotes Verts, pour échapper à la répression,passent l'eau et vont à Chalcédoine (lettre G). Nous avons vu jusqu'à présent, dans le rôle d'agresseurs, les Verts. Nous les avons vus aussi s'insurger seuls contre le pouvoir impérial. Mais, le 13 mai 559, nous voyons les bleus attaquer les Verts en faisant un grand circuit et déboucher même des environs de Constantinople. Des bandes Bleues arrivées *ἀπὸ τῶν Συκῶν*, massacrent et brûlent dans le quartier du port (sûrement habité par des Verts) ; les Verts s'y défendent, mais il paraît qu'ici ils ont été surpris, car dans la même occasion, des combats se sont livrés sur d'autres points de la ville, spécialement dans la *Μέση*, tandis que les Verts concentraient leurs combattants dans la ville (cf. H) ; il est possible que les Verts, aux incendies allumés par les Bleus dans le port, aient répondu en allumant à leur tour l'incendie dans la rue centrale.Or, dans la région appelée *Συκαί*, il ne faut pas s'attendre, du moins dans ce siècle, à trouver une population de marins et de commerçants, mais plutôt d'agriculteurs, de colons, d'*adscripticii*, et en général d'*ἀγροῖκοι*, et aussi de grands propriétaires des quartiers suburbains de terre ferme. Ces Bleus avaient naturellement de l'antipathie pour les hommes du port et les ouvriers ; et c'est probablement pour venir à l'aide des Bleus du centre de la ville que ces gens de la campagne ont fait une di-

version contre les *παραθαλασσίους ἀποθήκας* des Verts. Il est curieux que ces Bleus suburbains (nous les appellerons *περατικοί*) (1) se servent de l'arc (*τοξεύουσι*), ce que nous n'entendons pas (2) dire des démotes, *πολιτικοί*(1). C'est peut-être du côté de ces Bleus pératiques qu'il faut chercher la cavalerie *τῶν εὐαγῶν οἴκων* dont parle Théophane dans le passage cité : cf. *παντὸς ἀνθρώπων ὅπου ἦν ἵππος*. Ce sont ceux qui, peu de temps auparavant, contre l'invasion barbare, avaient coopéré avec le corps de cavalerie de Bélisaire. Et il faut retrouver ici aussi les *ἀγροίκους* de Théophylacte qui avaient coopéré à la défense de la campagne de Constantinople.

D'après tout cela, les Bleus habitaient surtout les quartiers distingués, non-commerçants et non-industriels de la ville et du faubourg des Blachernes et possédaient aussi des adhérents dans la population agricole extra-urbaine. Ils constituaient donc une classe socialement supérieure, avec des clients et des colons, mais dans la ville, ils formaient la minorité. Au contraire, les Verts formaient une population d'ouvriers de marins et de commerçants,et leurs *γειτονίαι* étaient dans le centre commerçant de la ville,y compris spécialement la région du port et la région maritime de Constantinople, à quoi il faut ajouter les quartiers analogues de Chalcédoine, et en général *Πέραν*. Dans le camp Vert, l'élément le plus turbulent et le plus fort se recrute dans la population du port et les régions pératiques (Chalcédoine, etc.), tandis que la force des Bleus, ce sont les clients et les serviteurs des gens riches et des propriétaires, et en général tout ce qui dépend d'eux. Les Bleus pératiques sont le noyau populaire et guerrier, probablement toujours armé, du camp Bleu. A tout cela, il faut encore ajouter ceci :

En deux passages nous trouvons un patron des Verts : la première fois au temps de Théodose II, c'est le puissant favori de l'empereur, Chrysaphios, de tendances monophysites, qui, nous dit-on, *κατῆρχε πάντων τῶν πραγμάτων... ἦν γὰρ πάτρων καὶ προστάτης τῶν Πρασίνων* (3). Est-ce bien un *patronus* ou bien est-ce une expression de Malalas, signifiant protecteur, fauteur, au sens large du mot ? Est-ce que le *προστάτης* ici signifie déjà la même chose que le démarque plus tard ? Une autre fois, en 491, les Verts com-

(1) Cf. De Caeremoniis I, 17, p. 105 sqq.

(2) Liutprand de Crémone (loc. cit.) dit seulement : multitudo clipeolis et spiculis dedecorata.

(3) Malalas, Bonn, p. 369.

mencent une émeute et le peuple ne s'apaise que lorsque l'empereur remplace par un nouveau préfet le préfet de la ville, et ce nouveau préfet s'appelait Platon, et était *πάτρων τοῦ Πρασίνου μέρους* (1). Ici on ne dit pas qu'il était en même temps *προστάτης*. Sans doute, de ces deux passages, on ne peut pas encore conclure qu'il s'agit d'un véritable patron des couches inférieures, c.à.d. des Verts, mais il est curieux qu'on ne nous parle jamais d'un *προστάτης* des Bleus.

Tenant donc compte de tout ceci, on comprend parfaitement le sens des faits que Rambaud résume lorsqu'il parle de l'amitié traditionnelle des empereurs pour les Bleus.

Les Bleus étaient les premiers à saluer de leurs acclamations l'empereur : au début des jeux de l'hippodrome, l'empereur faisait d'abord le signe de croix devant les Bleus. Le domestique des scholes, en même temps « démocrate » des Bleus au xe s., était supérieur en dignité au comte des excubites, « démocrate » des Verts. Lorsque Constantin Porphyrogénète donna des courses en l'honneur d'une ambassade arabe, on s'arrangea pour faire triompher les Bleus, pour que l'honneur rendu aux ambassadeurs fût plus grand.

VI

Le peuple de Constantinople et la question religieuse.

L'attitude des partis à l'égard des questions de foi est importante. Rambaud a démontré clairement que les partis (le Bleu et le Vert) ne défendent pas, dans tout l'Empire, ni tout le temps (disons pendant deux siècles) la même confession religieuse (2). Mais cela ne veut rien dire, car autrement les deux partis seraient purement et sim-

(1) MALALAS, ib. p. 394. Cf. RAMBAUD, *De byz. hipp.*, p. 42. Rambaud écrit 491, tandis que la Chronique pasc. a 498. Bury se décide pour 493, mais BROOKS, *Engl. hist. Rev.*, 1893, p. 232-233, s'appuyant sur le témoignage de MARCELLINUS COMES, adopte aussi l'année 491.

(2) Cf. RAMBAUD, *De byz. hipp.* p. 65-69. Il va sans dire que si nous adoptons ici la solution de Rambaud, nous la formulons à notre manière, que nous avons indiquée plus haut.

plement identiques aux deux confessions religieuses. Par contre, il est très normal qu'à des époques différentes et dans des villes diverses, les Bleus et les Verts représentent régulièrement deux tendances religieuses opposées, puisque Bleus et Verts se recrutent dans des classes sociales différentes. Ainsi on peut parfaitement comprendre que les Verts d'Antioche, sous Zénon, soient monophysites, tandis que, sous le même empereur, ceux de Constantinople ne le sont pas. Si une opposition religieu se vient s'ajouter à la différence de classe, au même moment où se produit un changement de tout le système politique, il peut se produire facilement un ébranlement politique et social comme celui qui nous est décrit par l'auteur des *Anecdota* (1) pour les premières années du règne de Justinien. — Rambaud dit (2) « *religionis, non colorum causa commotus populus* ». Et il a raison. Et le trône lui-même peut être ébranlé si, à Constantinople, les deux partis sociaux forment une sorte de ligue religieuse contre l'empereur. Tout le monde sait qu'à l'époque chrétienne, le peuple de l'empire d'Orient, et particulièrement de Constantinople, estimait que les questions religieuses étaient d'intérêt public. Ici la force de l'opinion publique (3) était immense ; un saint Jean Chrysostome s'appuyant sur elle, pouvait braver tous ses ennemis personnels et la cour impériale elle-même. C'est encore l'opinion publique qui explique l'immense influence d'un patriarche d'Alexandrie comme Cyrille. La flamme intérieure qui couvait dans les masses populaires flambait en émeutes et en massacres. Le peuple grec avait créé la gigantesque organisation de l'église chrétienne, cristallisé dans cette église tout son état social avant même que le christianisme eût conquis l'empire (4). Et il acquit dans cette révolution, — car c'en est une — plus de force et de conscience. C'est pourquoi les empereurs étaient forcés de donner beaucoup d'attention à la voix de leurs sujets, qui étaient leurs frères en christianisme. Comment les questions religieuses ne se seraient-elles pas mêlées à l'opposition des Bleus et des Verts, n'auraient-elles pas joué leur rôle dans cette lutte qui, Rambaud le reconnaît quelque part, entraîne toute la population ? Constantinople n'a pas toujours été

(1) PROCOPE, *Anecdota*, (Bonn), chap. VII, p. 47, l. 14-20.
(2) Cf. RAMBAUD, *De byz. hipp.*, p. 67.
(3) V. plus haut p. 646, l. 25 à 28.
(4) FINLAY (trad. all.), *Griechenland unter den Römern*, p. 90 à 91, et MOMMSEN, *Röm. Gesch.* V, p. 321 à 322.

pareillement ni purement orthodoxe. Ainsi, en 388 (1), les Ariens provoquent des troubles à Constautinople ; les Ariens, dans un élan de courage furieux, attaquent le palais de l'évêque Nectarios, s'en emparent et y mettent le feu ; après quelques règnes d'empereurs Ariens cela n'est pas étonnant. Le parti politique de «Typhon», qui, à la fin du IVe et au début du Ve siècle, avec l'aide des Goths de Gaïnas, disputait le pouvoir à Constantinople au parti patriote d'Aurélien, était, d'après Bury, un parti arien, au moins comme tendances. Ce parti tombe avec les Goths de Gaïnas (2). Il est remarquable que Chrysaphios (patron des Verts) favorisait au cirque la faction des Verts, et que Marcien favorisait les Bleus, tandis qu'après son avènement à l'empire (Marcien et Pulchérie) se déploie une réaction religieuse contre les monophysites qu'avait favorisés Théodose II(3). Dans la querelle eutychienne, Théodose II avait soutenu Eutychès : et en même temps il favorisait les Verts (nous dirions aujourd'hui : s'appuyait sur les Verts) (4). Nous avons parlé plus haut (5) des manifestations monophysites de Constantinople en 533, et certainement Théodora a continué à représenter cette tendance et à favoriser cette couleur religieuse. Faut-il objecter à cela, d'après Rambaud (6), que Léon Ier, orthodoxe déclaré, était en même temps un ami des Verts (des Verts de Constantinople), tandis qu'il traitait si durement les patriarches hérétiques d'Alexandrie et d'Antioche ? Bury (7) explique cette déposition des chefs ecclésiastiques par les violences scandaleuses des deux confessions dans certaines villes. Ainsi, ces mesures étaient nécessaires au point de vue gouvernemental et les empereurs de cette époque, même dans les questions de foi, ne pouvaient pas négliger le point de vue politique, ni la raison d'État. Léon Ier et Zénon pouvaient parfaitement s'entendre avec les Verts de la capitale, alors que dans les autres métropoles ils déposaient des patriarches trop ambitieux et trop entreprenants. Mais contre les Ariens qui avaient presque disparu du monde romain, tout le monde se leva, lorsque Léon Ier

(1) SOCRATE, *Hist. Ecl.* V, 13.
(2) V. plus haut, p. 633, 654.
(3) BURY, op. cit. I p. 135, en partie d'après RAMBAUD, *De byz. hipp.* p. 65.
(4) BURY, op. cit. I p. 191.
(5) Cf. plus haut, p. 30-31.
(6) RAMBAUD *De byz. hipp.*, p. 65.
(7) BURY, op. cit. I p. 191.

fut pressé de nommer César le fils d'Aspar. Alors le Sénat lui-même murmura et le peuple de la capitale se souleva par peur de l'arianisme, et alors (1) le peuple tout entier *ὅσον ὑγιῶς ἐφρόνει περὶ τὴν πίστιν* (orthodoxe), réclama de l'empereur un César orthodoxe.

Lorsque Zénon, le 9 janvier 475, dut quitter Constantinople (2), le peuple grec, irrité contre les Isauriens, soutint la conjuration qui s'était formée contre lui, mais ce même peuple, un peu plus tard, étant profondément orthodoxe et Chalcédonien, s'emporta contre l'usurpateur Basilisque, à cause de son encyclique monophysite. Il semblerait d'après cela que le monophysisme n'était pas très répandu à Constantinople. D'autre part, le fait que l'Henotikon de Zénon ait pu se maintenir si longtemps, est la preuve qu'à Constantinople même le courant anti-monophysite n'était pas précisément fort. Importantes aussi sont les conférences hétérodoxes (3) d'Anastase Ier avant son avènement à Ste-Sophie, devant un public choisi. Que sous Zénon il y eût des éléments monophysites à Constantinople, c'est prouvé par un texte de Théodore le Lecteur (4). «... à l'église de St-Michel, près du palais impérial, chanta l'addition monophysite au Trisagion (511) (5), et cet *ὄχλος μισθωτός*, le dimanche suivant, renouvelle cette manifestation à Ste-Sophie où il va, armé de bâtons. » Et pourtant, Anastase Ier n'était pas un monophysite déclaré. Bury (6) parlant de nombreuses émeutes à Constantinople sous son règne, note « que ces troubles prenaient l'aspect de rixes entre Bleus et Verts. Anastase était partisan des Verts, étant donné qu'il s'identifiait avec le parti monophysite non orthodoxe ». Le parti orthodoxe, à Constantinople, était fort, à cause du patriarche, du nombreux clergé, de la foule des moines peut-être, aussi des couches supérieures et de la classe moyenne. Mais les cou-

(1) Zonaras, XIV, 1., Dindorf III, p. 251.

(2) Brooks, *op. cit.*, p. 217.

(3) Bury, op. cit., I, p. 290.

(4) L. II, chap. 26, Migne, PG LXXXVI, 1, p. 197.

(5) *ὥστε τοὺς ὀρθοδόξους ἐξ ἀνάγκης μετὰ πληγῶν αὐτοὺς ἐλάσαι* dit Théophane De Boor, p. 154 (d'après Théodore le Lecteur). Le Dr. Aug. Knecht, *Die Religionspolitik Kaiser Justinians* (Würzburg, 1896), p. 76, reconnaît que cette formule fut d'abord mal comprise ; mais le malentendu s'éclaircit et la signification monophysite resta. V. *supra*, p. 647 : « et ils criaient contre le tome de Chalcédoine... »

(6) Bury, op. cit., I, p. 295.

ches inférieures étaient-elles orthodoxes ? En 514-515, Vitalien, le comte révolté des fédérés scytho-hunniques comptait sur le soutien du parti orthodoxe. A cette époque, nous entendons parler à Constantinople, à l'occasion des jeux de l'hippodrome, d'une *στάσις τοῦ δήμου*. L'empereur dut ajourner la cérémonie, et on tua beaucoup de monde. Le *nykteparchos*, ou préfet de police, fut même tué dans le combat (1). Nous lisons encore à propos de l'émeute suivante (2) : tous acclamèrent Vitalien comme empereur. Anastase savait bien que Vitalien avait un but politique ; il le prouva au peuple d'une manière frappante (3), et cependant il ne céda pas au parti orthodoxe, mais contre la volonté du patriarche, il fit cette addition au Trisagion (*σταυρωθεὶς δι' ἡμᾶς*), et beaucoup, par peur, le suivirent (4). Lorsqu'ensuite se produisit une grande révolte(*στάσις*),avec incendie de beaucoup de maisons et des meurtres sans nombre, à côté des troupes impériales, il faut imaginer comme engagés dans cette lutte, les deux partis populaires, bien qu'on nous dise que la populace se mit à crier contre Anastase, et à réclamer un autre souverain, tandis que tous voulaient Vitalien. Et lorsque Vitalien s'entretenait de la paix, avec Zénon, fait jurer les *πρίγκιπες ἑκάστης σχολῆς*, l'empereur, le sénat, les *ἄρχοντες* et les *λαοί*, il faut bien croire que Vitalien avait besoin de s'assurer d'un peuple (tel est ici le sens de *λαοί*) qui n'était pas en entier orthodoxe. La grande opposition contre Anastase Ier dans ses dernières années, résulte plutôt de ses mesures financières (5) que de son monophysisme. Aussi Bury nous dit-il (6), que les neveux d'Anastase, sous Justin et Justinien, dans leurs aspirations au trône, étaient soutenus par le parti monophysite (7) et les Verts, que jadis leur oncle avait favorisés, et qu'au contraire l'accession au trône de Justin Ier s'explique par le fait qu'il avait

(1) JEAN D'ANTIOCHE, *Hermes*, VI, p. 347.

(2) THÉOPHANE, DE BOOR p. 159 (Bonn, 246) ; Théophane l'attribue par erreur à l'année 512-513 au lieu de 513-514.

(3) JEAN D'ANTIOCHE, *Hermes*, VI p. 347.

(4) THÉOPHANE, DE BOOR, p. 160 (Bonn, 246). Ici encore, Théophane se trompe d'une année. L'événement doit être de 514 à 515, Cf. MOMMSEN, *Hermes* VI, p. 357.

(5) Ainsi que le montre un texte de JEAN LYDUS, *De Magistratibus*, III, 46-49. (Bonn, p. 239-242.).

(6) BURY, op. cit. I p. 334.

(7) D'après THÉOPHANE, DE BOOR, p. 159, (Bonn 245), Hypatius lui-même n'était pas monophysite.

favorisé le parti orthodoxe anti-anastasien (les Bleus) (1). Bury, plus loin, (2), explique non seulement l'importance politique, mais l'origine de l'importance des factions du cirque par leur lien avec les querelles religieuses en Orient et par l'identification des partis du cirque avec les partis théologiques. Mais les fluctuations religieuses font partie de la vie générale de la nation, et aux diverses époques et dans les différents lieux elles ont diversement influencé les partis politiques. Du reste, les confessions n'ont pas alors de limites géographiques, et les différences extérieures entre l'orthodoxie et le monophysisme n'étaient pas clairement marquées. Et il semble à l'historien (je ne dirai pas: au théologien) qu'à Constantinople, même eu 511, l'addition faite au Trisagion (*ὁ σταυρωθεὶς δι' ἡμᾶς*) n'était qu'une *slogan* compréhensible à la masse populaire, pour distinguer les deux confessions. En présence de ce fait, il me semble qu'on pourrait accepter notre opinion, d'après laquelle les masses populaires, n'étant pas organisées sur la base de différences confessionnelles, pouvaient une fois se rallier à telle personnalité politique, et une autre fois à telle autre, bien que ces personnalités fussent les champions de « credo » différents. Ainsi le neveu d'Anastase, Hypatios, déclare qu'il n'a pas communié avec Sévère le monophysite ; et pourtant l'historien doit jusqu'à un certain point se ranger à l'opinion de Bury sur l'appui donné par les monophysites et les Verts aux neveux d'Anastase lorsqu'ils aspirèrent au trône impérial sous Justin et Justinien. Si la population de Constantinople, du temps d'Anastase, uniquement parce qu'elle était mécontente de cet empereur, ne montre aucune tendresse pour le monophysisme, il est possible que plus tard, irritée contre Justinien, elle se soit plus ou moins ralliée à une nuance religieuse qui déplaisait au nouvel empereur. N'oublions pas que ce siècle est une époque où la foule était encore très flottante en matière confessionnelle. Mais beaucoup de critiques ont remarqué que ce n'est pas un simple effet du hasard que ces trois phénomènes se soient produits contemporainement et simultanément : l'abandon par Justin et Justinien de la politique de tolérance à l'égard du monophysisme, caractérisée par l'Hénotikon de Zénon ; la persécution du monophysisme dans toute la vie publique ; les violences des Bleus contre les Verts. A

(1) Bury, op. cit. p. 334.
(2) Bury, op. cit. p. 338.

Antioche par exemple,cette coïncidence des trois faits est complète ; à Constantinople, il est vrai, elle ne l'est pas au point que l'on puisse identifier les Verts, les monophysites et les partisans d'Anastase (d'Hypatius), et pourtant il n'y a pas de doute qu'à Constantinople aussi, bien des filets reliaient ces trois courants. Le mécontentement des Verts, du temps de Justinien, prend des formes de plus en plus acerbes ; le souvenir d'Anastase et le regret de son régime se renforcent constamment dans la mémoire du peuple, qui se rappelle avec une sorte de tendresse l'empereur populaire par excellence. Et le monophysisme, de son côté, trouve plus facilement des partisans dans les rangs de l'opposition sociale et dynastique qu'ailleurs et en d'autres temps. Ainsi peut s'expliquer cette couleur monophysite que Bury reconnaît à la sédition Nika, et celle de la manifestation populaire du 12 novembre 533 dans le forum de Constantin. (1).

Que le monophysisme ait eu des partisans dans les plus hautes sphères de la cour impériale, même après la mort de l'impératrice Théodora, qui semble avoir été d'assez basse extraction, nous le savons ; le bon évêque monophysite, Jean d'Éphèse, nous dit que la nièce de Théodora, Sophie, trois ans encore avant qu'elle devint impératrice, recevait l'Eucharistie avec les orthodoxes (c'est-à-dire pour lui, les monophysites) (2), et il nous indique très finement comment Justin II en personne inclinait vers le monophysisme. Il est vrai, cet écrivain lui-même ne nous cache pas que, lorsque le décret de Justin se préparait, et que les évêques monophysites y faisaient des corrections, tous ceux qui étaient venus, clercs, laïques et sénateurs, se levèrent et lui dirent : « Majesté, si tu introduis ces chapitres dans ton décret, et si on les lit à l'Église, l'Église sera aussitôt bouleversée et détruite, et en voulant te concilier quelques personnes, tu forceras beaucoup d'hommes à quitter l'Église (3) ». Mais par beaucoup d'endroits de l'histoire ecclésiastique de Jean d'Éphèse, nous voyons que dans la seconde moitié du VIe siècle, il y avait encore à Constantinople beaucoup de monophysites. Et ces monophysites, dit l'historien, étaient arrivés à de hautes fonctions

(1) Cf. *supra*, p. 646-647.

(2) JEAN D'ÉPHÈSE, *Kirchengesch.*, II, 10, p. 54.

(3) Ibid., I, 19 p. 19 sqq. Noter qu'il était grave pour les Empereurs romains de provoquer la désaffection religieuse des masses : car à cette époque, se séparer de l'église était en fait la même chose que se révolter contre l'État.

et à une grande influence (1). Nous trouvons même des «patriciennes» qui subissent la persécution pour la foi monophysite. Deux résistent jusqu'à la mort (2). Car, malgré toutes les mesures sévères et même cruelles contre les monophysites (3), nous entendons parler d'une certaine *στάσις* (4) et de grands troubles dans l'Église (5) du temps du patriarche Jean III (15 avril 565 - 31 août 577) qui, comme son prédécesseur (552-565) et successeur (577-582) Eutychios (6) organisa à Constantinople la persécution contre les monophysites. Nous apprenons que beaucoup, parmi les chambellans et les cubiculaires féminines, par peur, se rallièrent au synode de Chalcédoine, «mais le cubiculaire et sacellaire de l'impératrice, André, ne se soumit pas. Lorsqu'on le conduisit à travers la masse du peuple (7) dans la prison du monastère de Dalmatios, une grande foule s'attroupa et tous l'admiraient. Beaucoup glorifiaient Dieu qui lui avait donné la force de tant mépriser le monde. Beaucoup se sentaient confirmés dans leur foi et glorifiaient Dieu. Lorsque le patriarche Jean fait défiler sous la garde de clercs et de « Romains » (c'est-à-dire de soldats) (8), à travers la ville, le prêtre monophysite André, tiré de sa prison, une grande foule s'attroupe pour le voir. Et cette foule, irritée contre ceux qui le tenaient prisonnier, veut les tuer. Alors les clercs se sauvent, et les soldats s'enfuient, et on délivre le saint homme André (9).

Jean d'Éphèse a vu bien des choses de ses propres yeux et il semble qu'il ait séjourné longtemps à Constantinople (10)

(1) Eudémon devint *κόμης τῶν πριβάτων* ; Jean, de la famille de l'empereur Anastase, et par sa mère, petit-fils de l'impératrice Theodora, ainsi que Pierre, de la famille de Pierre Patrice, ont été employés comme ambassadeurs en Perse. V. JEAN D'EPHÈSE, *op. cit.*, II, 11, p. 55.

(2) Id., ibid II 12 p. 56 ; sur les persécutions dans les monastères de Constantinople, cf. I, 10, p. 7.

(3) Les fidèles, comme dit Jean d'Ephèse : cf. *Hist. eccl.* II, 27, p.69 ; II, 30, p. 73. etc..

(4) I, 16, p. 12, au bas de la page.

(5) I, 16, p. 13.

(6) Date d'après KRUMBACHER, *Gesch. der byz. Literatur* 2e éd., p. 1148.

(7) JEAN D'EPH. II, 9, p. 53.

(8) GELZER, GEORGIOS CYPRIUS, *Praef.* XXXIII, cf. p. 1, n. 2.

(9) JEAN D'EPH. II, 16, p. 58.

(10) Il y était en 580 : IV, p. 176 ; son séjour dans la capitale résulte des passages suivants : IV, 45, p. 177 ; V, 7, p. 201 et spécialement I, 22, p. 22 infra : car « nous étions tout près et nous avons tout vu de nos propres yeux » et II, 48, p. 87 : « nous avons vu souvent ces choses de nos propres yeux. »

De sa propre *Histoire ecclésiastique* il parle en bien des endroits avec une grande sincérité et s'excuse même de l'avoir écrite sans haine ni passion pour aucun des deux partis (1). D'après tout cela, son histoire vaut bien les récits des orthodoxes, par exemple, Théodore le Lecteur et la source inconnue de Théophane (2) qui, pour l'époque d'Anastase Ier, nous dit assez clairement qu'à Constantinople tout le monde n'était pas Chalcédonien ; et si peut-être notre Jean d'Éphèse n'a pas tout vu avec des yeux impartiaux, certainement les orthodoxes sont tout aussi suspects. Dans ces conditions, il faut bien admettre que, si, à Constantinople, les manifestations monophysites, comme celles du temps de Justin II dont parle Jean d'Éphèse n'étaient le fait que d'une partie de la population, il en allait de même des manifestations orthodoxes, du temps d'Anastase Ier par exemple : elles aussi n'intéressèrent qu'une partie du peuple. De toute façon, il faut mettre à part celles qui se transforment en mouvements généraux de la population et qui comportent, par conséquent, d'autres facteurs que le facteur religieux, des facteurs sociaux et politiques, et qui mettent en branle la population toute entière. De cette manière, on comprend que les auteurs modernes aient pu donner des explications bien différentes des mêmes faits. Et la population mécontente de Constantinople, lorsqu'elle s'était mise en opposition avec le pouvoir et qu'elle s'était attroupée pour une raison quelconque, pouvait facilement être amenée à appuyer telle ou telle tendance religieuse. Ainsi, on peut concilier l'opinion d'Uspenskij, c'est à savoir que la sédition Nika ne fut pas exempte d'une certaine tendance religieuse, la supposition de Bury que la faction Verte était complètement monophysite (3), et notre idée à nous, que la raison d'être de ces deux partis, Bleus et Verts, était avant tout sociale. Car ces différences d'opinion d'historiens modernes apparaissent très normales, vu la complication des faits. D'après Jean d'Éphèse (4), jusqu'à la sixième année de Justin II, on n'a cessé de travailler, à Constantinople, à concilier les deux tendances religieuses : et Jean lui-même ne paraît pas mécontent du règne de Tibère II.

Cf. VI, 25, p. 225 : « jusqu'au jour d'aujourd'hui, c'est-à-dire l'an 895 », — c'est-à-dire, ajouterons-nous, 583 après J. C.

(1) IV, 46, p. 177.

(2) De Boor, p. 159, l. 1-19 ; Bonn, p. 245.

(3) V. plus haut, p. 658, *in fine*.

(4) I, 3, p. 4.

Il semble donc, d'après tout cela, que l'idée monophysite était représentée à Constantinople, du moins aux ve et vie siècles, dans la population, et qu'elle exerçait une certaine influence sur la vie et sur la conduite des partis populaires. Car c'est seulement le patriarcat de Rome auquel, jusqu'au milieu du viiie s., à l'exception du diocèse de Thrace, appartenait toute la péninsule des Balkans (1), qui était à ce moment-là complètement libre de monophysisme. Déjà l'Asie Mineure possédait un grand nombre de monophysites ; le pays du diocèse de Thrace semble avoir été, plus que Constantinople, exempt de monophysisme. Mais Constantinople, au moins aux ve et vie siècles, avait encore une population monophysite assez nombreuse. Et ce n'est pas étonnant, car cette ville, rien que par sa situation géographique, a toujours été unie avec l'Orient (Asie-Mineure, Arménie, Syrie, Égypte) par des liens plus nombreux et plus forts qu'avec l'Occident. A cette époque, on ne peut donc attribuer à la population de Constantinople une couleur religieuse aussi tranchée qu'on le fait d'ordinaire. Dans sa politique iconoclaste, plus tard, Constantin V pourra se prévaloir (à la différence de la Grèce propre) de la population de la capitale. Le peuple à l'hippodrome traite fort mal les moines qui vénèrent les icônes (2).

Quant aux Ariens, les Byzantins n'en veulent plus dès le ve siècle, et encore bien moins au vie (3). Le monophysisme finit par être liquidé à Constantinople aussi, mais pas beaucoup plus tôt que son dernier avatar, le monothélisme : pour que l'une et l'autre hérésie se soit maintenue si longtemps, il faut que leurs adhérents aient été nombreux dans la capitale. En tous cas, une chose me paraît sûre : la population de Constantinople s'est toujours trouvée dans un parallélisme trop étroit avec l'Église d'État (4) et avec le pou-

(1) Cf. L. Duchesne : *L'Illyricum ecclésiastique*, *Byz. Zeitschr.* I (1892), p. 531-550.

(2) Théoph. De Boor, p. 441 (Bonn. 681). Cf. Bury, op. cit. II, p. 463 sqq.

(3) Jean d'Eph., III, 13, p. 107 ; V, 16, p. 207 ; cf. ibid., III, 31, p. 125-128.

(4) En voici quelques exemples :

a) Lorsque le Patriarche Eutychius veut introduire dans le service du jeudi saint, ses propres répons au lieu des répons traditionnels, « non seulement le clergé de tous les monastères, mais encore toute la ville et tout le Sénat, s'émurent au point que faillit éclater contre lui une grande révolte, et cela de la part de la ville entière » (Jean d'Eph. II, 40, p. 81.)

b) Le patriarche Germain Ie (11 août 715-8 janvier 730) fut proclamé : *ψήφῳ καὶ δοκιμασίᾳ* du clergé, du Sénat *καὶ τοῦ φιλοχρίστου λαοῦ τῆς θεοφυλάκτου ταύτης καὶ βασιλίδος πόλεως* (Théoph, De Boor, p. 384).

c) Lorsque Leontios renversa Justinien II, il le fit, dans tous les quartiers

voir civil, elle sentait trop bien qu'elle était le soutien de l'idée de l'État, pour que cette population n'ait pas été directement influencée par les fluctuations même du pouvoir et pour qu'inversément, la population de Constantinople elle-même n'exerçât pas une très forte influence sur le pouvoir impérial. De tout temps, le mot d'ordre du *δῆμος* de Constantinople, lors de chaque nouvelle élection impériale était : Nous voulons, pour le monde, un empereur orthodoxe (*ὀρθόδοξον βασιλέα*...). Mais, tandis que cette conception de l'orthodoxie finit par s'établir à Constantinople, elle n'a pas toujours eu le même sens ou la même importance pour les partis de l'hippodrome.

VII

Différence entre le public des théâtres avec ses coteries, et les assemblées et partis populaires de l'hippodrome. L'esprit de liberté dans les villes gréco-romaines. Démocratisation du cirque dans ces villes, celui-ci remplaçant les panégyries païennes. Les représentations de l'hippodrome sont étroitement liées à une organisation populaire qui fournit ses cadres à une milice ; population et dèmes.

Déjà, en plus d'un endroit de notre étude, nous avons noté que

de la ville, convoquer de nuit *τὸ πλῆθος τῆς πόλεως* à l'Église de Ste Sophie, et là, avec l'aide du patriarche, il prépare le peuple au coup d'état qui s'accomplit ensuite à l'hippodrome. (Théoph. De Boor, p. 565).

d) Autre cas : lorsque les *σχολαὶ* et beaucoup d'autres (*ἄλλοι πολλοὶ τοῦ πλήθους*), le 14 mai 626, craignirent que Jean Sismo eût l'intention de supprimer, aux scholes, les pains militaires, tous les intéressés accoururent à Ste Sophie ; le patriarche Serge les calma à grand'peine ; le lendemain, les troubles se renouvelèrent à l'église, jusqu'à ce que le patriarche et quelques hauts fonctionnaires annonçassent au peuple,du haut de l'ambon, que Jean était révoqué (Chron. Pasc. p. 715-716).

e) Lorsque Héraclius eut l'idée de transférer la capitale de l'Empire à Cathage, les citoyens, qui redoutaient les conséquences catastrophiques d'une telle décision,se levèrent en masse contre l'empereur ; alors le patriarche obligea par serment l'empereur à renoncer à son projet (Nicéphore, De Boor, p. 12 [Bonn. 14]).

dans l'hippodrome de Constantinople, on peut, si l'on veut y faire attention, distinguer quand, dans cet hippodrome, siège un véritable public, qui se conduit en spectateurs, venus pour voir les courses, les jeux et les représentations ; et quand, dans ce même amphithéâtre, c'est le peuple qui est rassemblé pour une toute autre affaire, comme s'il était au forum romain ou sur l'agora d'Athènes. Le local est le même dans les deux cas, mais le but est différent. Évidemment les éléments de ce public de théâtre sont en bonne partie identiques avec les éléments d'une assemblée populaire. Ce qui peut, à chaque instant, amener cette conséquence que le public des simples spectateurs ait conscience d'être une assemblée du peuple et se transforme en une telle assemblée, ou inversément.

Mais une étude minutieuse pourrait trouver aussi des distinctions plus précises entre les éléments du public du théâtre et les éléments d'une assemblée du peuple. Ainsi le public purement théâtral comporte les quatre couleurs. Exemple : le frére de l'empereur Zénon, le *magister militum praesentalis* et consul Longin (1) fait présent *εἰς τὰ τέσσαρα μέρη* de quatre jeunes danseurs (2). Ainsi il donne aux Verts un jeune Alexandrin Autokyon Caramallos aux Bleus un autre Alexandrin, Rhodos Chrysomallos, aux Rouges Helladios d'Emèse et aux Blancs, un certain Margarites de Cyzique. Très instructif à cet égard est l'épisode (3) qui se produit au théâtre en 514, à l'occasion du dixième numéro au programme (*τὸ δέκιμον*) des Bryta, organisés par le préfet de la ville. Les factions se prirent de querelle (4) ; beaucoup de spectateurs se noyèrent ou furent blessés ou tués, car le peuple était armé d'épées, et on vit même périr dans le théâtre un fils illégitime de l'empereur. Pour cela, l'empereur irrité fit exécuter beaucoup de gens *ἐξ ἀμφοτέρων τῶν μερῶν* et il bannit les quatre danseurs des factions. Ici on voit d'une part l'action des partis populaires, mais d'autre part, on voit qu'à ce spectacle étaient représentés les quatre factions purement spectaculaires. On ne nous dit pas expressément la raison de ce conflit

(1) MALALAS, Bonn. p. 386, l. 14-23.

(2) Ces danseurs sont dits *ἐμμάλλους* ; je ne sais comment traduire ce mot qui paraît avoir un sens technique, spécial. Ces danseurs jouaient sans doute le rôle des « primi ballerini » italiens — cf. *Καράμαλλος* et *Χρυσόμαλλος*.

(3) MALALAS, *Hermes* VI, p. 374 ; cf JEAN D'ANTIOCHE, ibid., p. 343.

(4) I. Jean d'Ant. écrit : *τῶν ἀθροισθέντων τοῦ δήμου ἅμα ξίφεσι κατ' ἀλλήλων ὡρμηκότων...*

des partis populaires, mais on la trouve certainement, pour ces époques troublées, dans les querelles qui se produisaient en dehors de l'hippodrome, bien que Jean d'Antioche en indique l'occasion par une expression très générale : *ὑπό τινος βασκανίας*. L'inverse se produit en 520, lorsqu'à l'Église de Ste-Sophie une émeute éclate contre quelques dignitaires (1), et lorsque le révolté Vitalien, réconcilié ce jour-là avec le gouvernement, entre à Constantinople et devient consul ordinaire ; au moment des courses de l'hippodrome les *δημόται ἐποίησαν στάσιν*, mais les soldats arrivent et en tuent beaucoup. Puis changement de tableau : *τὰ μέρη* se calment, et en jouant (*παίζοντες*) ils sortent *ἐκ τοῦ θεάτρου*. Et le lendemain, s'était réunis à l'*ἱππικόν*, ils réclament de l'empereur qu'il assiste à la course et *τὰ μέρη* poussent des clameurs en réclamant leurs danseurs, leurs *ὀρχηστάς* ; les Verts réclament Caramallos, les Bleus un certain Porphyrion, les Rouges et les Blancs *τοὺς πρώτους* (les anciens danseurs ?). Et l'empereur accorde à chaque *μέρος* ce qu'il avait réclamé. Et lorsque ce fut fait, ils se mirent à se lancer des balles dans la ville et dans l'hippodrome et à jouer en circulant par toute la cité : *ἔσυραν δὲ καί τινας παρακενότων κοινῇ γενόμενοι οἱ τῶν μερῶν καὶ ἔβαλλον εἰς τὴν θάλασσαν. Ὁ δὲ Βιταλιανὸς ἐσφάγη ἐν τῷ παλαντίῳ.* Encore au xe siècle, mais sans doute d'après une ancienne coutume, apparaissent parallèlement, mais en même temps se distinguent dans les acclamations des dèmes, les quatre groupes sportifs et les deux partis populaires : *Οἱ πράσινοι... Ὁμοίως εὐφημοῦσι τὸν τοῦ λευκοῦ,οἱ δὲ πράσινοι τὸν τοῦ ῥουσίου... νίκη εἰς τὸ βένετον, οἱ πράσινοι « εἰς τὸ πράσινον ». Ὁ θεωρητὴς « δέσποινα θεοτόκε », ὁ λαὸς « νίκη εἰς τὸ Βένετον », οἱ πράσινοι « εἰς τὸ Πράσινον »* (2). Nous voyons la vie tumultueuse du peuple, qui s'intéresse passionément à ses divertissements favoris. Dans le brouillard de ces récits des chroniqueurs, fortement abrégés et souvent estropiés,nous apparaît la foule énorme des spectateurs agités par la haine et par l'amour, par les idées et par les passions contemporaines. Nous voyons avec quelle liberté se comporte ce peuple, au milieu des convulsions des partis et des représailles gouvernementales. Aussi, l'historien Finlay a-t-il raison de dire que le peuple grec avait eu conscience de cette

(1) MALALAS, *Hermes*, VI, p. 375. D'autres furent assassinés.
(2) *De Caerim.*, I, 69, p. 311.

liberté qui, sous l'empire romain, après une réorganisation sociale, donnerait naissance à de nouvelles idées politiques, et senti que le transfert du pouvoir à Byzance affaiblirait l'esprit romain ; les Grecs qui conservaient leur langue, leurs habitudes et leurs institutions, devaient faire de Constantinople une ville grecque. Les Barbares eux-mêmes s'aperçurent de la force insoupçonnée des habitants de l'Empire, qui leur infligèrent parfois de dures leçons. En même temps les Thraces et les Pamphyliens reçurent des armes, les Isauriens (1) ne se laissèrent point enlever les leurs. C'est pourquoi Finlay a tort de dire que le gouvernement ne confia pas d'armes à la population grecque. Nous avons vu le contraire (2). Finlay, par contre, a raison de dire que le principe romain de la domination aristocratique, dans les villes et ailleurs, n'avait pas la valeur unificatrice que possédait, en Orient, l'organisation populaire des Grecs. Cette organisation a été la source de la puissance du *δῆμος* dans les villes, puissance démocratique en son principe, qui, grâce au transfert du centre de gravité de l'État romain en Orient a produit, il est vrai, partout, des luttes, des troubles et des combats, mais a aussi renforcé l'Empire, dont le peuple se sentait un des éléments essentiels.

Le cirque est venu à Rome des Étrusques. Mais les Étrusques l'avaient emprunté aux Grecs. Et lorsque le cirque romain, avec ses couleurs et ses factions, fut transporté dans l'Orient grec, il se naturalisa facilement dans son ancien sol et s'y démocratisa. Les assemblées religieuses des Grecs restaient des manifestations autonomes de la vie publique. Mommsen (3) met en relief la tendance panhellénique des jeux dans la Grèce propre. Les empereurs romains,

(1) Sur les Isauriens, voyez l'intéressant article de E. W. Brooks, *The Emperor Zenon and the Isaurians*, *Engl. Hist. Rev*, VIII (1893), p. 209-238. Cf. J. B. Bury, op. cit.

(2) Justinien, il est vrai, remplaça la milice qui gardait les Thermopyles par une garnison de troupes régulières ; mais cette relève, mentionnée par Procope, ne peut s'appeler « un désarmement du peuple » ; et le texte du Code Justinien, Lib XII,24, A. Mena P. P, interdit à ce qu'il me paraît, aux *negociaciatores* la carrière militaire, en vertu de la séparation des professions qui était la norme du Bas-Empire. Cet acte n'équivant nullement à une défense de porter les armes. Au contraire, nous avons vu le gouvernement de Justinien renforcer la milice populaire par des mesures de recrutement : *δημότευσις*.

(3) *Röm. Gesch.* V, p. 264, au bas de la page.

dit-il, surent se servir de ces organisations régionales, créées dans des buts religieux ou en vue du divertissement des masses, et en usèrent pour attirer les villes de l'Asie-Mineure sous l'influence directe du pouvoir impérial. Nous savons que les jeux et les fêtes hellénistiques, depuis longtemps, dominaient la vie publique et l'intérêt des grandes villes grecques lorsque, à l'époque impériale, le cirque romain fut adopté par les villes, et qu'après le triomphe du christianisme, il remplaça les assemblées religieuses païennes ; il s'imprégna de l'esprit grec qui était un esprit de liberté. L'hippodrome fut une sorte d'*Ersatz* pour les *conventus* autonomes. Ainsi les *circenses* qui, à Rome, servaient à détourner l'attention populaire des affaires publiques proprement dites, devinrent tout autre chose dans les villes grecques, et spécialement à Constantinople : c'est précisément le théâtre où cet intérêt pour les affaires publiques put renaître, avec les passions, les luttes qui sont les caractéristiques de la vie politique, passions et luttes dont l'origine doit être cherchée presque toujours en dehors de l'hippodrome lui-même. Dans ce cirque qui devenait de plus en plus un forum, le peuple se sentait de nouveau autonome, libre, et l'hippodrome devint le symbole de toute la vie populaire et romaine, puisque le peuple souverain s'appelait, en Orient comme en Occident, le peuple romain.

Nous avons déjà dit que pour organiser les courses de l'hippodrome et les représentations, il fallait une organisation financière. C'étaient des autorités et des groupes divers qui faisaient les frais des différentes parties du spectacle. Nous avons vu à Constantinople un préfet de la ville, se charger du « numéro 10» du programme (1) ; pour d'autres « numéros » c'était les empereurs qui y pourvoyaient. Mais ils ne pouvaient suffire à tout, ni s'occuper de toutes les villes à hippodromes, Cyzique, Antioche, etc... Pour financer donc ces spectacles, la population était organisée et groupée suivant les classes sociales. Les classes supérieures formaient une unité, les classes inférieures en formaient une autre. Nous l'avons vu clairement déjà (2): ce groupement, sans aucun doute, avait pour base l'organisation qui avait été jusqu'alors celle des villes grecques (3)

(1) V. plus haut, p. 666.

(2) V. plus haut, p. 654, alinéa : « D'après tout cela... ».

(3) Uspenskij, op. cit., ne doute pas que dans l'organisation de ces dêmes, il n'y ait quelque chose d'essentiel et de fondamental, lié aux conditions mêmes de l'organisation des villes de l'Orient romain.

et de leurs dèmes. De cette façon, l'organisme de l'hippodrome, comme les *conventus* païens, comprenait toute la population de la ville et des environs, et peut-être de tout un territoire ; et cette organisation aboutit à une vie publique indépendante. Certes, il fallait pour les courses quatre couleurs, mais il n'y avait que deux partis sociaux, le *μέρος* des Verts, c'est-à-dire des couches inférieures, et le *μέρος* des Bleus (classes supérieures), avec les gens qui en dépendaient, mais de l'organisation des jeux s'occupaient seulement les deux grands partis de classe. Ces mêmes classes sociales formaient aussi les milices populaires, les *δημόται*. Le peuple, en un mot le *δῆμος*, engendra les dèmes et, avec ses deux grands partis de classe, entretenait l'hippodrome.

Et qui avait à supporter les dépenses de l'hippodrome ? Lorsque l'organisation romaine des décurions fut transportée dans les villes d'Orient, on ne put pas transférer aux familles des décurions la lourde charge des jeux. Mais cette charge ne put pas non plus être imposée aux fonctionnaires impériaux. Il fallut donc que les charges de l'hippodrome reposassent sur la population, et elle les supportait, semble-t-il, fort joyeusement, et par là, la situation de la population changea essentiellement à l'égard des facteurs gouvernementaux. Ainsi toute la population de la ville, et non seulement un petit nombre de familles de décurions, obtint dans la cité et dans l'empire, dans une certaine mesure, une « représentation » solidement organisée et appuyée sur un grand nombre de membres, et cela d'autant plus que, d'après un édit de Dioclétien (1), l'argent des jeux, comme on disait, étant l'argent du peuple, devait être employé aussi à la réfection des murs des villes ; et nous avons vu en effet, que presque partout, ces murs étaient défendus et gardés par des milices citadines. Les termes mêmes de l'édit : *provinciae impensas, quae in certaminis editione erogabantur*, nous suggèrent que pour les *editiones certaminum*, il y avait une rubrique constante au budget de la province, et cela, vu les compétences des *conventus* de province, serait fort naturel. A l'époque chrétienne, ces *conventus* se maintiennent sous la forme d'associations pour l'hippodrome, comprenant le peuple entier à l'exception du prolétariat proprement dit. Ainsi, finalement, les « franchises » de l'hippodrome se sont transportées dans la rue et dans l'ensemble

(1) V. plus haut, p. 620, n. 4.

de la population citadine. Un nouveau facteur apparaît dans la ville et dans l'état.

C'est le *δῆμος* organisé, qui prolonge à l'époque chrétienne le *conventus* d'époque grecque et l'organisation des villes helléniques, n'a gardé qu'une partie des attributions de ces *conventus*. Celles qui étaient d'ordre religieux ou sacré ont passé à l'Église chrétienne. Les autres, les profanes, sont restées au peuple. Une de ses tâches consistait dans l'entretien de l'hippodrome. Pour cela on ne pouvait naturellement pas compter sur le véritable prolétariat, sur l'*ὄχλος* ou sur les *ὄχλοι*, les *πλήθη* (1). Pourquoi pas, dira-t-on, si tout le monde appartenait à une corporation, à un dème ? C'est que, entre ces éléments populaires groupés dans les corporations, il restait, à Constantinople du moins, des éléments en dehors de toute organisation, une plèbe toujours prête aux pires excès. Probablement, cette populace coopérait le plus souvent avec les Verts ou même se comptait au nombre des Verts. Nous l'avons vu souvent au cours de cette étude : parmi cette population se trouvaient sans doute les *στασιῶται* dont parle Procope (2), qui, dans les premières années de la période de Justin et de Justinien, passèrent aux Bleus, pour obtenir ainsi les mains libres dans leur sauvage profession, et pour se faire payer à l'occasion par les Bleus (3). Mais nous ne voulons pas affirmer pourtant que dans nos sources les expressions *ὄχλοι*, *πλήθη* désignent habituellement l'élément inférieur de la population ; le plus souvent, on entend par là, simplement : le peuple, désigné aussi par les mots *δῆμος* ou *λαός*. Or, dans ce peuple (*δῆμος*, *λαός*), et le plus souvent aussi dans cet *ὄχλος* ou dans ces *πλήθη*, les Verts et les Bleus sont l'élément essentiel. Lorsque l'on ne mentionne pas les noms de Verts ou de Bleus à côté du mot peuple, lorsqu'on ne veut pas distinguer les Bleus et les Verts, l'auteur emploie, suivant ses habi-

(1) V. Theoph., De Boor, p. 294 (Bonn 454). Nous y lisons : les *δήμαρχοι τῶν δύο μερῶν* Théophane et Pamphile sont condamnés à mort par Phocas, mais alors : *ὁ δὲ δῆμος* (les deux *μέρη καὶ οἱ ὄχλοι*) *ἔκραζον*.

Un peu plus loin Théophane ajoute, mais d'après une autre source : *τῶν δὲ ὄχλων κραζόντων*, c'est à dire : implorant leur grâce. Phocas la leur accorda.

(2) *Anecd.*, VII, Bonn. p. 49, 10-11.

(3) 56-1. Cf. la distinction faite par Théophane (De Boor, p. 294, Bonn. 454) : *ὁ δὲ δῆμος* (le corps des citoyens organisés) *καὶ οἱ ὄχλοι* (le prolétariat) *ἔκραζον*.

tudes linguistiques, *δῆμος, ὄχλος, λαός, πλήθη*. Mais s'il s'agit d'émeutes ou de soulèvements, de formation populaire de milices, et en général, de gens armés, alors, presque régulièrement, nous trouvons les noms des Verts et des Bleus, surtout, naturellement, lorsqu'il s'agit de leurs conflits mutuels.

Ce dernier point se comprend de lui-même, car en parlant de conflits entre les partis, on ne peut se passer des noms de Verts et des Bleus. Par contre, nous pensons ne pouvoir admettre l'opinion d'Uspenskij, à savoir que ces noms indiquent seulement les éléments armés du *δῆμος*. Ainsi, l'eexmple cité par Uspenskij, de la *Chronique pascale* (1) indique le contraire, ou du moins ne signifie que ceci : les dèmes sont armés ; quant aux Verts, ils apparaissent comme un parti et non comme un élément militaire, car lorsque la bataille s'est engagée, il n'est plus question que de dème(2). Chez Théophane non plus il ne s'agit pas (3) d'hommes armés, là où il est question du dème des Verts et des Bleus, puisque l'armement des dèmes, d'après Théophylacte Simocatta, source de Théophane, ne s'est produit que quatre jours plus tard. De même chez Théophane (4), notez l'antithèse des expressions *τὰ πλήθη* et *οἱ πρασίνου μέρους*. Ajoutez ce que Théophane dit dans l'intervalle : *οἱ τοίνυν τὰ τείχη φρουροῦντες ταῦτα μαθόντες, τῆς φρουρᾶς κατημέλησαν*, et n'oubliez pas que Théophane attribue les violences qui se produisent alors, en général, aux hommes de la faction Verte. Et il est très remarquable que la source de Théophane, Théophylacte (5), à la même occasion, distingue les démotes qui gardaient les murs et ensuite les abandonnent, du *λαὸς στασιάζων* en ville, auxquels se mêlent alors les démotes.

L'institution des *arae Romae et Augusti*, dès le début de la monarchie romaine, tira les populations des provinces de leur isolement, et leur ouvrit la perspective d'un rôle politique dans l'organisation de la communauté nationale nouvelle. Avec les cérémonies en l'honneur des nouvelles déités de l'*orbis terrarum*, elle comportait une certaine participation du peuple au gouvernement. Le peuple supportait les frais de ces fêtes, mais jouissait, à ce prix, d'une certaine autonomie. Plus tard vinrent d'autres tâches et d'autres char-

(1) Bonn, p. 608.
(2) V. aussi Malalas, p. 394.
(3) De Boor, p. 287, l. 12.
(4) De Boor, p. 288, l. 16.
(5) VIII, 9, De Boor, p. 300 (Bonn. 331.)

ges ; mais parallèlement, la conscience des membres de ces organisations se développa, et devint une véritable conscience nationale. Ces fêtes généralement s'accomplissent au cirque ; c'est de l'hippodrome qu'elles tiennent leurs noms ; et les *conventus* de l'hippodrome se changèrent dans les grandes villes, et surtout à Constantinople, en de véritables comices populaires. L'histoire de l'hippodrome, dans ce sens, fut véritablement, pour citer Uspenskij, l'histoire du peuple dans l'empire byzantin.

VIII

Le peuple exerce une influence considérable sur les grands changements politiques, impose sa volonté et provoque la révolution.

L'histoire byzantine du ve au vi^e siècle est pleine de troubles que les écrivains modernes attribuent simplement aux factions du cirque. Uspenskij, d'autre part, a clairement marqué que les Bleus et les Verts provoquent des troubles lorsque la population, c'est-à dire les dèmes ou le *δῆμος*, est mécontente de l'administration, soit de l'État, soit du préfet de la ville. Uspenskij, comme preuve, s'est borné à citer un certain nombre de passages d'auteurs. Nous les analysons un peu plus en détail.

A) En l'année 412, le peuple de Constantinople, furieux d'une disette, brûla le palais du préfet de la ville Monaxios et traîna son char de la première région jusqu'aux *embola* (1) de Domninos. Les deux maîtres de la milice (2) et le comte des largesses allèrent à leur rencontre et leur crièrent : « Retirez-vous et nous ferons ce que vous voudrez. Sans aucun doute l'empereur les avait envoyés, et c'est avec son autorisation qu'ils parlaient ainsi » (3).

B) En l'année 390, lorsque Théodose Ier arriva à Salonique avec son armée, la ville se souleva contre l'obligation de loger les troupes, et à cause « d'un cocher et de l'enfant du préfet » (4). Et la

(1) C'est à dire, en passant devant l'église de Ste Sophie, le palais impérial et l'hippodrome — Cf. Mordtmann, op. cit.

(2) *Magistri militum*, *στρατηλάται*,

(3) *Chron. Pasc.*, Bonn, p. 571.

(4) Uspenskij ne mentionne pas ce second prétexte, mais il est très impor-

foule insulte l'empereur et tue le préfet : ... *καὶ συναχθέντων τῶν λαῶν καὶ τῶν δήμων εἰς τὴν τοῦ ἱππικοῦ θέαν*... (1).

C) 465. Contre Ménas, préfet de police (*νυκτέπαρχος*), accusé de divers méfaits, le sénat fait une enquête à l'hippodrome, et alors, là, sur l'ordre de l'empereur, un jeune homme le jette à terre *ἐπὶ τῆς βαθείας τοῦ Ἱππικοῦ καμπτοῦ παιδίον, αὐτὸν ἐσκέλισεν καὶ ἔρριψεν ἐπὶ πρόσωπον*. Et le peuple traine le corps du préfet jusqu'à la mer (2).

D) Année 491 (3). Dans l'hippodrome, les partisans des Verts exigent de l'empereur Anastase qu'il mette en liberté quelques hommes qui ont jeté des pierres, et que le préfet de la ville avait fait arrêter. Alors Anastase fait une faute politique. Aux provocations du peuple (ici les Verts sont confondus avec le peuple), il ne répond pas, mais il se fâche, refuse de se montrer au peuple (il était dans sa loge) ; et il ordonne que les soldats marchent contre eux. Alors un grand désordre se produit. Le peuple se jette sur les soldats. Ceux-ci reculent et alors la populace se met à lancer des pierres contre la loge impériale. Alors les soldats refoulent le peuple et celui-ci met le feu à la Chalkè de l'hippodrome. Le feu se répand dans l'hippodrome et en dehors de celui-ci jusqu'au forum de Constantin. Enfin, le peuple s'apaise. Mais à condition que soit installé comme préfet de la ville ce personnage nommé Platon, qui était, comme nous l'avons vu précédemment (4), « patron » du parti des Verts. L'empereur avait « laissé tomber » son prédécesseur afin de calmer le peuple. Le parti des Verts, ou parti démocratique, opéra de grands changements dans l'administration de la capitale et inaugura par cette victoire sa nouvelle période d'influence, on pourrait presque dire sa nouvelle domination de trente années.

E) 546. A cause de la question de savoir quand devaient com-

tant, car il montre comment se combinaient les griefs d'ordre général ou public avec les griefs spéciaux à l'hippodrome.

(1) Theoph., De Boor, p. 72 (Bonn 113). Malalas (Bonn, p. 347, l. 17) note seulement la première raison (*τοῦ ὄντος μετ' αὐτοῦ στρατιωτικοῦ πλήθους διὰ μιτᾶτα ταράξαντος τὴν πόλιν*) Il faut noter l'information de Jean de Nikiou (*Journal asiatique*, série VII, XII, p. 269), d'après laquelle ce sont les Ariens qui causèrent cette émeute à Salonique, et qui furent les seules victimes de la répression impériale.

(2) *Chron. Pasc.*, Bonn. p. 594.

(3) Sur les événements de cette année, v. plus haut p. 654 (« Chrysaphios »).

(4) V. plus haut p. 655 (« Platon »).

mencer les fêtes de Pâques. Trouble populaire. Il ne s'agit certainement pas ici de faction du cirque, *καὶ ἐποίησαν οἱ δῆμοι τὴν ἀποκρεώσιμον* (1).

F) Troubles fréquents à cause de questions de religion. (2).

G) Année 563. A cause de la nomination d'un nouveau préfet de la ville (3). Ce passage est instructif à beaucoup d'égards. Dans les derniers temps du règne de Justinien, d'ailleurs très agité, en avril 563, les Verts rencontrent *εἰς τὸ Λαῦσον* sur la Mésè, près de l'hippodrome, le nouveau préfet de la ville André, sucesseur du préfet Procope, qui,du palais impérial de la Chalkè, se rendait en voiture au prétoire. Le peuple se met à l'insulter, à lui jeter des pierres et alors, dans la rue principale de Constantinople, se produit *ἀταξία μεγάλη τῶν δύο μερῶν*. Les Bleus prennent parti pour le préfet, tandis que, lors de la révolte des Verts du quartier de Maxentiolos (4), qui a dû se produire vers cette époque, les Bleus ne sont pas intervenus. Certainement les Verts pénètrent dans les prisons du prétoire. Une bataille s'engage qui dure depuis 10 heures, de sorte que Justinien a dû envoyer contre eux, sans aucun doute avec de nouvelles troupes, son neveu Justin qui les refoula. Mais de nouveau, ils commencent à se battre, la lutte dure 12 heures avant qu'ils ne soient vaincus ; quand on les livre au châtiment, on tranche le pouce à tous ceux qui avaient combattu avec l'épée.

Il est très remarquable que le 19 juillet, on rend tous ses honneurs à Bélisaire, honneurs qu'il avait perdus à la suite de la conspiration du 25 novembre 562 contre l'empereur (5).

Mais nous en avons vu des cas, où le peuple tout entier ou seulement le parti démocrate des Verts, se soulève contre le pouvoir.

Ainsi, a) sous Zénon, lorsque les Dèmes des Verts d'Antioche, par une révolte, ont forcé l'empereur à remplacer le comte du diocèse (6) ; b) les Bleus, après le 15 novembre 562, tirent de prison un inconnu (un Vert), et la volonté populaire, exprimée à l'église de Ste-Sophie, force l'empereur Justinien à lui faire grâ-

(1) Théoph, De Boor, p. 225, l. 6. (Bonn., 349).
(2) V. nos recherches au chap. VI.
(3) Théoph, De Boor, p. 239 (Bonn., 349).
(4) V. notre travail p. 649, l. F.
(5) D'après Malalas (Bonn p. 493), sont mêlés à cette affaire trois *ἀργυροπρᾶται*, et autres petites gens, sans doute clients de hauts personnages.
(6) V. le présent travail, p. 636-637, surtout 637 en haut.

ce (1) ; c) grande révolte des Verts de Constantinople, du temps de la seconde préfecture de Zémarque, qui commence au quartier *τοῦ Μαξεντιόλου* (2), les Bleus n'ont pas soutenu les troupes impériales ; l'empereur, après une grande bataille, pardonne au peuple et révoque Zémarque.

Mais c'est aussi dans des affaires bien plus importantes que le peuple de Constantinople s'immisce avec violence, les armes à la main : il participe à la solution d'une crise dynastique. Ainsi lors de la révolte de Marcien et de Procope, en 479, contre Zénon, qui en juillet 477, avec ses Isauriens, s'était emparé de nouveau de Constantinople et avait envoyé en exil sa belle-mère l'Augusta Verina, veuve de Léon Ier. Dans cette insurrection, dans les batailles de rue, nous trouvons beaucoup de citadins, et la masse populaire lance toute espèce d'objets sur ceux qui se battent pour l'empereur (3). Mais les dispositions de la foule se caractérisent par ce fait, qu'immédiatement après, Théodoric fils de Triarios put espérer s'emparer du pouvoir, et compter que le peuple tout entier accourrait vers lui, lorsqu'il entrerait en ville (4). Autre exemple : du temps d'Anastase Ier, dans cette émeute à propos de l'addition au Trisagion à laquelle nous avons consacré tout un développement plus haut (5), un fait est clair : le peuple veut donner la main à l'armée de Vitalien, qui ne s'était pas soulevée à vrai dire, pour des raisons religieuses (6), et installer un autre empereur : l'*ὄχλος* ou le peuple tout entier proclame Vitalien empereur, au point qu'Anastase se sauve et va se cacher dans le faubourg des Blachernes (7).

Dans la sédition Nika, en troisième lieu, il faut voir une explosion de mécontentement contre la politique intérieure de Justinien. Le mécontentement était surtout grand dans les milieux populaires Verts. Quant aux Bleus, ils furent surtout poussés à faire cause commune avec les Verts par les masses inférieures qui dépendaient de ce parti, comme nous l'avons vu. Dès le second

(1) V. p. 647-648 sous la lettre D.
(2) V. p. 649, l. F.
(3) Jean d'Antioche, fragm. 211, 3 (Müller, F. H. C, IV, p. 169).
(4) Malchus, Dindorf, *Hist. graec. min.*, I, p. 420.
(5) V. pp. 658 sqq.
(6) Cf Mommsen, *Hermes*, VI, p. 351.
(7) Theoph, De Boor, p. 159, l. 16-18 (Bonn 246).

jour de la révolte (14 janvier), celle-ci coûte la vie à trois hauts fonctionnaires impériaux particulièrement détestés du peuple : le préfet du prétoire, le questeur du palais et le préfet de la ville. Mais les masses exaspérées ne pouvaient être apaisées à ce prix, et c'est ici que nous pouvons, pour ainsi dire, glisser un regard dans les profondeurs de l'âme populaire exaspérée qui réclamait un changement de dynastie : *ἄλλον βασιλέα τῇ πόλει*, et le retour à la dynastie du protecteur des Verts, de feu Anastase I[er], qui avait beaucoup fait pour les classes inférieures. Ainsi donc, la masse des Verts, exaspérée par une réaction qui avait duré dix ans, suit son élan et lutte, les armes à la main (1), pour une grande révolution dans le sens Vert. Mais, après la chute des trois hauts fonctionnaires détestés, tout à coup, les Bleus cessent de coopérer avec les Verts, ne voulant pas suivre ceux-ci jusqu'au bout (2).

La catastrophe de l'empereur Maurice qui, d'après notre opinion, a été déclenchée surtout par les Verts, éclaire et confirme tout ce que nous avons vu jusqu'à présent. Comme pour cet événement nous avons des matériaux abondants, nous pensons que nous devons nous y attarder quelque peu, sans sortir toutefois du cadre de notre travail. Nous avons déjà indiqué (3) que Maurice, contre ses troupes danubiennes révoltées, aurait voulu tenir Constantinople au moyen de sa garde peu nombreuse et du peuple armé de la capitale (4). Mais ce peuple, depuis longtemps déjà, et peut-être toujours, était mécontent du gouvernement de cet empereur. Uspenskij pense que la cause de ce mécontentement était que l'empereur avait fait défendre les murs de la ville par le peuple armé (ce qui s'était passé en 584-600 et 602) ; disons plutôt que ces alertes avaient des doutes à la population de Constantinople sur le succès et l'efficacité de la politique impériale ; qu'on pense avec quel en-

(1) Notons ce passage de THEOPH., DE BOOR, p. 185, l. 6 : *ἦλθον δὲ καὶ ἀπὸ Φλακιανῶν νεώτεροι Πράσινοι σ' λωρικάτοι ὑπολαμβάνοντες ἀνοῖξαι τὸ παλάτιον καὶ εἰσαγαγεῖν τὸν Ὑπάτιον*, et la page précédente, p. 184,

(2) On regrette que le Dr. Mordtmann (dans sa conférence de vulgarisation citée plus haut p.644 note 3) considère toute cette révolte comme une affaire de cirque. Que ferait l'historiographie moderne, si, dans les chroniques des siècles passés, elle était incapable de dire à propos des grands événements autre chose que ce que disent les *mots* de nos sources ? L'historien doit savoir comprendre et interpréter.

(3) V. plus haut, p. 629-630.

(4) Voyez plus haut, *ibid.*

thousiasme et avec quel esprit de sacrifice cette même population constantinopolitaine, 24 ans plus tard, sous Héraclius, défendra les mêmes murailles contre un danger plus grand : le double péril persan et avaro-slave ! Mais déjà en 587, nous savons combien tout Constantinople était excité et mécontent parce que, dans la guerre contre le Khagan des Avars deux officiers supérieurs avaient été faits prisonniers. Les hommes *τοῦ πλήθους*, les fous et les bavards, insultèrent publiquement l'empereur et, composant contre lui des chants ironiques, le blâmèrent en chœur à propos de ce fâcheux événement (1). Ce qui veut dire que l'opinion publique, toujours en éveil à Constantinople, suivait de près les événements extérieurs. Et voici qu'en 602, cette population dut défendre les murs de la ville contre ses compatriotes, contre l'armée romaine. C'était cette même armée que, d'après la rumeur publique, l'empereur lui-même (2) ou son favori, le général Comentiolos, en 600, avait si honteusement « vendue » ou livrée à l'ennemi. L'« avare » Maurice n'avait pas voulu racheter 12.000 captifs au Khagan ; en revanche, à la conclusion de la paix, il paya encore 20.000, d'autres disent 50.000 *aurei* à l'ennemi. Ensuite, Constantinople vit une députation de l'armée, à la tête de laquelle se trouvait Phocas, se présenter devant l'empereur pour lui soumettre ses griefs. Sans doute, la population dut suivre ces événements avec beaucoup plus de colère encore qu'en 587. Sans doute, aussi, le « peuple Vert » était en communion de pensée et de sentiment avec cette délégation militaire, et en effet, il marcha avec elle. Le peuple était mécontent de cet empereur autocratique, avare, cupide, et probablement Bleu par-dessus le marché. Le peuple ressentait si profondément les empiètements de cet empereur, assisté de Comentiolos et de Constantin Lardys, dans sa propre sphère autonome, dans l'administration ou *διοίκησις* du dème des Verts (4), que quatre jours avant l'alerte de 602, où les dèmes gardent les murs de la

(1) Théophylacte II, 17, De Boor, p. 103-104 (Bonn, 103) ; et Théophane, De Boor, p. 259 (Bonn. 399).

(2) Jean d'Antioche, frg. 218, b, *Hermes* VI, p. 360 (FHG V 1, p. 35).

(3) Comparez les textes de Théophylacte, de Théophane et de Jean d'Antioche.

(4) *Ὁ δῆμος τῶν Πρασίνων ἔκραζε λέγων· Κωνσταντῖνος καὶ Δομεντζίολος τῷ οἰκείῳ σοῦ δήμῳ παρενοχλοῦσι, ἵνα ὁ Κρούκης διοικήσῃ.* Théophane, De Boor, p. 287, l. 12 (Bonn. 433.)

ville, c'est à l'hippodrome, que le peuple reproche à l'empereur cet empiètement sur l'autonomie des dèmes.

Dans des témoignages contemporains conservés chez Théophylacte et ailleurs, nous voyons que, depuis l'offensive des troupes du Danube en 600, l'Empereur est menacé d'une catastrophe dans l'opinion publique de la capitale. Cette guerre offensive fut considérée comme une violation de la foi jurée: le Khagan se serait exclamé: «Que Dieu juge entre moi et l'empereur Maurice ! » Et puis, on apprit la retraite des armées romaines, on apprit que la population de la ville de Drisipare avait fermé ses portes, avec des insultes et des jets de pierres, à l'incapable Comentiolos ; on apprit le sac de Drizipare, l'incendie de l'église de S.-Alexandre, la fuite de l'armée romaine jusqu'aux longs murs d'Anastase, en face de Constantinople. Et le Khagan voulait venger sur Constantinople la mort de ses sept fils, morts de la peste ! Lorsque le général impérial vaincu rentre à Constantinople, des troubles éclatent dans la ville. La population imagine toutes les catastrophes et pense même à abandonner l'Europe pour s'installer en Asie, à Chalcédoine. Le Sénat demande que l'empereur envoie une ambassade au Khagan, mais celui-ci refuse les présents et la paix, et répète ces sinistres paroles : « Dieu a jugé entre Maurice et le Khagan ! ».

Il est possible que le Khagan n'ait jamais prononcé ces mots, et que le peuple les ait inventés.En tout cas, ils volaient de bouche en bouche, et l'opinion commune était que les Romains, ayant violé la paix, avaient causé, eux-mêmes tous leurs malheurs. Et, comme en outre, les habitants de Constantinople se souvenaient des prisonniers non rachetés, on comprend qu'en l'an 600, lorsque l'armée se répandit en insultes contre son empereur, le peuple conçut une grande haine contre Maurice et commença, lui aussi, à lui lancer des injures. Cette haine ne fit que croître, surtout lorsque la délégation de l'armée, conduite par Phocas, n'obtint rien de l'Empereur ; l'Empereur en réponse, se livra à des représailles, empiétant sur l'autonomie des Verts. Et à la fin de l'année 601, au moment même où on avait célébré le mariage du Porphyrogénète Théodose, la disette et la famine régnaient dans la ville. Pendant la procession de la fête de l'*Ὑπαπαντή*, procession que,selon la coutume, l'Empereur menait avec les dèmes, le peuple (*τὰ πλήθη*) se révolte, et commence à jeter des pierres et à lancer des insultes contre l'empereur. Ces événements se passaient *ἐν τοῖς Καρπιανοῦ*, entre la troisième colline urbaine et la Corne d'Or, sur la route des

Blachernes, c'est-à-dire dans un quartier Vert de la ville. Le prince Théodose fut sauvé à grand'peine par son beau-père Germanos qui le fit échapper à travers le quartier d'Hilaire dans la campagne, et quant à l'empereur lui-même, il fut protégé tant bien que mal, par sa garde personnelle. Alors les dèmes mirent en scène une mascarade contre l'empereur, la foule menant devant soi, en triomphe, sur un âne, une effigie de l'empereur en chantant des chants ironiques à son adresse. Ce qui achève d'éclairer la situation désespérée où était l'empereur, c'est que Maurice fut obligé bientôt de rappeler les coupables qu'il avait punis d'exil en dehors de la ville (1). Cependant, peu après, il reprend les mêmes procédés despotiques envers le peuple.

L'armée du Danube se révolta et mit à sa tête ce même Phocas qui, deux ans auparavant, avait conduit la délégation de l'armée à Constantinople,et par conséquent, était bien connu de la population de la capitale. Cette armée marche contre Constantinople. L'empereur, d'abord, voulut cacher la chose à la foule. Lorsque la funeste nouvelle ne put être plus longtemps dissimulée, l'empereur encore une fois rassemble le peuple à l'hippodrome et l'invite à ne pas se laisser émouvoir par les troubles de l'armée (2). Mais alors apparaît immédiatement l'attitude différente des deux partis : le Bleus répondent par des hommages respectueux, mais les Verts commencent par formuler leurs plaintes à cause de la violation de l'autonomie de leur dème, et se bornent à souhaiter à l'empereur qu'il vainque ses ennemis sans verser de sang (3).

Le quatrième jour après cela, l'empereur envoie les dèmes, toujours sous Comentiolos, le général détesté, pour garder les murs. Ici, nous n'entendons pas parler de l'augmentation des effectifs par la *δημότευσις*. Quant à sa garde, l'empereur la réservait probablement à sa défense personnelle. Il n'était pas sûr de son compère Germanos, car il avait des preuves que l'armée de Phocas lui était acquise,et cette armée était tout près. Alors l'empereur voulut s'assurer de la personne de Germanos. Mais Germanos, avec ses

(1) Sur tout cela, voyez Théophylacte, De Boor p.256, 263,270, 271, 272, 273, 291, 292 (Bonn, 282, 289, 297, 298, 299, 321, 322) ; Théophane. De Boor, p. 280, 283 (Bonn, 432, 437) ; Jean d'Antioche, frg. 218 c, (*Hermes* VI, p.361, FHG V, 1, p. 35-36).

(2) Théophylacte VIII,7, De Boor, p. 296 (Bonn, 327).

(3) Théophylacte rapporte seulement la réponse des Bleus ; Théophane donne en première ligne celle des Verts.

ὑπασπισταὶ personnels(1),se réfugia dans l'église de Ste-Sophie. Après une scène assez agitée entre Maurice et son fils Théodose, l'empereur envoie un fort contingent de sa garde, pour extraire Germanos de l'église. L'armée est révoltée devant les murs de la ville ; sur les murs, les dèmes sont de garde ; la discorde est dans la famille impériale. Un détachement de la garde impériale arrivedevant la Grande Église. Le bruit court de la folie de l'empereur (2), ce qui devait exciter fortement le peuple : voilà la situation. Le peuple voyant le détachement de la garde impériale devant l'église, pour y arrêter Germanos, est pris de colère et, lorsque Germanos veut sortir de son asile, la foule lui crie de n'en rien faire, car l'empereur veut sa mort, et la foule, s'attroupant, insulte l'empereur et le traite de Marcioniste (3)... Alors arrive le moment décisif. Lorsque la foule s'ameuta, les démotes qui gardaient les murs abandonnèrent la défense des murs, se mêlèrent à la foule mutinée, et la ville se remplit de maux. La foule incendia la maison de Constantin Lardys, ami de l'empereur, dont le peuple, quelques jours plus tôt, s'était plaint à l'hippodrome. Nous ne voyons nulle part que la garde impériale soit intervenue. Peut-être n'était-elle pas en nombre. A partir du moment où la milice citadine s'unit au peuple révolté, Maurice n'avait plus d'appui sérieux à Constantinople.

Notons ici qu'en 1047, lors de l'émeute de Léon Tornikios, qui avait amené l'armée impériale d'Europe contre l'empereur Constantin IX, à Constantinople, l'empereur ne put concentrer vers les Blachernes que mille hommes. Mais l'empereur put se maintenir, car le peuple était avec lui (4), tandis que ce n'était pas le cas pour Maurice. Tandis que la foule célébrait la chute de la « tyrannie » de Maurice, l'empereur s'embarque, abandonnant la ville à la révolution.

La nuit, un démote notable et les autres Verts ouvrent les portes de la Ville et passent à Phocas ; Germanos essaie de se faire procla-

(1) Cf. Mommsen, *Hermes* XXIV, p. 233-239 ; Benjamin, *De Justiniani imp. aetate quaestiones militares* (Berlin, 1892), p. 18-40 (Cf. F. Hirsch, *Byz. Zeitschr.* II, p. 157-8.).

(2) V. Théophane, De Boor, p. 285, l. 4 (Bonn 440) ; p. 285, l. 17, p. 286, l. 14 (Bonn. 240-242) ; p. 281, l. 13-20 (dès le 26 mars 601 !).

(3) Théophane reproduit l'invective rythmée dans le texte original : « *μὴ σχοίη δέρμα ὁ φιλῶν σε, Μαυρίκιε Μαρκιανιστά.* »

(4) Zonaras XIV, 13, p. 297-298 Dindorf III, p. 165.

mer en s'adressant au démarque de la masse (*πληθύος*) Verte. On voit que les Verts sont ici encore le facteur déterminant. Aussi le démarque convoque-t-il à l'aube les principaux chefs du dème. Mais les Verts repoussent la candidature de Germanos : la démocratie ne peut pas avoir confiance dans le grand seigneur Bleu, et les Verts (sans doute les démotes armés), se rendent auprès de Phocas et l'acclament. L'entente entre les Verts et les soldats révoltés était consommée. Le sénat, les patriarches et les Bleus durent accepter le fait accompli. Alors, pour la réception triomphale de la nouvelle impératrice, apparut d'une manière extérieure pour ainsi dire, toute l'importance de cette révolution de parti qui venait de s'accomplir. Car les Bleus trouvèrent insolite et étrange (*ἄηθες καὶ ξένον*) que les démotes Verts prissent place, pour la réception, au portique d'Ampélios du palais impérial, tandis que les Verts voulurent à toute force obtenir cette place, comme si c'était un droit qu'ils venaient de conquérir révolutionnairement ; lorsque l'envoyé de Phocas mit à la porte le démarque des Bleus, les Bleus firent entendre des menaces : « Maurice n'est pas mort », ce qui indiquait la possibilité d'une contre-révolution. Et de nouveau, nous voyons se produire un *κατακλυσμός* de la société et de l'empire, mais aussi du gouvernement ; et de nouveau dans les grandes villes (nous ne savons rien des campagnes, mais là aussi probablement la chose se produisit), avec une force élémentaire, les partis sociaux entrent en conflit. Il se passa le contraire de ce qu'on avait vu à l'avènement de Justin Ier : les Verts opprimèrent les Bleus (1). Le nouvel empereur condamne à mort bon nombre de grands seigneurs ; de même il bannit plusieurs hauts fonctionnaires (2). A Constantinople, le dème des Verts reste fidèle à Phocas. Et il repousse en 605-606, lorsque se produit la grande révolte de la ville, une nouvelle demande de Germanos qui l'invite à l'aider à saisir l'empire, et cette fois ce n'est pas le démarque lui-même qui décide, mais ce sont *τὰ πρωτεῖα τοῦ δήμου* (3). Il semble d'ailleurs que le dème

(1) En l'année 608/9 (cf. THÉOPHANE) les juifs d'Antioche se soulevèrent contre les Chrétiens. Outre le Patriarche, ils tuèrent et brûlèrent *πολλοὺς τῶν κτητόρων* ; le rapport est évident avec l'affaiblissement de l'autorité impériale dans les provinces, affaiblissement qui favorisa l'invasion des Perses et qui, d'autre part, fut aggravé par elle.

(2) THÉOPH. De Boor 295 l. 4-13 ; p. 296, l. 3.

(3) ID., *ibid.*, p. 293 l. 15 (Bonn 453).

reste assez indépendant à l'égard de Phocas, bien que la *στάσις δημοτική* de 603, lors de laquelle brûla de nouveau la *Μέση*, ne nous soit bien connue ni dans ses causes, ni dans ses effets ; nous pouvons seulement en deviner quelque chose d'après ce qu'on dit du *διοικητὴς τοῦ Πρασίνου μέρους 'Ιωάννης Κρούκης*, qui fut brûlé à l'occasion de cette émeute (1). Mais bientôt une grande exaspération s'empare de toutes les couches de la population, contre Phocas. Si nous nous rappelons avec quelle passion, sous Maurice, on suivait, à Constantinople, les défaites et les malheurs des armées du Danube, nous pourrons trouver déjà, de ce côté, une des causes du mécontentement du dème Vert lui-même. Celui-ci, cherchant un successeur à Phocas, le trouve dans la famille de l'empereur, non pas dans la personne de son frère, mais dans celle de son gendre, le comte des excubiteurs, Priscos, (marié en 607) l'excellent général que nous avons connu du temps de Maurice. Alors Phocas se brouille avec les Verts (2) qui, sans aucune crainte des persécutions de Phocas, l'assaillent à l'hippodrome (3). Et nous voyons que ce sont les bataillons Verts qui interviennent d'une manière décisive lorsqu'Héraclius se présente devant Constantinople. Cette fois, ce sont les Verts avec Priscos, qui ont aidé à restaurer l'empire romain ébranlé jusqu'à ses fondements.

Malheureusement à partir de cet instant, les sources nous font défaut ; mais si nous avons seulement çà et là quelques informations peu importantes, toutefois, nous pouvons voir que le peuple de Constantinople continue, par ses interventions violentes, à contribuer à la solution de grandes questions d'État.

Constant II voulut retransférer à Rome la capitale de l'empire. De la Sicile où il se trouvait, il envoya un message à Constantinople pour réclamer sa femme et ses trois fils. D'après une autre version (4), cette intention impériale fut contrariée par deux fidèles dig-

(1) *Chron. Pasc.* Bonn p. 695/6. C'est probablement le même *Κρούκις* objet de la haine du peuple, dont les Verts se plaignent à l'hippodrome en 602, dans un dialogue avec Maurice. *Διοικητής* n'est pas un véritable synonyme de démarque, car alors, c'était Serge qui était démarque, tandis que maintenant les démarques des deux partis sont Théophane et Pamphile (Théophane De Boor, p. 294, l. 14-16). Mais cf. notre p. 709.

(2) Théophane, De Boor, p. 294 (Bonn, 454-55.)

(3) Cf *ibid.*, p. 296, l. 25 (Bonn 457) ; p. 297 l. 1-5.

(4) Théophane, De Boor, p. 351 (Bonn 538.) ; Zonaras XIV, 19, (Dindorf III, p. 316).

nitaires, sans aucun doute d'accord avec l'opinion publique ; d'après une autre version (1), les Byzantins refusent d'envoyer la femme et les enfants : ce serait la population elle-même de Constantinople qui se serait opposée au départ des princes et qui aurait, par son intervention énergique, empêché une révolution fatale... La conspiration de Leontios contre Justinien II, en 695, a eu pour cause la haine publique de Constantinople contre l'empereur. Il est vrai que Leontios avait groupé autour de lui, nuitamment, des soldats libérés des prisons, mais le coup d'État ne réussit que parce que le *πλῆθος τῆς πόλεως*, venant de toutes les régions de la ville (*ῥεγεῶνες*), se joignit à ces éléments militaires, et il n'y a aucun doute, (bien que notre source unique, Théophane, n'en parle pas) que le peuple,entre la scène à l'Église et le renversement de Justinien II,agit activement, ou du moins était prêt à agir. Notre source, malheureusement, ne dit presque rien de la conspiration elle-même : « et alors le peuple tout entier accourut à l'hippodrome » (2)... Nous ne trouvons plus de trace de collaboration active du peuple à des changements de personnel impérial jusqu'à l'avènement de Léon III. Mais où les chercherions-nous, ces traces? Nous devons supposer une force active mais inconnue,lorsque deux patrices, dont l'un était le commandant du thème de l'Opsikion, se soulevèrent contre Philippicos Bardanès en 713 ; mais lorsque la révolution fut accomplie, nous ne voyons pas qu'ait été porté au trône un de ces conjurés militaires, un soldat, mais une élection eut lieu, et cette élection aboutit à l'avènement d'un fonctionnaire (protasecretis), Artémios ou Anastase II. Or, qui organisa cette élection? Zonaras nous le dit : *οἱ τῆς συγκλήτου βουλῆς καὶ ὁ δημώδης ὄχλος* (3) !

Lorsqu'au début du règne de Constantin V, Artavasde se fit proclamer empereur à Dorylée, son partisan Théophane assembla la foule (*τὸν λαόν*) dans l'église de Ste-Sophie, et le peuple proclama Artavasde empereur. Lorsque Constantin, ensuite, alla assiéger la ville, il se montra *τοῖς ὄχλοις* (4), pour que les gens puissent constater qu'il était vivant ; mais le peuple resta attaché au nouvel

(1) Zonaras, *ibid* ; Théophane, De Boor, p. 348, l. 7 (Bonn 532) : *οἱ Βυζάντιοι οὐκ ἀπέλυσαν αὐτούς*.

(2) Théophane, De Boor, p. 369 (Bonn 565/6).

(3) Zonaras XIV, 26, Dindorf, III, p. 331 ; Büttner-Wobst, III, p. 244, 16. Cf. la formule *senatus populusque romanus*.

(4) Théophane, De Boor, p. 415-419. (Bonn 639-646).

empereur orthodoxe. Les sources ne nous disent pas plus clairement dans quelle mesure le peuple prit fait et cause pour l'usurpateur, mais nous le devinons.

Ainsi, malgré la sécheresse et la pauvreté des sources postérieures, nous apparaissent, comme dans une lueur parfois de grandes scènes historiques de la vie byzantine, où le peuple de Constantinople joue un rôle immense et violent et est le facteur décisif de grands changements. Ces scènes, nous l'avons dit, étaient parfois grandioses. En voici deux exemples : tous les deux de la première moitié du VIe siècle. On y vit la dignité impériale littéralement à genoux devant la puissance de l'indignation populaire.

Bury estime, il est vrai, qu'Anastase Ier, lorsqu'en 512, il se rendit à l'hippodrome sans couronne sur la tête accomplissait un geste théâtral. Mais il faut songer que cette scène se joue devant le peuple révolté, dans ce monstrueux théâtre à 30 ou 40 gradins, de 370 mètres de long et 60-70 mètres de large (1), dans lequel 100.000 personnes et plus étaient assises. Il faut avoir présent à l'esprit que le mouvement populaire avait commencé pour une raison religieuse, et que le peuple ensuite, était exaspéré contre l'administration financière de l'empereur et contre certains de ses ministres surtout de l'ordre financier. La foule se révolta violemment dans la ville. Un grand tumulte se propagea jusqu'au palais impérial ; le préfet Platon (2) dut s'enfuir et se cacher devant la colère du peuple. Les masses révoltées hurlaient : « Un autre empereur pour la Romanie !», et la foule pilla et bûla la maison de Marinos, administrateur des finances impériales. La foule est maintenant arrivée devant le palais de la patricienne Juliana, fille de l'ancien empereur d'Occident Olybrius ; elle réclame son mari Aréobinde comme « empereur de Romanie ». Alors le rusé vieillard Anastase accomplit l'acte qu'il avait si ingénieusement imaginé et qu'il « mit en scène » avec un effet sûr ; mais son geste nous permet d'apprécier la puissance imposante du « dème » de Constantinople comme facteur constitutionnel (3).

(1) D'après RAMBAUD, *Le monde byzantin*, ibid., p. 772-773.
D'après Friedländer, le cirque romain comprenait au temps de César 150.000 hommes, au temps de Pline 250.000, au IVe siècle 385.000 hommes.

(2) Est-ce le Platon qui fut préfet en 491 ? Voyez notre mémoire, p. 674.

(3) MALALAS, Bonn, p. 406-408.

Et l'empereur Anastase se rendit à l'hippodrome dans sa loge (*κάθισμα*) sans couronne ; et le peuple entendant cela, accourut à l'hippodrome ; et l'empereur, dans son discours, sut conquérir la foule urbaine, lui disant de ne tuer personne comme cela venait de se passer, de ne plus attaquer personne. Et toute la foule se calma et exigea qu'il remît la couronne sur sa tête » (1).

Autre scène. Le trône de Justinien chancelle, tant la vague populaire déferle contre lui. Partout dans la capitale, le sang coule, les incendies flambent. Le peuple ne veut plus de Justinien pour empereur. Alors Justinien, le dimanche 18 janvier 532, au matin, la dernière fois, tente de calmer la foule : il fait ce que jamais aucun empereur n'avait fait. Il s'en va à l'hippodrome dans sa loge, emportant le Saint Évangile dans ses mains. C'est alors (cinquième jour de la terrible lutte) que le peuple, apprenant que l'empereur veut parler avec son peuple, monte à l'hippodrome, exactement comme du temps d'Anastase, et l'hippodrome tout entier, l'immense hippodrome, se remplit de monde. Et l'empereur leur affirme par serment qu'il leur pardonnera leur « faute » et qu'il n'essaiera pas d'arrêter aucun d'entre eux. « Calmez-vous seulement ! » leur dit-il, « vous n'êtes point coupables, c'est moi qui suis coupable, car mes péchés sont cause que je ne vous ai pas accordé ce que vous me demandiez à l'hippodrome » (2). L'empereur chrétien de Rome s'humilie devant son peuple. L'empereur et le peuple romain, deux majestés, toutes deux redoutables, et d'ailleurs inséparablement unies l'une à l'autre, se dressent l'une contre l'autre dans ce redoutable instant.

Mais le peuple, à part quelques flottements peut-être, dus à l'influence des Bleus, s'était déjà décidé pour Hypatios, malgré cette humiliation de Justinien. Justinien avait imité Anastase, mais si la foule avait cru Anastase, l'empereur démocrate, elle n'avait aucune confiance dans Justinien.

(1) MALALAS, Bonn, p. 406-408.
(2) *Chron. Pasc.*, Bonn, p. 623.

IX

Le peuple de Constantinople, pouvoir constitutionnel de l'Empire.

Nous voyons donc que le peuple de Constantinople est un facteur important pour la défense de l'empire, non seulement un facteur dont la force entre en ligne de compte dans les rues et à l'hippodrome, mais que les grands empereurs Anastase Ier et Justinien Ier sont contraints de voir en lui un facteur constitutionnel et à la source de leur pouvoir impérial (1). Et en vérité, dans le cas qui nous occupe, nous trouvons dans les sources surtout le mot *δῆμος* pour caractériser le peuple, le mot *δῆμος* qui désigne le peuple organisé en classes (2), ou bien, ce qui a le même sens, *τὰ ἀμφότερα μέρη* (3), c'est-à-dire les deux partis populaires ou, ce qui a le même sens, *οἱ δῆμοι*, comme partis du dème tout entier. Cela est clairement exprimé dans la *Chronique Pascale*, précisément là où l'on raconte la scène que nous venons nous-mêmes de rapporter, du dimanche 18 janvier 532, lorsque Justinien se rendit à l'hippodrome avec le saint Évangile (4) : « Et apprenant cela, *ἀνῆλθεν πᾶς ὁ δῆμος καὶ ἐγεμίσθη τὸ ἱππικὸν ὅλον ἐκ τῶν ὄχλων*. Et auparavant, et plus tard, lors de la sédition Nika, nous lisons à propos du peuple, des expressions comme *οἱ δῆμοι τῶν Πρασίνων, πολλῶν ὕβρεων γενομένων μεταξὺ τῶν μερῶν Βενέτων καὶ Πρασίνων* ;— *καὶ στήσαντες τὰ εἰσελαύνοντα πλήθη ἔξω τοῦ παλατίου* ;— *ὁ δὲ δῆμος ἐπέμενεν ἔξω τοῦ παλατίου εἰσελαύνων* ;

(1) RANKE (*Weltgesch.* IV, 2, p. 23/4) estime que « c'est toujours un écho des anciens privilèges de la plèbe » ; plus loin il dit que le cirque servait à mettre en contact immédiat l'empereur et le peuple, et il ajoute ceci: « nous avons eu plus d'une fois l'occasion de signaler la grande importance de la voix publique pour déterminer la politique extérieure dans de grandes époques comme par exemple, le IIIe siècle. Justinien en tous cas avait besoin de la reconnaissance du cirque ». Pareillement, GROH, *Geschichte des oströmischen Kaisers Justinus II*, bien qu'il adopte la théorie des factions du cirque, a bien vu l'importance décisive de ces « factions » dans l'élection de Justin II.

(2) Voyez plus haut p. 669-673.

(3) A Cyzique : *συνήφθη δημοτικὴ μάχη* (juin 559), *ὥστε πολλοὺς πεσεῖν ἐξ ἀμφοτέρων τῶν μερῶν*, dit MALALAS, Bonn, p. 491, l. 22, qui ne parle ni de Bleus ni de Verts.

(4) *Chron. Pasc.*, Bonn, p. 623.

— *κατῆλθεν ὁ δῆμος πάλιν εἰσελαύνων ἐπὶ τὸν Ἰουλιανοῦ λιμένα εἰς τὸν οἶκον Πρόβου· καὶ ἐζήτει παρ' αὐτοῦ λαβεῖν ὅπλα, καὶ ἔκραζον, Πρόβον βασιλέα τῇ Ῥωμανίᾳ* ; — *ἦλθον οἱ δῆμοι εἰς τὸ πραιτώριον τῶν ἐπάρχων* ; — *ἐποίησαν συμβολὴν μετὰ τοῦ δήμου οἱ στρατιῶται... καὶ πολλοὶ ἔπεσαν δημόται* ; — *καὶ ἑωρακότες ἑαυτοὺς βαλλομένους οἱ ὄχλοι... καὶ φυγόντες ἐκεῖθεν οἱ δῆμοι ἔβαλον πῦρ* ; — *ὑπήντησεν ὁ δῆμος Ὑπατίῳ, καὶ ἔκραξαν, Ὑπάτιε Αὔγουστε, τοῦ βίγκας, καὶ λαβόντες οἱ δῆμοι τὸν αὐτὸν πατρίκιον* ; — *καὶ λαβόντα τὰ τοῦ δήμου πλήθη τὸν αὐτὸν Ὑπάτιον* ; — *Ὑπάτιος προθεωρῶν τὰ τοῦ δήμου ὅτι τρεπτοί εἰσι* ; — *ἦλθαν δὲ καὶ ἀπὸ Κωνσταντιανῶν νεώτεροι Πράσινοι, ὡπλισμένοι* ; — *Ἰουστινιανὸς ἀκηκοὼς τὰ περὶ τοῦ δήμου καὶ Ὑπατίου καὶ παρὰ Πομπηίου τολμηθέντα* ; — *ὑπέκλεψέ τινας τῶν τοῦ Βενέτου μέρους* ; — *ὠλόλυξεν ἅπαν τὸ πλῆθος ἐν τῷ Ἱππικῷ, τινὲς δὲ τῶν ἐκ τοῦ Πρασίνου μέρους* ;— *καὶ ἤρξαντο κόπτειν τοὺς δήμους ὡς ἔτυχεν, ὥστε μηδένα τῶν πολιτῶν* (1) *ἢ ξένων περισωθῆναι* ; — *ἐσφάγησαν πολιτῶν καὶ ξένων ἀνδρῶν χιλιάδες λε', καὶ οὐκέτι ἐφάνη δημότης πού ποτε, ἀλλὰ γέγονεν ἡσυχία ἕως ἑσπέρας*. Qu'il s'agisse donc d'attroupements, d'émeutes ou de révoltes, d'assemblées à l'hippodrome, c'est toujours du peuple qu'il s'agit considéré dans ses parties ou dans son ensemble ; à l'hippodrome, dans ses comices, c'est un facteur constitutionnel, qui possède, du moins depuis la seconde moitié du IVe siècle (2), le droit de défaire ou de remplacer les empereurs à son gré, et qui tient à insister sur ce droit constitutionnel. Voyez par exemple les événements de 601, lorsque la foule, après une périlleuse émeute contre l'empereur Maurice, procède, dans une intention satirique, au couronnement d'un homme qui ressemble à ce souverain (3), ou bien se détourne de Justinien : *ἐπιορκεῖς, σγαύδαρι* (« tu te parjures, espèce d'âne ! » : 18 janvier 532), scène qui précède la proclamation de l'empereur Hypatios par la foule. Pareillement les Verts sortent à Rhégion au de-

(1) Théophane, De Boor, p. 185, l. 22) dit : *ὥστε μηδένα τῶν πολιτῶν ἢ Βενέτων ἢ Πρασίνων εὑρεθέντων ἐν τῷ ἱππικῷ σωθῆναι* (aucun des citoyens Bleus ou Verts.)

(2) Comparez Ranke, *Weltgesch*, IV, 1, p. 169 : « ce qui frappe, c'est la réserve observée par Constantinople à l'égard de l'élu de Gratien et de l'armée. La capitale pensait visiblement qu'elle avait son mot à dire dans l'élévation d'un nouvel empereur, mais elle promet une couronne d'or, s'il rentre dans la capitale après la victoire ».

(3) Théophane, De Boor, p. 283 (Bonn. 437).

vant de Phocas pour l'acclamer, puis Phocas est invité à paraître à la Grande Église où « les dèmes acclament le tyran » (1).

Mais la coopération du peuple à la « création » de l'empereur à Constantinople,en fait, n'a jamais cessé, et nous pouvons la suivre à travers les siècles. Nous en avons des témoignages précieux.

A) des fragments ou des extraits d'une œuvre de droit public du VIe siècle, conservé dans le *De Caerimoniis* de Constantin Porphyrogénète (2), nous voyons sous le titre *Ἀναγόρευσις Λέοντος βασιλέως*, bien que les troupes fussent notoirement sous l'influence du Goth Aspar, que, à côté de *τοῦ ψηφίσματος γινομένου παρὰ τῆς συγκλήτου*, il y a l'acclamation *ἐν τῷ κάμπῳ*, c'est-à-dire de l'Hebdomon, puis les *αὐταὶ ἐντεύξεις τοῦ στρατοπέδου* et les *εὐχαὶ τοῦ λαοῦ* ou *τοῦ παλατίου*. La couronne en tête, Léon Ier se présente au peuple, et cela après l'extinction formelle de la dynastie Valentiniano-Théodosienne. Et le fragment du VIe siècle ajoute : *τῇ δὲ ἑξῆς ἱππικὸν ἐπιτελεῖται, ἐὰν ἡμέρα μὴ κωλύει... καὶ ταῦτα μὲν ἡ ἀρχαιότης, νῦν δὲ ἐπενοήθη καὶ ἐν τῷ ἱππικῷ τὰς ἀναγορεύσεις γενέσθαι.* Cela aux temps antiques : « aujourd'hui on a imaginé de faire dans le cirque les proclamations d'empereurs ».

B) Et en vérité : *Ἀναστάσιος* (I) *ἐν τῷ ἱππικῷ ἀνηγορεύθη οὕτως* (3). La nuit qui suivit la mort de Zénon *συνήχθησαν οἱ ἄρχοντες καὶ οἱ συγκλητικοὶ καὶ ὁ ἐπίσκοπος ἐν τῷ πορτίκῳ πρὸ τοῦ μεγάλου τρικλίνου, ὁ δὲ δῆμος ἐν τῷ ἱππικῷ ἐν τοῖς ἰδίοις μέρεσι, οἱ δὲ στρατιῶται καὶ αὐτοὶ ἐν τῷ ἱππικῷ ἐν τῷ στάματι καὶ πάντες* (le peuple et l'armée) *ἐξεβόων*. Alors l'impératrice veuve Ariane Augusta monte à l'hippodrome et fait un discours au peuple, et le peuple crie *ὀρθόδοξον* (*Ῥωμαίων*) *βασιλέα τῇ οἰκουμένῃ* (4), à quoi l'Augusta Ariane fait répondre : *καὶ πρὸ τῶν ὑμετέρων αἰτήσεων ἐπεκελεύσαμεν τοῖς ἄρχουσιν καὶ τῇ συγκλήτῳ ἄνδρα ἐπιδέξασθαι.* Nous voyons ce qui se passe : c'est aux magistrats et au sénat à choisir l'empereur, et cela sur l'intiative, prise conformément au droit public, par l'Augusta. Elle se présente devant le peuple, et le peuple exige d'elle qu'on intronise un nouvel empereur, car autrement, il pourrait se produire que ce soit elle,

(1) THÉOPHYLACTE, DE BOOR, p. 302/3 (Bonn, p. 333).

(2) *De caerim.* I, 91, Bonn, p. 410 sqq. ; cf. KRUMBACHER, *Gesch. der byz. Litt.* 2, p. 239.

(3) *De caerim.* I, 92, Bonn, p. 417 sq.

(4) Voyez plus haut, p. 665.

une femme, qui continue à occuper le trône. L'Augusta répond au peuple, (« à votre dévouement », *ὑμετέρᾳ καθοσιώσει*), qu'elle a déjà décidé de faire de la sorte, mais d'accord avec les suffrages de l'armée *τῶν γενναιοτάτων ἐξερκίτων ψήφους*. Le peuple, à la vérité, ne se mêle pas lui-même de la création du nouvel empereur (formellement d'ailleurs, les comices de la république romaine elle-même ne créaient pas de magistrats), mais le peuple reste assemblé dans l'hippodrome jusqu'à la fin de la cérémonie, et par sa présence, il est incontestable qu'il exerce une pression sérieuse sur la création elle-même. Il influe sur elle par des cris divers et des exigences très précises: non seulement, il exige un empereur orthodoxe, mais encore, à côté de banalités comme *πολλὰ τὰ ἔτη*, il demande un empereur indigène qui ne soit pas « cupide » (*ἀφιλάργυρον βασιλέα*), ou exige que l'on chasse ce voleur de préfet de la ville (*ἔξω βάλλε τὸν κλέπτην ἔπαρχον τῇ πόλει*), à quoi l'Augusta répond : « Gloire à Dieu, dès avant que vous ne formuliez vos demandes, j'avais pensé à les satisfaire.» Elle avait installé un nouveau préfet : Julien. Elle demande seulement au peuple de maintenir l'ordre. Nous pourrions presque dire que le peuple ici, comme un parlement moderne, donne des directives pour l'établissement d'un nouveau pouvoir, sans se mêler directement lui-même du choix de la personne. Mais, comme les dignitaires n'arrivent pas à se mettre d'accord sur la personne du nouvel empereur, quelqu'un propose que ce choix soit déféré à l'Augusta elle-même, et celle-ci désigne le silentiaire Anastase. Après les obsèques du défunt empereur Zénon, le nouvel empereur salue les dignitaires, l'archevêque vient aussi ; les dignitaires et les sénateurs exigent de l'empereur qu'il affirme par serment qu'il ne garde aucune rancune à aucune personne avec qui il avait pu avoir quelque différend : *καὶ ὅτι μετὰ ὀρθοῦ συνειδότος τῇ πολιτείᾳ χρήσεται* (« s'occupera de la politique avec une bonne conscience »).

Alors Anastase se rend à l'hippodrome *ἐν τῷ τρικλίνῳ ἔνθα καθ' ἱππικὸν ἔθος ἐστὶ προσκυνεῖν τοὺς ἱππικούς* ; tandis que le nouvel empereur revêt le costume impérial, les troupes se tiennent au *στάμα*, abaissent leurs lances et leurs enseignes, et le peuple se tient debout sur les gradins de l'hippodrome et acclame (*εὐφημεῖ*). Et Anastase à peine élevé sur le pavois, aussitôt on tient haut les *σίγνα*, et l'empereur est acclamé *παρὰ τῶν στρατιωτῶν καὶ τῶν δημοτῶν* : *ἠσπάσατο τὸν δῆμον καὶ ἔκραζαν πάντες· Αὔγουστε Σεβαστέ*, et il fait une harangue aux soldats et au peuple. Après

quoi, on donne lecture du manifeste du nouvel empereur, lecture souvent interrompue par des acclamations parmi lesquelles *ἁγνοὺς ἄρχοντας τῇ οἰκουμένῃ! τοὺς δηλάτορας ἔξω βάλλε!* C'est seulement alors que l'empereur se rend à l'église pour se faire couronner. Et voici la formule du manifeste d'Anastase relative au couronnement : « Puisque donc la sérénissime Augusta Ariane, par la discrétion des très sublimes *πρωτεύοντες* et l'élection du très glorieux sénat ainsi que le consentement des puissantes armées et du peuple dévoué, m'ont désigné pour assumer le soin de l'empire romain, guidés par l'indulgence de la sainte Trinité (1). »... Cette formule du couronnement d'Anastase, très correctement, met en relief les trois facteurs constitutionnels, qui sont : l'Augusta, le Sénat, l'armée et le peuple. Quant à la *χειροτονία,* la création proprement dite, c'est — d'une manière tout à fait correcte et conforme au droit public romain — l'Augusta qui y procède, car :

C) *ἐν τῇ ἀναγορεύσει Ἰουστίνου* (2), *ἀταξία τις ἐγένετο οἷα μηδὲ Αὐγούστης μηδὲ βασιλέως χειροτονοῦντος...* Les silentiaires informent de la mort d'Anastase le *magister* Céler et le comte des excubiteurs Justin. Le *magister* l'annonce aux scholes, et Justin aux soldats, aux tribuns et aux vicaires. On convient de délibérer. Dès l'aube, *προῆλθον οἱ ἄρχοντες, συνήχθη δὲ καὶ ὁ δῆμος ἐν τῇ ἱπποδρομίᾳ καὶ εὐφήμουν τὴν σύγκλητον κράζοντες· Πολλά τὰ ἔτη τῆς συγκλήτου. Σύγκλητε Ῥωμαίων, σὺ νικᾷς, τὸν ἐκ θεοῦ βασιλέα τῷ ἐξηρκίτῳ, τὸν ἐκ θεοῦ βασιλέα τῇ οἰκουμένῃ* etc... Il n'y a pas d'Augusta ; le peuple prend l'initiative, et demande au sénat de créer un empereur. Mais les « archontes » et l'archevêque ne peuvent pas se mettre d'accord, malgré toutes les injonctions de Celer qui les menace de l'intervention des militaires. Alors les excubiteurs, en haut de l'hippodrome, proclament Jean ami de Justin, et l'élèvent sur le pavoi. Mais les Bleus sont mécontents, lancent des pierres. Les excubiteurs en tuent quelques-uns

(1) *Ἐπειδὴ τοίνυν ἐμὲ ἡ γαληνοτάτη αὔγουστα Ἀριάδνη τῇ διακρίσει τῶν ὑπερφυεστάτων πρωτευόντων καὶ τῆς ἐνδοξοτάτης συγκλήτου ἡ ἐκλογὴ καὶ τῶν δυνατῶν στρατοπέδων τοῦ τε καθοσιουμένου λαοῦ ἡ συναίνεσις πρὸς τὸ ἀναδέξασθαι τῆς βασιλείας, τῶν Ῥωμαίων τὴν φροντίδα, προηγουμένως τῆς ἐπιεικείας τῆς θείας τριάδος, προεχώρησεν, κτλ.* *De Caer.*, I, Bonn p. 424, l. 4-11. Léon I avait dit seulement : *ὁ θεὸς ὁ παντοδύναμος καὶ ἡ κρίσις ἡ ὑμετέρα, ἰσχυρώτατοι στρατιῶται. Ibid.*, p. 411, l. 23-24.

(2) *De caerim.* I, 93, Bonn, p. 426 sqq.

à coups de flèches. Les scholaires alors se précipitent, mettent la main sur le *στρατηλάτης Πατρίκιος*, le mènent au *μέσον ἀκκούβιτον* et se mettent en devoir de le couronner ; mais les excubiteurs accourent, l'arrachent de l'*ἀκκούβιτον* et veulent le tuer. C'est alors que Justinien, qui n'est encore que *κανδιδάτος*, le délivre et l'envoie à l'*ἐξκούβιτον*, c'est-à-dire à la caserne des excubiteurs pour qu'on l'y garde. Là, les excubiteurs veulent forcer Justin à accepter le trône, mais il refuse. Comme on le voit, les excubiteurs avaient, en fait, renoncé à faire régner leur premier candidat, Justin, à cause de l'opposition des Bleus ; ils avaient enlevé aux scholaires leur propre candidat, *Πατρίκιος*, et l'avaient enfermé dans leur caserne à eux. Alors tous les sénateurs choisissent Justin, bien que les scholaires résistent encore. Finalement *ἐκράτησε ἡ γνώμη πάντων καὶ συγκλητικῶν καὶ στρατιωτῶν καὶ δημοτῶν καὶ ἀνενέχθη εἰς τὸ ἱππικὸν καὶ συνήνησαν ἐπ' αὐτῷ καὶ Βένετοι καὶ Πράσινοι*. Et Justin revêtant les habits impériaux (non au triclinium, mais sous une *testudo* de soldats), harangue le peuple *τῇ τοῦ παντοδυνάμου θεοῦ κρίσει, τῇ τε ὑμετέρᾳ κοινῇ ἐκλογῇ πρὸς τὴν βασίλειαν χωρήσαντες* etc. (1).

D) *᾿Αναγόρευσις* (2) de Léon II par son grand-père Léon Ier : *συνῆλθον ἐν τῷ ἱππικῷ ὁ δῆμος καὶ οἱ στρατιῶται πάντες μετὰ τῶν σίγνων ἐν τῷ στάματι, καὶ ἔκραζον, ὁ μὲν δῆμος ῾Ελληνιστί, οἱ δὲ στρατιῶται ῾Ρωμαϊστί.* Léon II *ἤρξατο προσφωνεῖν τοῖς στρατιώταις καὶ τῷ δήμῳ, καὶ ἠσπάσατο τὸν δῆμον καὶ ἐκάθισεν, καὶ ἔκραξεν ὁ δῆμος*. Justinien Ier lui aussi fut créé empereur par son oncle Justin *οὐ μέντοι ἐν τῷ ἱππικῷ ἄνω, ἀλλὰ ἐν τῷ δέλφακι*. Ainsi que nous l'avons vu par tous ces textes protocolaires, le *δῆμος* est toujours considéré comme un facteur constitutionnel de haute importance pour la création d'un nouvel empereur, surtout quand l'empereur précédent n'avait pas procédé à la création d'un nouvel empereur de son vivant. Même de la création de Justin Ier,

(1) D'après Malalas et la *Chron. Pasc.*, la proclamation de Justin n'aurait pas eu le caractère régulier que décrit le *Livre des cérémonies*, il est d'autant plus important que, là aussi, le peuple apparaît comme facteur constitutionnel : *ὁ δὲ στρατὸς καὶ οἱ δῆμοι οὐχ εἵλαντο Θεόκριτον βασιλεῦσαι ἀλλ' ᾿Ιουστῖνον ἀνεκήρυξαν* (Théophane, De Boor, p. 166/7 d'après Malalas, p. 411, l. 1) ; *ὅντινα ὁ στρατὸς τῶν ἐξκουβιτόρων ἅμα τῷ δήμῳ στέψαντες ἐποίησαν βασιλέα* (Malalas, Bonn. p. 410, 3) et aussi *Chron. Pasc.* (Bonn, p. 611/2).

(2) *De Caer.*, Bonn, p. 431 sqq.

où la garde avait joué le rôle décisif, le peuple s'était mêlé. Le peuple a été le facteur décisif pour la « création » d'Anastase Ier, où le grand manifeste impérial, si important au point de vue du droit public, mentionne, à côté du *consensus* de l'armée, le *consensus* du *δῆμος*, également indispensable.

E) Nous savons par Malalas (1) ce qui s'est passé au point de vue constitutionnel lors du retour de Zénon, à la fin d'août 476, dans la capitale constantinopolitaine. Le « tyran » (2) Basilisque avait envoyé toute sa force armée contre lui, sous le *magister militum in praesenti* Armatus. Mais Zénon réussit à échapper à cette armée d'Armatus, et avec ses soldats entra au palais impérial. Basilisque se réfugie dans la Grande église ; Zénon est agréé comme empereur (*ἐδέχθη*), c'est-à-dire reconnu de nouveau *ὑπὸ τῶν στρατευμάτων καὶ τῆς συγκλήτου*. Aussitôt après la fuite de Basilisque dans l'église, Malalas motive cette fuite en disant que Zénon est accepté par tous (*ἐδέξαντο πάντες*), notamment *Βηρῖνα ἡ δέσποινα.* Et par contre, tous (*πάντες* : ce qui veut dire : tous les facteurs constitutionnels) n'avaient pas encore reçu formellement Zénon ; Zénon le savait très bien, c'est pourquoi, tout de suite, *παρασχὼν τὸ βῆλον τοῦ ἱππικοῦ, ἐλθὼν ἐθεώρησε καὶ ἐδέχθη ἀπὸ πάσης τῆς πόλεως* (3). C'est précisément en vue de cet acte constitutionnel (*δεχθῆναι*...), que Zénon a tout de suite « convoqué un hippodrome », c'est-à-dire convoqué le peuple. En effet, il n'était pas suffisant d'après la constitution de fait, que les troupes et le sénat le reçoivent, car Zénon n'avait pas été, le 9 janvier 476, déposé sans que le peuple participât à la déposition. Et voyez : c'est seulement alors, *μετὰ τὸ δεχθῆναι*, après qu'il fût reçu par le peuple, que Zénon envoie dans la Grande Église saisir Basilisque, et qu'il se permet de lui enlever, ainsi qu'à sa famille, *τὸ σχῆμα τῆς βασιλείας*. Ainsi Zénon est non seulement empereur de fait, mais encore empereur formellement, à nouveau, lorsque le *δῆμος* lui aussi l'a « reçu » pour la seconde fois en cette qualité. D'ailleurs, à elle seule, l'attitude d'Anas-

(1) Bonn, p. 379-380.

(2) L'usurpateur.

(3) Malalas emploie dans toute cette scène l'expression technique : « *δέχομαι* » : *ἐδέχθη ὑπὸ τῶν στρατιωτῶν καὶ τῆς συγκλήτου* ; *ὅτι ἐδέξαντο αὐτὸν πάντες* ; *ἐδέχθη ἀπὸ πάσης τῆς πόλεως* ; *καὶ μετὰ τὸ δεχθῆναι, ἐν ὅσῳ θεωρεῖ*. — Ducange a mal traduit : « urbe tota reditum ei gratulante » : il semble croire que le peuple se borne à féliciter de son heureux retour l'empereur.

tase Ier qui se présente au peuple réuni à l'hippodrome, sans couronne impériale, reconnaît le peuple comme source de son pouvoir, et la prière du peuple, *αὐτὸν φορέσαι τὸ στέμμα*, dit la même chose (1). De même, en janvier 532, les premiers ministres de Justinien tombent devant les *αἰτήσεις* populaires. Justinien aurait bien voulu, à la manière de Zénon, se faire agréer (*δεχθῆναι*) en quelque manière par le peuple. Et dans l'air plein de la fumée et de la cendre des incendies révolutionnaires qui avaient à moitié dévoré la capitale, les paroles impériales volent par l'hippodrome : l'empereur, comme empereur, amnistie les émeutiers, mais comme violateur de la constitution, il supplie, lui chrétien, jurant par l'Évangile, qu'on lui pardonne ses péchés. Mais le peuple, le peuple Vert, réclame maintenant un changement de dynastie, et il couronne Hypatios, nouvel empereur.

F) En temps ordinaire déjà, il semblerait que les acclamations populaires sont un appui nécessaire pour le pouvoir impérial. Combien cela est plus vrai dans les circonstances extraordinaires. Ainsi pour Maurice, ce fut un heureux signe de constater que sa dynastie s'était pour ainsi dire enracinée dans les cœurs, lorsque, après la naissance de son premier-né, Théodose (4 août 583), le premier Porphyrogénète depuis l'empereur Théodose II, le peuple s'écria dans l'hippodrome : « Dieu t'a donné pour notre salut,et tu nous as délivrés du joug de beaucoup ! » (2). Inversément, il fut facile de prédire à la tyrannie de Phocas, une prochaine catastrophe lorsqu'à l'hippodrome, les Verts se mirent à invectiver contre lui : « Tu as de nouveau bu... » (3). En vain le tyran sévit contre les Verts : ceux-ci (608-609) lui répondirent par l'émeute (*σωρευθέντες*) et par l'incendie des édifices gouvernementaux... Le signe que le peuple acceptait de nouveau Justinien II (lors de son second avènement, en 705), fut la scène de son féroce triomphe à l'hippodrome sur ses compétiteurs abattus, les empereurs Léonce et Tibère III. Le peuple, dans cette cérémonie officielle, triomphait, avec l'empereur établi, en lui criant : *ἐπὶ ἀσπίδα καὶ βασιλίσκον ἐπέβης, καὶ κατεπάτησας λέοντα καὶ δράκοντα* (4). Ces exécutions, mutilations,

(1) Voir plus haut, p. 686 en haut.

(2) JEAN D'ÉPHÈSE, V, 14, p. 206.

(3) *Πάλιν εἰς τὸ καῦκον ἔπιες, πάλιν τὸν νοῦν ἀπώλεσας* ; THÉOPHANE, DE BOOR, p. 296 (Bonn, 457) et JEAN D'ANTIOCHE, frg. 218e (MÜLLER, FHG, V, 1, p. 37 et *Hermes* VI, p. 363).

(4) THÉOPHANE, DE BOOR, p. 375 (Bonn,574). Il faut distinguer la procession

dégradations de grands personnages à l'hippodrome (1), nous ne devons pas les considérer comme des « spectacles » donnés au peuple, mais comme des actes gouvernementaux tout à fait officiels, soit que le gouvernement désire ainsi entrer en contact étroit avec le peuple, soit qu'il veuille marquer que cette exécution est un acte politique important, soit qu'il veuille par là faire de la propagande pour sa politique, soit pour ces trois raisons à la fois. C'est ainsi qu'il faut considérer la « dégradation » à l'hippodrome de Justinien II (695) : c'est un acte formel de déposition de l'empereur, très semblable à la tonsure des rois mérovingiens déposés devant l'assemblée du peuple franc : d'ailleurs, les cas de mutilation et de dégradation se ressemblent très fort des deux côtés (2). Et les exécutions de malfaiteurs publics que Valentinien Ier ordonna à l'hippodrome, furent considérées comme des actes de droite et haute justice, car l'empereur *εὐφημίσθη ὑπὸ τοῦ δήμου παντὸς καὶ τῆς συγκλήτου* (3). De cette manière l'administration de la justice, surtout en matière politique, recourait en quelque sorte à la collaboration populaire, et l'on voit au début de la sédition Nika (l'empereur plus tard le reconnaît), que la requête en grâce formulée par le peuple au bénéfice d'un condamné est considérée comme un droit populaire incontestable. Ainsi s'avère le fait que Rambaud expose ainsi : « In Byzantino Hippodromo jus reddebatur, sedebant judices. Laus datur Bardae Caesari quod judicia quae in Circo agebantur crebro visitaret. Nec judicia tantum, sed et decreta, per quae imperium administrabatur, ibidem locum habuere » (4). Et le fonctionnaire appelé plus tard *κριτὴς τοῦ βήλου* (juge du velum) doit son origine à cette assistance populaire aux actes de justice, aux procès comme aux sentences. Lorsque Priscus, ce grand homme, si connu des temps de Maurice et de Phocas, ce véritable « kingsmaker », se mit à miner Héraclius lui-même, l'empereur

insultante des « tyrans » vaincus à travers la ville, et cette cérémonie solennelle à l'hippodrome : d'une part « *πᾶσα πόλις* », d'autre part, « *τοῦ δήμου βοήσαντος* ».

(1) L'hippodrome n'est pas la « Place de Grève » (Rambaud) : pour cela il y avait d'autres emplacements à Constantinople.

(2) Sur l' « humanité » de ces mutilations, considérées comme un adoucissement de la peine de mort, cf. les intéressantes observations de Bury, op. cit., II, p. 329.

(3) Malalas, Bonn p. 340 (*Chron. Pasc.*, Bonn 558).

(4) *De Byz. Hipp.*, p. 8.

l'enlève à ses troupes de Cappadoce et le mande auprès de lui à Constantinople, par une ruse : « Alors Héraclius, ayant assemblé tous les sénateurs, *καὶ τὴν ἄλλην πληθὺν τῆς πόλεως*, avec l'archevêque Serge, leur dit (*πρὸς αὐτοὺς*) : « Celui qui insulte l'empereur, à qui fait-il du mal ? » Eux répondirent : « Celui qui fait cela à l'empereur blesse Dieu, qui a fait l'empereur ». Alors Héraclius donne à Priscus l'ordre d'entrer dans un monastère (1).

Dans cette occasion, l'hippodrome devient le tribunal d'État, la haute cour, composée du sénat, du *δῆμος* et du patriarche ; si ce tribunal n'a pas prononcé lui-même la sentence, il a exprimé son opinion dans une assemblée judiciaire de l'hippodrome et a indirectement condamné Priscus (2).

G) On se souvient qu'en l'année 515 on nous dit, à propos de l'accord entre Anastase et Vitalien : *τοῦ δὲ βασιλέως καὶ τῆς συγκλήτου καὶ τῶν λοιπῶν ἀρχόντων τε καὶ λαῶν ὁμοσάντων καὶ βεβαιωσάντων.*

H) Et qui donc, à la femme de Justin II, couronnée Augusta, a donné son nom nouveau d'Euphemia ? Ce sont les *δῆμοι* (3). Il se peut d'ailleurs, que ce nom n'ait pas été improvisé. Il est même très probable que son choix a fait l'objet d'un accord entre l'empereur et les dèmes, ou peut-être est-ce le peuple qui en a décidé ainsi ? Mais de Tibère II, on sait(4) que Justin II le créa César, en changeant son nom en celui de Constantin. On ne sait comment le nom d'Absimar a été changé en Tibère (III), ni celui d'Artemius en Anastase (II). C'est peut-être le peuple qui en est responsable. Par contre, nous savons avec certitude que c'est le peuple lui-même, et le peuple seul, qui a changé le nom de l'enfant Héraclius — — qui était le petit-fils du glorieux empereur Héraclius et le fils de Constantin II — à l'occasion de son couronnement, en Constantin (dans l'histoire, Constant II) (5).

Mais le peuple (*τὰ μέρη*), dans une assemblée de l'hippodrome, a donné à la femme de l'empereur Tibère II, non seulement un nouveau nom impérial, mais de plus, la dignité et le rang d'Augusta : c'est-à-dire de co-souveraine : *βασιλεύσας αὐτοῦ* (c'est-à-dire Tibère

(1) Patriarche Nicéphore, De Boor, p. 6 (Bonn. 7).

(2) Voyez plus loin, p. 704 : condamnation des conspirateurs.

(3) Théophane, De Boor, p. 160 (Bonn. 247).

(4) *Chron. Pasc.*, Bonn. p. 689.

(5) Patriarche Nicéphore, De Boor, p. 30, l. 25 (Bonn, p. 35). Cf. plus loin, pp. 699-702.

II) ἔκραξαν τὰ μέρη ἐπὶ τῆς ἱπποδρομίας · ἴδω, ἴδω τὴν αὐγούσταν Ῥωμαίων (1). Tibère ne répond pas encore au peuple, pour lui notifier que l'Augusta Sophia, veuve de Justin II, garde son titre, mais il fait interroger les *μέρη* par l'intermédiaire de ses *mandata*, et leur demande s'ils ne pensent pas à sa femme à lui, qui n'était pas Augusta (2). Et les factions répondent : *Ἀναστασία Αὐγούστα, τοῦ βίγκας, σῶσον, Κύριε, οὓς ἐκέλευσας βασιλεύειν*, c'est-à-dire que le peuple veut ainsi, d'accord avec Tibère, mettre fin au pouvoir de fait de l'impératrice veuve Augusta Sophia (3). Et pourquoi le fallait-il ? C'est Jean d'Éphèse qui nous l'explique (4). Il nous dit en effet que l'impératrice Sophie, déjà du vivant de Justin II, avait décidé, à part soi, et juré : « Je ne donnerai à aucune autre, tant que je serai en vie, ma dignité impériale et mes ornements impériaux, et tant que je serai en vie, aucune autre femme n'entrera dans le palais ». Et ainsi, la femme de l'empereur resta loin du palais. Ainsi la femme de Tibère vivait dans le palais d'Hormisdas tandis que Tibère habitait dans une aile du palais impérial, « mais, lorsque Tibère (après le 26 septembre ou le 4 décembre 578) monta sur le trône, il se mit à prier l'Augusta Sophia en faveur de sa femme, afin qu'elle fût autorisée à entrer dans le palais et à aller auprès d'elle. Mais l'impératrice Sophie ne fut pas très contente de cette demande. Il semble, au contraire, qu'elle avait d'autres raisons et qu'elle voulait de toute façon garder toute son influence sur les affaires de l'État, comme co-souveraine. La personne de l'impéra-

(1) THÉOPHANE, DE BOOR, p. 249, l. 24 (Bonn, 384).

(2) *Ἡ ἄντικρυς τοῦ δημοσίου λουτροῦ Δαγιστέως, ἥ τις ὀνομάζεται ἐκκλησία ; ὁμώνυμός ἐστιν αὐγούστα :* voilà ce que dit Tibère, suggérant au peuple le nouveau nom impérial de sa femme. D'après JEAN D'ÉPHÈSE (III, 7, p. 102) c'est là, au palais Hormisdas, qu'avait résidé Ino, femme de Tibère alors que Tibère lui-même était encore César.

(3) Quant au changement de nom de la femme de Tibère, devenu *Ἀναστασία*, voyez JEAN D'ÉPHÈSE, livre III, 9, p. 104 qui enregistre également la collaboration du peuple au « re-baptême »: lorsque la femme de Tibère entre dans l'église avec le sénat et les cubiculaires, les partis se rangent de côté et d'autre, et commencent à lui adresser des acclamations. Les Bleus l'appellent Anastasie, mais les Verts l'appellent Hélène. Alors se produisit un grand tumulte (c'est la seule fois que Jean d'Éphèse cite les noms des 2 partis). D'ailleurs ici son récit ne concorde pas du tout avec celui de Théophane, ce qui n'a pas d'importance pour l'objet qui nous occupe.

(4) III, 7, p. 101-2.

trice Sophie constituait donc un facteur qui, même après la mort de Justin, ne permettait pas à Tibère d'être un véritable *αὐτοκράτωρ*. C'est le peuple, jouant son rôle de facteur constitutionnel, qui aide l'empereur en cette circonstance. Sur sa demande, il proclame sa femme Augusta, par l'acclamation que nous avons reproduite : « Que ceux que Dieu a appelés au pouvoir, règnent effectivement ». C'est un principe de droit public que proclame ainsi le peuple. Les mots *οὓς ἐκέλευσας βασιλεύειν* concernent l'Augusta et l'Auguste, et personne d'autre. Il est clair que Tibère avait besoin de l'assentiment du peuple pour affranchir l'empire de la co-souveraineté d'une impératrice veuve : et en effet, après cela, il installa Sophie dans un palais spécial, en dehors du palais impérial proprement dit, en ordonnant qu'on lui rende hommage *ὡς μητέρα αὐτοῦ* (1).

I) Lors de la « création » de Tibère II comme César, et plus tard comme Auguste, nous ne trouvons, il est vrai, dans nos sources (2), aucune trace de coopération du peuple. La cause ne peut en être son adoption par Justin II, mais peut-être la maladie de celui-ci ; mais rien ne s'oppose à l'hypothèse que l'acclamation par le peuple se soit produite à l'hippodrome. Cela s'accorderait avec les paroles de Théophane : *υἱοποιησάμενος Καίσαρα ἀνηγόρευσε καὶ σύγκάθεδρον αὐτοῦ ἐποίησεν ἔν τε ταῖς ἱπποδρομίαις καὶ αἰσίαις ἡμέραις*. Par contre, lors de la création de Maurice comme empereur, Théophylacte nous dit (3) qu'étaient présents *καὶ οἱ ἐπισημότεροι τοῦ δήμου*, étant donné que cette cérémonie devait s'accomplir au palais, à cause de la maladie mortelle de Tibère II.

Ranke (4) note que, lors de la proclamation de Justin II, il n'est pas question de la coopération du peuple ; mais une grande foule se rassembla lorsque le bruit de la mort de Justinien I se répandit, et cela dans le cirque, donc sans doute d'après un usage tout à fait constitutionnel, comme nous l'avons déjà vu en pareil cas ; avant la mort même de Justinien, la nuit, et de grand matin, s'accomplirent toutes les cérémonies constitutionelles : déclaration du sénat sur la base de la désignation de fait par Justinien, de Justin II comme

(1) Théophane, De Boor, p. 250 (Bonn, 385).

(2) Théophylacte, III, 11 ; Jean d'Éphèse, III, 5 ; Evagrius V, 13 (Migne, *Patr. graec*, 86, 2 p. 2816/17) ; Théophane, De Boor, p. 247, l. 28, p. 248 (Bonn, p. 382).

(3) De Boor, p. 39 (Bonn, 31).

(4) *Weltgeschichte*, IV, 2, p. 128.

successeur, élévation du nouvel empereur sur le pavois par la garde, couronnement par le patriarche ; et alors, Justinien, accompagné du sénat et de la cour, se rend à l'hippodrome *τὰ νόμιμα τῆς βασιλείας δράσων καὶ πεισόμενος*, comme le dit Evagrius (1), en employant les expressions classiques du droit public. Et c'est là que Justin II prononce son discours du trône (2).

K) Renseignement intéressant sur Héraclius, qui avait appelé Priscus (ou Crispus) à la dignité impériale, mais comme ce dernier refuse, *τέλος ὑπὸ τῆς συγκλήτου βουλῆς καὶ τοῦ δήμου Ἡράκλειος βασιλεὺς ἀνακηρύσσεται* (3), donc point par le sénat et l'armée, mais par le sénat et le peuple qui avait été le facteur décisif de la chuto de Phocas (4). La même pratique constitutionnelle résulte de la precédure du 24 janvier 613, lorsqu'Héraclius installe d'abord son fils Héraclius-Constantin (ou Constantin III), encore enfant, comme empereur au palais impérial. Ensuite, *εὐθέως ἀνῆλθεν εἰς τὸ ἱπποδρόμιον, κἀκεῖ στεφθεὶς προσεκυνήθη ὑπὸ τῶν συγκλητικῶν ὡς βασιλεύς, καὶ εὐφημήθη ὑπὸ τῶν μερῶν* (par le peuple tout entier !) ; et c'est seulement alors qu'il est conduit à la Grande Église (5).

L) Le second mariage d'Héraclius avec sa nièce Martine ne fut pas approuvé par l'opinion publique (6). L'écho de cette opinion publique retentit souvent et fort bruyamment, surtout dans la bouche de la foule Verte : *διέλεγχον δὲ αὐτοῦ μάλιστα τὸ ἄσεμνον συνοικέσιον ἐπὶ ταῖς ἱππικαῖς ἁμίλλαις καὶ οἱ τοῦ πρασίνου δημόται χρώματος* (7). L'empereur, partant pour ses grandes guerres de Perse, appela Serge, métropolite de Constantinople : *ἔτι τε καὶ ἄρχοντας καὶ τὸ λοιπὸν τοῦ λαοῦ μέρος*, et confia à leur garde ses fils (8). C'est-à-dire qu'à côté du patriarche et des hauts dignitaires ecclésiastiques de l'empire, il confie en somme la régence

(1) *Hist. eccl.* (MIGNE 86, 2, p. 2788/9).

(2) « Throne-speech », dit BURY, op. cit., II, p. 70, n. 4.

(3) PATRIARCHE NICÉPHORE, DE BOOR, p. 5 (Bonn, 5).

(4) Voir plus haut, p. 683.

(5) *Chron. Pasc*, Bonn, p.307-8. Le PATRIARCHE NICÉPH. ne note ici que le fait dans sa nudité.

(6) BURY, op. cit., II, p. 213, note que Georges Pisidès, panégyriste d'Héraclius, a évité avec le plus grand soin de prononcer le nom de Martine.

(7) PATRIARCHE NICÉPHORE, DE BOOR, p. 14 (Bonn 16). On voit que ce sont de nouveau les Verts qui sont les premiers à élever la voix, ce qui prouve qu'ils sont par excellence des représentants du peuple.

(8) Id., ibid., p. 15, l. 15-16 (Bonn, 17).

également au peuple. Ensuite, nous voyons aussi après la mort d'Héraclius, une scène extraordinairement instructive et claire, jouée par le peuple lui-même. L'impératrice veuve, Martine, très impopulaire, la marâtre ou la mère des jeunes co-augustes de la famille héracléenne, voulait garder *τὰ πρῶτα εἰς τὴν βασιλείαν,* malgré les deux fils de son mari défunt, Constantin III et Héracleonas. A ce moment, elle avait en main le pouvoir de fait : nous le voyons par cette circonstance qu'elle convoque le patriarche Pyrrhus *καὶ τοὺς βασιλικοὺς ἄρχοντας,* et qu'elle réunit une assemblée du peuple de Byzance: *ἐκκλησιάσασα τὸν περὶ τὸ Βυζάντιον λάον* (1). Il n'y a pas de doute que cette *ἐκκλησία* ou *comitia populi* se tint à l'hippodrome. Là, Martine fait connaître au conseil d'État ou à l'assemblée des *βασιλικοὶ ἄρχοντες* et de *ἅπας ὁ δῆμος,* les dispositions testamentaires du défunt sauveur et rénovateur de l'empire, Héraclius, dispositions d'après lesquelles ses deux fils aînés, et déjà couronnés d'ailleurs, Constantin III depuis 613 et Héracléonas depuis 638, doivent être *βασιλεῖς ἰσότιμοι,* mais en outre, Héraclius voulait que *Μαρτῖναν, τὴν αὐτοῦ γυναῖκα τιμᾶσθαι παρ' αὐτῶν ὡς μητέρα καὶ βασίλισσαν.* Martine avait convoqué cette assemblée soit afin qu'elle confirmât simplement le testament du défunt empereur, soit pour qu'elle lui donnât, à elle Martine, un appui constitutionnel et décisif brisant l'opposition de son fils, ou plus exactement de son beau-fils Constantin III, et comme aussi de l'armée. Il se peut aussi que l'assemblée fut convoquée pour ces deux raisons à la fois. Mais Martine fut déçue, car le peuple décida contre elle. En effet *τινες* (pas n'importe qui sans doute, mais les *ἐπισημότεροι* ou même les démarques) *τοῦ συνεστῶτος λαοῦ ἀντεφώνουν πρὸς αὐτὴν ὅτι · σὺ μὲν τιμὴν ἔχεις ὡς μήτηρ βασιλέων,* mais *οὗτοι ὡς βασιλεῖς καὶ δεσπόται.* Et telle fut la solution de la question constitutionnelle.

Mais le peuple, dépassant de sa propre initiative les limites de la question constitutionnelle qui lui a été soumise, va plus loin, et accorde à Constantin, qui n'était pas le fils de Martine, une sorte de prérogative, en alléguant qu'il est le plus ancien empereur

(1) Id., ibid., p. 27 infra, et p. 28 supra (Bonn 31-2). Cf. *ὁ δὲ παρὼν ἅπας ὁ δῆμος* et *τινὲς δὲ τοῦ συνεστῶτος λαοῦ ἀνεφώνουν*; ces « *τινὲς* » sont les chefs des dèmes ; qu'ils parlent au nom du dème tout entier, cela résulte de l'effet décisif de leurs paroles. Dans ce contexte il n'est nulle part question d'armée (*στρατευόμενοι, στράτευμα,* p. 28, l. 25, 30.)

couronné.Le peuple d'ailleurs motive l'impossibilité pour Martine d'exercer le pouvoir. Une femme ne peut recevoir les ambassadeurs des barbares, ni négocier avec eux. Voici ce que dit le peuple: « Que Dieu ! ne permette jamais, Majesté, que l'État romain en arrive à ce point ». Martine se retire dans son palais. Certes, il a pu y avoir dans ce ψήφισμα de l'ecclésie hippodromique une part d'antipathie personnelle contre Martine. Mais en fait, la décision populaire était parfaitement justifiée, parfaitement claire et simple. Et dans tout le cours de cette procédure constitutionnelle, on sent vraiment l'esprit du peuple-roi, qui a pleinement conscience de son but et de son passé, lequel d'ailleurs n'est pas si lointain. Ce qui frappe le plus, c'est la situation elle-même. A l'importante et grave époque qui suit la mort d'Héraclius, le pouvoir constitutionnel décisif dans l'État est le δῆμος (1).

En principe, il n'est pas important que les membres de la famille impériale soient divisés. Au contraire, c'est précisément à cette époque de querelles dans la famille impériale qu'apparut cette nécessité historique : dans l'État, il *fallait* encore un facteur — autre que l'armée — capable de résoudre en fait, et en droit constitutionnel, de pareilles controverses : c'était le peuple de la nouvelle Rome !

Ce peuple se sentait toujours à la hauteur de la situation et continuait à collaborer à la solution de la plus importante des questions de politique intérieure : le règlement de la succession impériale. Après la mort prématurée de Constantin III en effet, ce peuple ne voulait pas que la dignité impériale reposât sur le seul Héracléonas, ce qui aurait signifié que l'influence de fait appartiendrait à sa mère Martine (2). Et Constantin III, avant sa mort, avait écrit à l'armée

(1) Ranke, *Weltgeschichte*, V, 1, p. 138 : « lorsqu'il s'agit d'exécuter le testament d'Héraclius, il se trouva une opposition qui d'ailleurs n'était pas sans fondement constitutionnel. Cette opposition se produisit au cirque où vivait toujours l'antique plèbe romaine ». Dans le dème organisé de Constantinople, à cette époque, vivait certes, et très fortement le sentiment romain, mais il est peu probable qu'il y ait là un souvenir de la plèbe républicaine de Rome. Il s'agit plutôt ici du dèmos gréco-romain, qui, en dehors des formes constitutionnelles de l'Empire et de la République, s'était constitué et développé sur la base sociale de l'Orient romain, et se sentait comme le représentant de la nation romaine d'alors.

(2) *Μεθ' ὃν* (après Constantin III) *αὐτοκράτωρ τῆς βασιλείας ἀναγορεύεται Ἡράκλειος* (= Héracléonas), *ᾧ συνελάμβανεν εἰς τὰ τῆς βασιλείας πράγματα καὶ ἡ μήτηρ Μαρτῖνα.* Patriarche Nicéph., De Boor,

de prendre sous sa protection ses enfants, afin qu'on ne leur fît pas de mal et qu'on ne les exclût point du trône impérial (1). L'armée des rives asiatiques du Bosphore obligea Constantinople de créer empereur le jeune fils de Constantin III, Constant II. Et en cela le peuple était d'accord. Héracléonas, pour calmer la foule, affirma à tous qu'Héraclius, c'est-à-dire Constant II, était sain et sauf, le montra à tous et l'embrassa, comme si c'était son fils à lui. Et en présence du patriarche Pyrrhus, il jura par la Sainte Croix que, ni par lui ni par personne d'autre, les fils de Constantin ne seraient mis en danger (2).

Mais ce n'était pas assez. L'armée, à Chalcédoine, favorable à la postérité de Constantin III, continuait à insister, et la foule à Constantinople transmettait pour ainsi dire, cette pression dans les sphères gouvernementales. La foule voulait ce que voulait l'armée. Alors *οἱ τῆς πόλεως συνίστανται Πύρρῳ βοῶντες στέφειν Ἡράκλειον* (Constant II) *τὸν Κωνσταντίνου υἱόν. Πύρρος δὲ τὴν ταραχὴν καὶ τὴν στάσιν λαοῦ περιαθρήσας ἀπελογεῖτο...* Le trône d'Héracléonas chancelait. Alors Héracléonas, prenant son neveu, Constant II, va à l'église, monte avec Pyrrhus sur l'ambon et le supplie de couronner son neveu. La foule voulait que l'empereur le fît lui-même. Celui-ci alla chercher dans l'église la couronne de son père Héraclius, et accomplit le couronnement ; après quoi la foule donna au jeune Héraclius un second nom, celui de Constantin (3). Mais bientôt après, le Sénat dépose, punit et bannit Héracléonas et Martine (4) et ainsi, évidemment d'accord avec le peuple, le sénat achève l'œuvre, commencée par le peuple, de l'éloignement de Martine et de ses enfants du pouvoir et de l'empire.

p. 29, l. 8 (Bonn. 33) ; d'après Théophane, De Boor, p. 341, l. 15, Martine empoisonna Constantin III ; c'est du moins ce qu'on croyait.

(1) Patriarche Nicéphore, p. 28, l. 24 (Bonn, 33).

(2) Id., *ibid.*, p. 29 l. 24 sqq., (Bonn, 34). Voici le texte grec : *πᾶσιν ἀπολογεῖτο ὡς Ἡράκλειος* (Constant II) *ὁ υἱὸς Κωνσταντίνου* (III) *ἀπήμαντος διαμένει, καὶ πᾶσιν ὑγιέα, καὶ σῶον ὑπεδείκνυ, καὶ ἅμα ὡς τέκνον γνησίον περιείχετο καὶ τοῦτο, ἐπιστοῦτο τῷ ἐκ τοῦ σωτηριώδους ἀγκάλαις δέξασθαι. καὶ συμπαρόντος Πύρρου τοῦ τῆς πόλεως ἱεράρχου τῶν ζωοποιῶν ξύλων ἥπτετο καὶ διώμνυτο* (sans doute en présence du peuple) *ὡς οὔτε δι' αὐτοῦ οὔτε δι' ἑτέρου τὰ τοῦ Κωνσταντίνου τέκνα βλαβήσεται.*

(3) Patriarche Nicéphore, De Boor, p. 30, l. 12 à 26 (Bonn, 34-35). Voyez aussi notre travail p. 696 en bas.

(4) Théophane, De Boor, p. 341., l. 24 (Bonn, 523).

M) Derniers exemples : le détrônement de Philippicus Bardanès en 713. Un nouvel empereur est créé, non point parmi les conspirateurs qui se sont entendus avec le corps d'armée de l'Opsikion, mais on choisit comme empereur Artemius (Anastase II), créé par *οἱ τῆς συγκλήτου βολυῆς καὶ ὁ δημώδης ὄχλος*. Je n'insiste pas. Je voudrais encore mentionner la « création » du malheureux fils de Léon IV, en 776, comme Auguste, du vivant de son père. Léon IV était faible de santé. Aussi *κινηθέντες* (1) *οἱ τῶν θεμάτων ἄρχοντες* (2) *εἰσῆλθον πάντες σὺν πολλῷ πλήθει λαοῦ αἰτούμενοι Κωνσταντῖνον τὸν υἱὸν αὐτοῦ εἰς βασιλέα.* « Mais je crains, si quelque chose d'humain m'arrive, que vous autres vous ne le fassiez périr, car il ne sera qu'un enfant, et que vous fassiez un autre empereur », leur répond l'empereur. Mais eux (les *ἄρχοντες* et le *λαὸς*) lui promettent, sous serment, de lui donner toute garantie que personne ne sera empereur sinon son fils, si Dieu voulait que Léon IV mourût bientôt. Mais comme le peuple (ici *λαός*), depuis le dimanche des Rameaux jusqu'au Vendredi-Saint, se livre à des démonstrations turbulentes, et à l'hippodrome, s'attroupe et exige que l'on accomplisse sa volonté, le Vendredi-Saint, l'empereur déclare qu'il accepte le serment offert. Alors *πᾶς ὁ λαός* (toute la nation), jure par les fragments vénérables et vivifiants de la Sainte Croix. Et voici l'énumération de ceux qui prêtent serment : *οἵ τε τῶν θεμάτων καὶ τῆς συγκλήτου καὶ τῶν ἔσω ταγμάτων καὶ τῶν πολιτῶν πάντων καὶ ἐργαστηριακῶν* (3). On jure que l'on n'acceptera pas pour empereur d'autre personne que Léon IV, Constantin VI et leur descendance. Et ils remettent le texte, écrit de leur propre main, du procès-verbal (4) de ce grand acte de droit public, accompli dans une véritable assemblée d'État, réunie à l'hippodrome. Le Samedi-Saint, Léon IV et Constantin VI avec les deux Césars et les trois nobilissimi, se rendent à la Grande Église et Léon IV monte à l'ambon avec son fils et le patriarche. Et le peuple tout entier *πᾶς ὁ λαός*, dépose la formule de serment sur l'autel, c'est-à-dire, sur la sainte Table. Vraiment, nous ne pouvons nous détacher de

(1) D'après Théophane, De Boor, p. 448-450 (Bonn 695 à 698).

(2) Ces archontes sont les chefs de l'armée nouvelle, réorganisée, du nouvel *ἐξέρκιτος* des *θέματα*. Ces stratèges avaient, au cours d'années périlleuses, hérité des pouvoirs civils des gouverneurs de provinces.

(3) Cf. d'après la *Chron. Pasc.*, l'état des classes sociales en 623 avec ce que nous disons plus haut p. 632 et p. 639. *Τάγμα* = division d'armée.

(4) *Ἐποίησαν ἔγγραφα καθὼς ὤμοσαν ἰδιόχειρα αὐτῶν.*

cette scène aussi émouvante qu'importante. Et l'empereur prend la parole : « Voici, mes frères, que j'accomplis votre demande, et que je vous donne comme empereur mon fils. Recevez-le donc des mains de l'Église et de la main du Christ. » La foule s'écrie : « *μεγάλῃ τῇ φωνῇ* : « Atteste-nous donc (*ἀντιφώνησον ἡμῖν*), fils de Dieu, que c'est de tes mains que nous recevons le seigneur Constantin comme empereur, afin que nous le protégions et que nous mourrions pour lui. » Et le lendemain, le dimanche de Pâques, 24 avril, au matin, l'empereur se rend avec le patriarche à l'hippodrome. On y installe un autel portatif (*ἀντιμίσσιον*) et *παντὸς τοῦ λαοῦ ὁρῶντος,* le patriarche récite une prière et couronne son fils empereur. Ensuite les deux Augustes avec les deux Césars et les trois nobilissimes se rendent à la Grande Église ; bientôt après l'Auguste Irène s'y rend également avec sa suite.

Lorsqu'ensuite, au mois de mai, on découvre la conspiration des deux Césars contre leur frère Léon IV, *ποιήσας ὁ βασιλεὺς σιλέντιον ἐν τῇ Μαγναύρᾳ ἐνέθετο τῷ λαῷ τὰ περὶ αὐτοῦ ῥηθέντα* c'est-à-dire, qu'il expose,qu'il soumet les faits au peuple, sans doute à l'hippodrome ; et là dessus l'assemblée de l'hippodrome, agissant comme tribunal, *οἱ ὁμοθυμαδὸν ἀνεβόησαν τοῦ παρασταλῆναι ἀμφοτέρους ἐκ τοῦ μέσου* (1).

En vérité, on l'a assez vu : ce n'était pas uniquement pour assister à des jeux et à des courses, mais souvent pour les plus graves affaires d'état que le peuple accourait à l'amphithéâtre, soit de son propre mouvement, soit que l'empereur, *παρασχὼν τὸ βῆλον τοῦ ἱππικοῦ,* l'y eût appelé : auquel cas l'empereur s'asseyait le premier dans sa loge (*κάθισμα*), et le peuple ensuite affluait pour son assemblée populaire.

X

Le peuple parfois se laisse entraîner à des violences ; les empereurs interviennent pour maintenir l'ordre. L'hostilité entre les dèmes, au moment des crises d'Etat, tend à dégénérer en luttes sociales. Efforts des empereurs pour subjuguer le *δῆμος*.

De même que chaque facteur de la vie publique a une tendance

(1) Comparer le jugement de Priscus, note, p. 695-696.

innée à sortir de sa sphère, de même le peuple de Constantinople et de toutes les grandes villes de l'Orient byzantin se laisse entraîner à invectiver contre l'empereur, à se soulever en des émeutes violentes ; rappelons-nous — pour ne citer qu'un exemple — comment, en 491, le préfet de la ville donna l'ordre d'arrêter quelques *λιθοβόλους* (1). Il avait parfaitement raison. Et cependant la foule exigea que l'empereur les remît en liberté et qu'il se montrât lui-même au peuple dans sa loge de l'hippodrome. Naturellement, le pouvoir, aussitôt qu'il le put, commença une répression violente contre le peuple et les factions. De même l'empereur Justinien, à la suite de l'émeute dans le quartier des Pittakia, *ἐπόμπευσε* (2) les Bleus pendant deux jours, et à la suite de l'émeute dans le quartier *τοῦ Μαξεντιόλου* (3) *ἐχρήσατο τοῖς δημόταις τοῖς τοῦ Πρασίνου μέρους ἐξαιρέτως πικρῶς ἐπὶ μῆνας δέκα....* Il fit de même pour les émeutes d'avril 563 : il punit les Verts pendant de nombreux jours (4). Et le pouvoir ne faisait pas cela uniquement lorsque l'émeute était dirigée contre lui, mais lorsque les querelles des factions, entre elles, avaient donné lieu à des excès. Nous en avons des exemples partout dans nos sources, et il sera donc inutile d'en produire ici.

Mais il y eut aussi des époques où ces conflits populaires, étant en liaison avec des « mouvements » contre le gouvernement, des révoltes contre le pouvoir ou sans tendances hostiles contre l'empire, prenaient l'aspect de véritables luttes de classes, de la guerre sociale. Et cela est compréhensible, car dans ces deux partis, le parti Bleu et le parti Vert, nous avons reconnu comme des symboles des diverses classes et des divers quartiers.

Cela se produisait surtout quand l'empire était travaillé par de grandes crises : ainsi, lorsque Phocas, avec les Verts, persécuta les Bleus (5), et *ἄρχοντες*, partisans du précédent régime, et que les juifs d'Antioche tombent sur les chrétiens, et outre le patriarche, tuent et brûlent *πολλοὺς τῶν κτητόρων* (6)

Nous avons vu finalement comment Phocas plus tard, entre en

(1) Voyez plus haut, p. 674.

(2) Malalas, *Hermes*, VI p. 380.

(3) Id. ibid., p. 381.

(4) Théophane, De Boor, p. 239, l. 15 (Bonn. 370) ; voyez plus haut p. 675, sous G.

(5) Voyez plus haut, p. 682 sqq.

(6) Années 608-9 ; Théophane, De Boor, p. 296 (Bonn 457).

lutte avec les Verts eux-mêmes et puis succombe dans cette lutte. Ainsi donc, à cette heure de grande crise gouvernementale et dynastique, les partis se déchaînent et le côté social domine. Autre époque pareille : soulèvement de Vitalien contre Anastase Ier. La foule se soulève à Constantinople et réclame un changement de régime qui, effectivement, s'accomplit sous Justinien et Justin II. Il est intéressant que Théophane dise seulement que Vitalien fut tué (1) : *ὑπὸ τῶν Βυζαντίων μηνιώντων αὐτῷ, διὰ τὸ πολλοὺς ἀνῃρηκέναι ἐν τῷ καιρῷ τῆς ἐπαναστάσεως αὐτοῦ κατὰ Ἀναστασίου.* En particulier, ont l'aspect d'une guerre sociale, ces actes de brigandage dans toutes les villes, dont Procope dans ses *Anecdota* trouve la cause dans une maladie de l'âme du peuple (*ψυχῆς νόσημα*). « Or, pris de cette maladie, les dèmes, pour des noms et pour des gradins de l'hippodrome, dépensaient tous leurs biens et allaient jusqu'à braver les morts les plus ignominieuses »(2). Mais Procope qui dit que ces sanglantes querelles entre les partis populaires avaient éclaté « peu de temps auparavant » — il s'agit de 532 — (Théophane : « le fléau de l'anarchie commença et se répandit dans toutes les villes »), et qui dit d'autre part que les dèmes dans toutes les villes se partageaient depuis longtemps en Bleus et en Verts, nous indique qu'il y avait eu antérieurement déjà de ces excès sanguinaires, bien qu'on semble les avoir oubliés. En mettant en relief le fait que les membres des partis s'attirent par leurs méfaits des morts ignominieuses, il reconnaît, malgré lui, que le pouvoir savait punir sévèrement ces bagarres. Procope d'ailleurs trahit sa tendance qui est de se servir de ces tueries et des autres méfaits des factions, et en général de tous les crimes qui se commettaient dans les villes pour en rejeter la faute sur l'empereur Justinien qui, dit-il, eut le tort d'épouser le parti des Bleus (*μίαν τὴν Βενέτων [μοῖραν] ἑταιρίσατο*). C'est pour cela qu'il affecte d'oublier qu'il y avait eu de tels excès avant l'époque de Justinien. Tous les Bleus qui, de nature, sont des émeutiers (*στασιῶται*) commencèrent à exercer des violences sur les Verts (3) ; et d'ailleurs les Verts eux-mêmes ne restèrent

(1) De Boor, p. 166 (Bonn 256) ; au surplus, cf. Malalas, Bonn p. 412 et Mommsen, *Hermes* VI, p. 359.

(2) Voyez plus haut, p. 634-635.

(3) Théophane, De Boor, p.166, l. 30 (Bonn. 257) : *ἔσφαζον ξίφεσι τοὺς ἀπαντῶντας Πρασίνους καὶ τοὺς κατ' οἴκους κρυπτομένους ἀνιόντες ἐφόνευον.*

pas tranquilles. Ils se promènent armés la nuit... (1), exactement comme cela se produisit du temps des Guelfes et des Gibelins en Italie. Évagrius (2) (est-il oui ou non, indépendant de Procope ?) dit des premières années de Justinien : « Il semblait tout à fait attaché à une des factions, je veux dire celle des Bleus, à tel point qu'ils commettaient des attentats en plein jour contre leurs adversaires. Et si quelqu'un des magistrats essayait de les en empêcher, il était lui-même menacé dans sa vie » (3). En tous cas, chez Malalas, qui pour le début du règne de Justin Ier, rapporte aussi ces excès des Bleus (4), on voit que l'empereur tout de suite dépose de sa charge et envoie en exil en Orient (deux ans plus tard, craignant pour sa vie, il se réfugia à Jérusalem), dépose, dis-je, le préfet de la ville, Théodote, qui s'était permis sans égards pour les partis, des empiètements sur la *δημοκρατία τῶν Βυζαντίων* (5). Et la raison pour laquelle Justinien dut punir le préfet Théodote, c'est que sans avoir averti au préalable l'empereur, il avait fait mettre à mort un riche et illustre Bleu (6). Ainsi tout naturellement, se développa l'anarchie sociale. Tous les liens des classes et les liens sociaux se relâchèrent. Et l'on vit même les émeutiers Verts, la canaille, passer aux Bleus pour pouvoir plus facilement se livrer au brigandage : (*Τότε οὖν τοὺς Βενέτους αὐτοῦ* (Justinien I) *ῥιπίζοντος καὶ διαφανῶς ἐρεθίζοντος*, dit Procope (peut-être il exagère). C'est-à-dire : lorsque Justinien lâcha une des classes sociales contre l'autre, et lorsque la guerre sociale commença à faire rage, la conséquence naturelle fut : *ἅπασα κατ' ἄκρας ἡ Ῥωμαίων ἀρχὴ ἐκινήθη ὥσπερ σεισμοῦ ἢ κατακλυσμοῦ ἐπιπεσόντος ἢ πόλεως ἑκάστης πρὸς τῶν πολεμίων ἁλούσης* ; ... *οἵ τε νόμοι καὶ ὁ τῆς πολιτείας κόσμος ξυγχύσεως ἐπιγενομένης ἐς πᾶν τοὐναντίον ἐχώρησεν* (7).

(1) Procope, *Anecd.*, Bonn, p. 47, 49.

(2) *Hist. eccl.* IV, 22 (Migne 86, 2).

(3) C'est ce qu'affirme également Malalas (Bonn. p. 416, l. 5 : *ἐπήρχοντο καὶ τοῖς κατὰ πόλιν ἄρχουσιν*) et Théophane (De Boor, p.166, l. 32: *μὴ τολμώντων τῶν ἀρχόντων ἐκδίκησιν τῶν φόνων ποιῆσαι*).

(4) *Τὸ Βένετον μέρος ἐν πάσαις ταῖς πόλεσιν ἠτάκτει καὶ ἐτάρασσον τὰς πόλεις λιθασμοῖς καὶ καταβασίαις καὶ φόνοις.* Bonn. p.416.

(5) Tandis que Théophane, De Boor, p.166, l. 28 affirme que le mouvement commença à Antioche, Malalas dit (Bonn. p. 416 l. 6) qu'il commenca à Byzance ; cette source est une source primaire, et ce qu'elle dit est plus vraisemblable.

(6) Voyez plus haut, p. 648.

(7) Procope, *Anecd.* Bonn. p. 47, l. 14-20.

Contre ce fléau (*κατὰ τῶν δημοκρατούντων Βενέτων*) lutta à Antioche le préfet Ephraïm d'Amida, qui refusa d'ouvrir *τὰ θεωρία*, même après la révolte : quant aux danseurs, ils furent bannis de tout l'« Orient » (On voit que les hippodromes — et la chose est normale —, étaient les principaux foyers de troubles) (1) ; mais cette anarchie dura cinq années entières (2). Tout cela est très naturel : avec l'avènement de la dynastie de Justin s'était produite une réaction contre le régime antérieur : c'était désormais le règne des classes supérieures et de leur clientèle. Et les contemporains parlent à ce propos d'une véritable catastrophe. Justinien qui, déjà au temps de son oncle Justin Ier, avait été le *spiritus agens* de la politique impériale, fut l'homme de la grande réaction religieuse, politique et sociale ; peut-être aussi avait-il une antipathie personnelle pour les Verts. En tout cas, il lâcha les rênes aux Bleus, émeutiers des couches supérieures, sur lesquelles il avait l'idée de fonder désormais toute l'organisation interne de l'État. Or, les Bleus, qui sous les gouvernements Verts précédents avaient eu tant à souffrir (notamment à Antioche), attendaient le jour de la revanche. Mais le pouvoir impérial ne sut pas se modérer. Ses tendances absolutistes finirent par exaspérer les Bleus eux-mêmes, par les aliéner à l'empire, et au moment décisif de la sédition de Nika en 532, et plus tard encore, ces tendances provoquèrent non seulement de vives réactions des Verts, mais encore l'opposition des Bleus et finalement pendant les dernières années de Justinien, une conspiration dans laquelle furent impliqués les plus grands personnages.

Les empereurs précédents avaient aussi de ces tendances absolutistes mais, s'appuyant toujours sur un seul parti populaire (3), ils avaient jusqu'à un certain point évité tout au moins l'apparence de ces tendances, justement parce qu'ils s'appuyaient sur le peuple. C'est ce que firent d'ailleurs encore Justin II et Tibère II. Par contre, Maurice est un véritable autocrate. Le même phénomène se produit que lors de la sédition Nika de l'an 532, mais aggravé par la révolte de l'armée du Danube (602). Toutes les couches de la population s'unissent contre Maurice, les Verts activement, les Bleus passivement. Les troupes, en 532 (Bélisaire et Mundus),

(1) Malalas, Bonn, p. 416/7.

(2) Théophane, De Boor, p. 166, l. 30 (Bonn. 257).

(3) Voyez plus haut, p. 641, 642, et 682 al. 1.

sauvèrent le trône de Justinien, tandis que, pris entre les troupes rebelles et le peuple, sans aucun appui, s'écroule le trône de Maurice.

C'est pourquoi nous voyons le pouvoir impérial essayer de temps en temps de prendre en mains l'administration des dèmes autonomes. Nous le voyons pour la première fois en 602, lorsque quatre jours avant la catastrophe de Maurice, les Verts se plaignent à l'hippodrome que Constantin et Domentiolos tracassent le dème *ἵνα ὁ Κρούκις διοικήσῃ* (1). Or, Constantin Lardys était le plus important sénateur, patrice, et depuis peu préfet du prétoire d'Orient (2), et d'ailleurs ami intime de Maurice et de sa famille (3) ; Domentiolos lui aussi était un sénateur important, lui aussi grand ami de Maurice (4) : aussi l'empereur lui confia-t-il la défense des murs de la ville. Il n'y a donc aucun doute que l'empereur lui-même voulait imposer aux Verts une sorte de surveillant, d'administrateur au-dessus du démarque Sergius. Et en effet en 603, encore sous le règne de Phocas, nous trouvons, au moment de la révolte des dèmes, que ce Jean Crucis est *διοικητὴς τοῦ Πρασίνου μέρους* (5), et que le peuple le brûle. Cet octroi d'un administrateur du dème en l'année 600, est probablement une des tentatives des empereurs seulement, la suite des efforts des empereurs précédents pour brider le peuple. Nous avons vu des choses analogues déjà du temps de Zénon, et Anastase Ier a donné à son comte d'Antioche, Constantin de Tarse *ἐξουσίαν κατὰ πάσης ζωῆς ἐπειδὴ τὸ Πράσινον μέρος Ἀντιοχείας δημοκρατοῦν* (soulignons cette expression) *ἐπήρχετο τοῖς ἄρχουσι* (6). Si nous mettons tout cela en rapport avec une information de Malalas (7) d'après laquelle le préfet de Constantinople, Théodote, brutalisa la « démocratie » des Byzantins, en punissant beaucoup de ceux qui avaient commis des excès, sur l'ordre de l'empereur Justin, (Théodote *κατεδυνάστευσε τῆς δημοκρατίας τῶν Βυζαντίων, τιμωρησάμενος πολλοὺς τῶν ἀτάκτων κατὰ κέλευσιν τοῦ βασιλέως Ἰουστίνου* (I)), et si nous tenons compte du fait que cette *καταδυνάστευσις τῆς δημοκρατίας* coïncidait dans

(1) Voyez plus haut, p. 683 [et l'article de Mlle Janssens].
(2) Théophylacte, De Boor, p. 300 (Bonn. 331)
(3) Théophane, De Boor p. 288 (Bonn. 445)
(4) Théophylacte, De Boor, p. 126 (Bonn. 129).
(5) Voyez plus haut, p. 683, n. 1.
(6) Malalas, Bonn, p. 393.
(7) Id. ibid., p. 416 ; voyez plus haut, p. 649.

le temps et se confondait avec la persécution des Verts dans toutes les villes de l'empire, on voit que l'autorité gouvernementale voulut mettre fin à l'autonomie des masses populaires.

Et cela est parfaitement compréhensible, car l'opinion publique était extraordinairement développée et très sensible. Et cette opinion publique se confondait avec le peuple tout entier, le peuple qui était prêt à la faire valoir au prix de son propre sang, au prix de l'incendie quelquefois de la moitié de Constantinople. Car les *αἰτήσεις*, requêtes du peuple, surtout à l'hippodrome, c'était quelque chose que les empereurs devaient satisfaire, ne fût-ce qu'en vertu du droit constitutionnel consacré par l'évolution historique.

XI

Considérations finales et conclusions.

Le peuple de Constantinople, au moins depuis 400 après J.-C., possède sa milice armée particulière, qui n'est pas seulement une armée en permanence, mais qui peut, en temps de péril, être numériquement renforcée par une *δημότευσις*. Jusqu'à quel effectif, nous n'en savons rien. Dès l'année terrible 378, l'empire utilisait cette milice pour la défense de Constantinople contre les invasions ennemies qui, plus d'une fois, sont venues se briser contre les murs inébranlables de Byzance. De même toutes les autres villes de l'empire romain d'Orient, dès avant 400, savaient s'armer pour leur propre défense. D'après cela, il est tout à fait naturel que le peuple et spécialement le peuple de Constantinople, exerçât une influence considérable sur la vie publique de l'empire. A Constantinople même, cela eut lieu d'autant plus que là, le peuple se sentait le légitime héritier et représentant du peuple romain, et les autres facteurs de la vie publique en tenaient compte.

Mais le peuple des villes orientales et le peuple de Constantinople aussi, étaient en même temps l'héritier de l'ancien *δῆμος* grec. Et le peuple grec était loin d'avoir perdu ses anciennes tendances et habitudes ; le peuple grec avait été renforcé par trois facteurs : 1) le christianisme que ce peuple avait embrassé de toute son âme et qu'il avait développé jusqu'à en faire la gigantesque organisation de l'Église chrétienne ; 2) la conscience d'État romaine, « idée » unique au monde conscience grâce à laquelle il était devenu un

peuple nouveau ; 3) et enfin, les invasions barbares contre lesquelles il lui fallait se défendre par ses propres moyens, car l'empereur, parfois, n'avait pas assez de soldats.

L'organisation sociale de la population de l'Orient romain était basée sur les corporations professionnelles, et partout où elle le pouvait, la ville formait une unité politico-administrative. D'après l'organisation de l'empire romain, il est vrai, les curies de « possesseurs » avaient en main l'autorité et spécialement la responsabilité financière. Ces deux circonstances conféraient des privilèges aristocratiques, mais imposaient aussi des charges auxquelles tous voulaient se soustraire. Mais dans la Nouvelle Rome, où, nous le savons, il y avait un sénat, l'autorité était exercée par le préfet de la ville, imposé par l'empereur, duquel dépendait la métropole. Seulement, le peuple grec avait une tendance démocratique irrépressible. L'église chrétienne renforçait cette tendance ; et de même que cette tendance démocratique l'emporte dans l'église, de même elle se manifeste à l'hippodrome.

Le cirque de l'ancienne Rome, dès les deux premiers siècles de notre ère, n'était pas seulement un théâtre gigantesque pour divertissements populaires, mais très souvent, rien que par le fait que s'y rassemblait une masse innombrable de peuple, le lieu où l'empereur lui-même devait écouter la voix populaire. « Une assemblée de fêtes populaires, dit Mommsen ([1]) pour l'an 194, était déjà une assemblée du peuple, exactement comme l'assemblée des centuries convoquées pour voter ». Cette institution romaine de l'hippodrome, qui d'ailleurs était au fond d'origine grecque, se pénètra d'esprit grec, et cela d'autant plus que toute la population, à part probablement les classes inférieures du prolétariat, se cristallisa en corporations autour des couleurs du cirque, corporations exigées pour ainsi dire par l'hippodrome, puisqu'elles devaient supporter les frais des jeux et veiller à l'organisation de ceux-ci. Ainsi, dans la population, on put bientôt trouver des Bleus, des Blancs, des Verts et des Rouges, groupés d'après les couleurs de l'hippodrome. Ou, si l'on veut, les jeux seuls exigaient les quatre couleurs. La population elle-même ne devait pas nécessairement se ranger en quatre groupes. La vie réelle, non la vie théâtrale, connaît seulement une classe supérieure et une classe inférieure :

(9) *Röm. Gesch.*, I, p. 789[9].

ainsi ne se formèrent que deux classes politiques, inférieure et supérieure. Et ainsi en fut-il à Constantinople, sauf que cette cristallisation du peuple autour de l'hippodrome s'y produisit plus tard que dans les autres grandes villes gréco-romaines. Pour la bonne raison que là l'organisation des jeux n'y pesait pas tant sur la population et aussi parce que la population de la capitale de l'empire n'avait pas seulement des prérogatives que ne possédait pas la population des autres villes ; mais la présence de la Cour, du Sénat et des hautes autorités, était un obstacle à l'influence populaire. Et de plus l'élément grec de Byzance, réorganisée par Constantin et ses successeurs, ne put pas prendre immédiatement la direction.

Mais les Bleus et les Verts ne sont pas seulement des classes sociales, ce sont aussi des groupes topographiques. Vu toutes ces circonstances, il est tout à fait naturel que non seulement dans la vie réelle, mais encore à propos des jeux, et cela à cause de l'importance toujours plus grande du peuple en général et de ses réunions hippodromiques en particulier, il se produisit des heurts constants entre le dème des Verts et le parti des Bleus. Cette oposition dégénéra bientôt et souvent en émeutes et en conflits sanglants. Le pouvoir s'efforça de les empêcher, autant qu'il le pouvait. Ces conflits étaient d'autant plus dangereux que la masse populaire et le prolétariat savaient mépriser la mort (1) et aussi parce que le peuple était fort par ses milices. Mais le danger n'aurait été véritablement fatal pour le gouvernement que si le peuple entier, le *δῆμος*, avait unanimement manifesté sa colère contre le pouvoir. Pour qu'il n'en fût pas ainsi, le gouvernement favorisait un des deux partis. Or, cela ne se produisait pas à cause de je ne sais quel caprice des hommes d'état sérieux que furent la plupart des empereurs de Constantinople, mais pour des raisons de profonde et sérieuse politique intérieure et extérieure. Il est compréhensible que le parti démocratique, c'est-à-dire les Verts, fût particulièrement nombreux et tumultueux. Souvent il sentait derrière lui le peuple tout entier dont, dans la ville même, il constituait la majorité. Les troubles de Constantinople ont toujours des causes générales et sérieuses, soit des causes municipales, soit des causes de politique générale. Souvent ces troubles font tomber le préfet de la ville. Parfois ils ébranlent le trône lui-même. Du temps

(1) Outre les passages cités de Procope, il faut citer Georges Pisidès (Migne, 92 p. 1268) v. 58-62 : « *Ὅμως δὲ ταύτην τὴν ἀφορμὴν ἡ*

de Phocas et des révolutions de 595--617, le peuple a contribué à la chute des empereurs ou les a laissés tomber.

Le peuple a ses droits constitutionnels retrouvés à l'hippodrome. On a besoin du peuple pour créer un empereur. Ni Justinien ni Maurice n'ont osé mépriser la voix de l'hippodrome. Là l'empereur parle au peuple, écoute ses *αἰτήσεις* que d'ordinaire il doit satisfaire, à moins de risquer une redoutable et grande révolte. Parfois l'*αἴτησις* du dème concerne l'éloignement du préfet de la ville, mais souvent aussi, des choses beaucoup plus graves. Uspenskij (1) parlant des libelles remis par les dèmes au xe s., dit qu'ils sont un reste de l'ancienne autonomie politique des dèmes, qui s'était cristallisée en cérémonial. Ces libelles contenant les *αἰτήσεις* populaires ne sont pas pour nous chose nouvelle. Nous avons vu en effet que le beau-père de Théodose, fils de Maurice, Germanos, dans les derniers temps de Maurice, négocia avec les chefs du parti Vert, réclamant pour lui le trône : *ἐπὶ συνθήκαις τισὶ καὶ ὁμολογίαις ἐγγράφοις* (2), et nous avons vu également que lorsque Constantin VI fut fait Auguste, en 776 :

νόσος Ἡ καθ' ἡμᾶς προσλαβοῦσα πραγμάτων Πολλάς ἐποίει τῶν μερῶν διαιρέσεις καὶ τοῖς ἑαυτοῖς αἵμασι πεφυρμένον Ὅλον τὸ σῶμα τοῖς πόνοις ἐβόσκετο.

(1) Uspenskij, op. cit. : l'importance des dèmes résulte d'un document datant pourtant de l'époque où leur puissance était bien déchue (p. 5) un *λιβελλάριον* est remis par *οἱ δημοκράται τῶν δύο μερῶν τῶν περατικῶν καὶ οἱ δήμαρχοι τῆς πολιτικῆς, ἕκαστος αὐτῶν κατὰ μέρος αὐτῶν, ἐν τῇ α' δοχῇ... ἐν δὲ ταῖς λοιπαῖς δοχαῖς λιβελλάρια οὐκ ἐπιδιδόασιν*. Chacun des deux dèmes présentait deux *λιβελλάρια*, l'un à l'empereur, l'autre au préposite. L'empereur par le fait seul de sa réponse marquait son approbation du contenu du *λιβελλάριον* (*De Caerim.* p. 285, l. 12 ; 313, l. 20 ; 633, l. 3 : *τῶν γὰρ μερῶν αἰτησαμένων τὰς δ' αἰτήσεις, ἅς ἐξ ἔθους εἰώθασιν αἰτεῖσθαι, καὶ τοῦ βασιλέως συνταξαμένου τὴν ἐκπλήρωσιν τῶν τεσσάρων αἰτήσεων γενέσθαι* ; cf. p. 300, l. 1) Il va de soi que ces quatre *λιβελλάρια* ne contenaient pas que des hommages protocolaires, car dans le cas de tels hommages, on procédait tout autrement. Les dèmes remettaient aussi des *λιβελλάρια* aux hauts dignitaires lors de leur entrée en charge (*De Caerim*, p. 240, l. 9, 250, l. 11, 260, l. 10), car leur contenu n'était pas des *ποιήματα* : ceux-ci, en effet étaient remis à part,et ce n'était pas le démarque qui les consignait aux destinataires. L'importance des libelles ou suppliques est confirmée par un passage de la *Chron. Pasc.* (Bonn, p. 574, l. 19) : *Κυριακός τις γέρων βαλὼν μάχαιραν εἰς χάρτην, ὡσανεὶ λίβελλον αὐτῷ προσφέρων...*

(2) Voyez plus haut, p. 647, note 1, et p. 680, note 2.

πᾶς ὁ λαὸς ἐποίησεν ἔγγραφα καὶ ἰδιόχειρα (1), qu'il fut remis à son père l'Auguste Léon IV.

Le peuple donc, non seulement était armé, mais encore il était dans l'empire un véritable pouvoir constitutionnel. Sans son *consensus*, il n'y a presque aucune élection impériale ; les empereurs font appel à son concours constitutionnel dans les affaires et dans les moments les plus décisifs. Le Sénat, bien entendu, garde sa place éminente dans l'empire, à l'occasion de la création des empereurs et dans beaucoup d'autres, puisqu'on nous dit de lui par exemple : *ἀπώσατο Ἡρακλωνᾶν ἅμα Μαρτίνῃ τῇ μητρὶ αὐτοῦ* (2) ; mais nous avons vu (3) que peu de temps auparavant le peuple avait résolu la question de la succession impériale après la mort d'Héraclius et cela en dépit du testament de l'empereur défunt. L'empereur Constant II, que le sénat (mais sans aucun doute, d'accord avec l'opinion publique) avait affranchi de toute co-régence, l'empereur Constant II, dis-je, dans son discours de remerciement au Sénat, termine par cet appel : *διὸ παρακαλῶ ὑμᾶς ἔχειν συμβούλους καὶ γνώμονας τῆς κοινῆς τῶν ὑπηκόων σωτηρίας* (4) ; le sénat avait combattu avec succès le gouvernement irresponsable des fonctionnaires (5) du temps de Théodose II, et plus tard encore il seconda les efforts de plus d'un empereur capable pour la défense et la réforme de l'État. Le peuple fit de même, et non point toujours par les armes. L'opinion publique, se manifestant d'une manière très active et très diverse, invitait incessament les gouvernants à tendre toutes leurs forces en vue du bien public, pour le bonheur et le maintien de l'État. Un empereur incapable ou infirme n'aurait pu se maintenir à Constantinople ; s'il s'en trouvait un qui fût tel, le Sénat ou l'impératrice, aussitôt' s'efforçait de créer César un autre personnage: Tibère II, Maurice. Anastase Ier ne créa César et ne désigna comme son successeur aucun de ses faibles neveux. L'ordre de succession compliqué et peu favorable aux intérêts de l'État que, par testament, avait établi Héraclius, le peuple le cassa dans une assemblée constitutionnelle tenue à l'hippodrome, et aussitôt après le sénat affranchit

(1) Voyez plus haut, p. 697 supra.
(2) Théophane, De Boor, p. 341, l. 24 (Bonn. 523).
(3) Voyez plus haut p. 693-696.
(4) Théophane, De Boor, p. 342, l. 9 (Bonn. 523).
(5) « La bureaucratie », dit Bury, I, op. cit., p. 125.

Constant II de la co-régence de Martine. Artémi (Anastase II), l'excellent précurseur du sauveur de l'empire. Léon III, fut certes choisi par le Sénat, mais le peuple l'agréa. Lorsque Constant II voulut transférer le siège de l'empire dans la nouvelle Rome, c'est vraisemblablement le peuple qui l'empêcha de mettre ce projet à exécution ; quand Héraclius songea à s'établir à Carthage, le peuple ayant eu vent de ce dessein, le contraria de même : *ταῦτα τοίνυν τῶν πολιτῶν (τινες) αἰσθόμενοι, ὡς δυνατὰ ἦν αὐτοῖς, διεκώλυον* (1).

Par l'hippodrome, l'empereur et le peuple étaient mis en contact direct et permanent. L'opinion publique y trouvait d'abord un lieu de réunion unique et majestueux, et le peuple un lieu d'assemblée sanctionné avec le temps par l'usage et la loi. Aussitôt que la population devinait que quelque chose d'extraordinaire et d'important se passait au palais, en ville ou, en général, dans l'État, il accourait à son nouveau « Forum Romanum », et là, fort de ses armes, de son ardeur et de ses droits historiques, il attendait les événements, intervenait dans leur cours, et aidait à en décider l'issue. Les empereurs le savaient bien, et il arrivait qu'eux même, aux heures de crise, donnassent les premiers le signal de l'assemblée à l'hippodrome (Zénon) ou bien se montraient les premiers au *κάθισμα* (Anastase Ier, Justinien Ier) pour entrer en contact, et en contact décisif avec le peuple : il y allait parfois de leur couronne. Et Léon IV couronna son fils, précisément à l'hippodrome.

La lutte des partis entre eux, qui semble avoir duré du milieu du ve siècle jusqu'à la veille des grandes guerres d'Héraclius et jusqu'au siège avaro-slave de Constantinople, a sévi avec des interruptions et une fureur variable. Il semble qu'elle se soit alors apaisée. Il semble — car nous n'avons guère d'informations à ce sujet — que la position des classes de la population se soit pour ainsi dire stabilisée, chacune ayant obtenu définitivement sa place dans la société et sa part constitutionnelle du pouvoir. Mais formellement, sinon de fait, il semble qu'à la fin du viie siècle le rôle du peuple en ses assemblées ait encore grandi, par rapport aux siècles antérieurs, à en juger par les événements dont nous avons

(1) Patriarche Nicéphore, De Boor, p. 12 (Bonn. 14).
(2) Op. cit., II, p. 524, 2.

parlé, pages 696 sqq. Bury (ouvrage cité, II, p. 524, n. 2), dit en un passage, du sénat de Constantinople : « Son activité, comme l'activité du *Witenagemot* anglo-saxon, dépend beaucoup du caractère des empereurs ; en général, elle était restreinte à des formalités, à des cérémonies, mais en temps de crise, le sénat avait le droit constitutionnel d'agir activement ». Cela pourrait se dire, à peu près, du peuple de Constantinople, surtout depuis l'avènement de Léon Ier, mais il faut ajouter quelque chose d'*éminemment* important. C'est que, ces crises, c'était souvent le peuple qui les provoquait directement ou qui, du moins, les amenait à maturité, et encore, que dans les cas où le Sénat intervenait activement, souvent le peuple se tenait derrière le Sénat, faisant pression sur lui. Et, bien mieux qu'aucun *Witenagemot* ou sénat, le peuple de Constantinople était l'interprète constant de l'opinion publique. Jusque dans les « formalités » et « cérémonies », cette opinion publique choisissait, pour ses manifestations, toutes les occasions, toutes les heures, tous les lieux, mais surtout l'hippodrome.

Les empereurs restaient donc en contact permanent avec l'opinion publique, avec leur peuple. Et l'opinion publique et le peuple sont mobiles et sensibles, mais ils sont aussi les régulateurs salutaires du pouvoir impérial. Les empereurs sans cesse aux prises avec les périls extérieurs, ne peuvent rester sans contact avec l'opinion publique, à moins de se priver de l'appui du peuple qui leur est nécessaire pour la défense de l'empire. Or, le maintien de l'empire romain en Orient était une nécessité primordiale pour la civilisation du monde. Donc, si l'empire a duré, et duré longtemps, comme un grand facteur culturel et politique, le mérite en revient surtout, peut-être, au peuple de Constantinople.

Traduit du serbo-croate,
par Henri Grégoire.

G. MANOJLOVIĆ.